

Reconnue d'Utilité Publique par Décret du 2 Janvier 1957
Agréée par le Ministère des Affaires Culturelles
et le Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports
Affiliée à la Confédération Internationale
des Sociétés Populaires de Musique
Membre du Comité National de la Musique

Directeur-Gérant : M. A. EHRMANN

Abonnement (10 n°) FRANCE un an 4 F
ETRANGER un an 5,50 F
1er oct. au 30 sept. LE NUMERO : 0,50 F

Compte Chèque Postal 4638-65 PARIS
CONFEDERATION MUSICALE DE FRANCE
121, rue La Fayette, PARIS-10^e Tél. 878.39.42

DIX NUMEROS PAR AN : Octobre — Novembre
Décembre — Janvier — Février — Mars — Avril
Mai — Juin — Juillet — Août — Septembre.

Journal de la CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE

N° 186

ORGANE MENSUEL DES 44 FEDERATIONS, DES 6.000 SOCIÉTÉS, ÉCOLES ET DES 600.000 MUSICIENS FÉDÉRÉS

OCTOBRE 1965

Hommage à Paul DUKAS

(1865 - 1935)

pour le centenaire de sa naissance

Le 1^{er} octobre 1865, en plein cœur de Paris, naissait un enfant que le destin avait marqué pour devenir un jour l'un des plus grands maîtres de la musique française mais dont l'œuvre intégral est encore aujourd'hui insuffisamment connu du grand public. Cet enfant, c'était Paul Dukas.

Si l'on excepte, en effet, L'Apprenti Sorcier et ensuite La Péri, ces deux partitions souvent exécutées dans nos salles de concerts, sur les ondes de la Radio et qui sont enregistrées sur disques, on peut bien dire que d'autres ouvrages, et même le plus grand chef-d'œuvre de cet artiste d'une nature exceptionnelle, sont encore bien loin d'être mis en pleine lumière comme ils en sont dignes, notamment son œuvre maîtresse Ariane et Barbe-Bleue, puis sa Symphonie en ut majeur, son ouverture de Polyeucte, sa Sonate en mi bémol mineur pour piano, de même que ses admirables Variations, Prélude et Finale sur un thème de Rameau écrits également pour le clavier.

Paul Dukas a vu le jour dans le trébuchant et gargantuesque quartier des Halles, 10, rue Coquillière, tout près de la vieille et populaire Pointe Saint-Eustache. Si ce lieu évoque puissamment ce que Zola a nommé prosaïquement mais à juste titre : « le ventre de Paris », il n'en reste pas moins que l'enfant a fait son entrée dans le monde sous le double signe de la musique et de l'esprit. Sa mère, née Eugénie Gompertz, était une excellente pianiste, élève de Louise Farrenc, professeur au Conservatoire, qui, devant les remarquables dispositions musicales de la jeune fille, essaya vainement de décider ses parents à la présenter à l'examen d'admission à sa classe dans l'illustre école du faubourg Poissonnière. Paul Dukas ne devait connaître cette maman si artiste que bien peu de temps, hélas, puisqu'elle mourut prématurément alors qu'il n'avait que cinq ans, en 1870. Quant à son père, Jules Dukas, qui vécut jusqu'en 1915, il était un érudit orientaliste fort apprécié dans les milieux littéraires et savants. Son grand-père Isaac était un vieux soldat de Napoléon, titulaire de la médaille de Sainte-Hélène, et son arrière-grand-père Abraham avait été établi marchand rue Vieille-du-Temple à la fin du XVIII^e siècle, faisant partie de la Garde Nationale en 1800. J'ai pu noter tous ces

détails généalogiques au cours de ma visite à la très intéressante « Exposition Paul Dukas » organisée de façon remarquable, à l'occasion de l'année du centenaire, l'été dernier, par les soins de M. François Lesure, Conservateur au Département de la Musique de la Bibliothèque Nationale, dans le moderne immeuble-annexe de la rue Louvois.

En dehors des partitions autographes du maître et de nombreux manuscrits épistolaires témoignant de ses cordiales relations avec diverses personnalités de la musique, des arts et des lettres, cette exposition offrait à la curiosité du visiteur une très intéressante collection de documents de tous ordres : photographies, dessins, maquettes de décors et de costumes de théâtre, affiches, extraits d'articles de presse, documents de l'Institut, du Conservatoire et de l'École Normale de Musique, pièces d'état-civil, objets divers ayant appartenu au musicien, etc... Tout cela était commenté succinctement, mais avec un constant souci de rappeler l'essentiel du souvenir s'attachant à chaque chose, dans un catalogue rédigé avec le soin le plus minutieux par M. François Lesure qu'on ne saurait trop féliciter pour la parfaite

(Suite page 3)

ALBERT SCHWEITZER n'est plus

Le 4 septembre dernier s'est éteint à Lambaréné (Gabon), dans l'hôpital qu'il avait si généreusement fondé et construit, le Docteur Albert Schweitzer, membre de l'Institut, Prix Nobel de la Paix, l'un des plus grands philanthropes que le monde ait connus et qui reste pour l'humanité tout entière un magnifique exemple de cœur, de conscience et d'altruisme.

Ce grand Alsacien, né à Kayersberg (Haute-Alsace) le 14 janvier 1875, n'était pas seulement un éminent pasteur, docteur en philosophie, en théologie et en médecine, il était aussi un musicien de la plus haute valeur, organiste, musicologue, l'un des fondateurs de la Société Bach, à Paris en 1906.

La Confédération Musicale de France ne manquera pas, au cours de cet hiver, de consacrer à la mémoire de cet homme exemplaire, aussi simple qu'il fut illustre, un grand article d'hommage, mais elle tient, dès ce numéro d'octobre, à présenter respectueusement à Madame Rhéna Eckert, fille du grand disparu, à M. Paul Schweitzer, son frère, à Mme Paul Schweitzer et à toute sa famille, l'expression de son affliction et de ses vives condoléances.

UNE INTERESSANTE COMMUNICATION

Il convient de remercier ici le fidèle ami Albert Ehrmann, qui préside avec bonheur à la diffusion des idées musicales par le rayonnement du Journal de la Confédération Musicale de France.

Le passé est souvent renié, sous prétexte d'attirer l'attention par des extravagances et des actions stériles, de soi-disant novateurs oubliant que sans ce passé il n'y aurait rien ou peu de choses.

Soyons francs et reconnaissons que dans toutes les créations, rénovations ou autres révolutions, on découvre la trace d'idées qui donnent naissance à ce que nous déclarons aujourd'hui imprudemment comme étant la dernière nouveauté !

Il m'est agréable en la circonstance de présenter la remarquable étude d'Albert Palm, œuvre d'un chercheur érudit.

Puisons dans sa communication un enseignement utile à une éducation musicale intelligente, éducation dont nous pouvons regretter l'insupportable absence dans l'enseignement en général.

Amable MASSIS,
Inspecteur Général honoraire
de l'enseignement musical.

UN PRÉCURSEUR

« Les professeurs de Berlin levaient les bras s'ils savaient que nous introduisons dans les écoles des livres de solfège pur, ne contenant pas une ligne de chant ». C'étaient les paroles par lesquelles M. Maurice Chevais (1) accusa en 1929 les différences dans l'enseignement musical des deux pays voisins lorsqu'il revint à Paris après avoir suivi un congrès de pédagogie musicale, ou plutôt un cours pour l'étude de la diffusion des méthodes de l'éducation musicale.

Selon ces observations d'un pédagogue renommé il devait donc exister une diversité évidente quant au fond de l'éducation musicale dans les deux pays. En Allemagne, en effet, c'est le « Volkslied », ce sont ces

chants populaires, dont les divers paysages sont si riches, qui servent de point de départ en toute éducation musicale, tandis qu'en France, c'est avant tout le solfège qui sert de base à tout l'enseignement musical. Mais est-il bien fondé qu'on y pratique le chant d'une manière insuffisante et erronée ? Pour résoudre ce problème, il faut tenir compte du développement du solfège et de ses méthodes à travers le temps. Après cela on doit affirmer qu'une méthode « plutôt pratique partant des airs d'enfant et des chants et des danses populaires, précède le solfège, dès lors, au 19^e siècle, des essais réformateurs se sont montrés efficaces. Cependant on ne peut nier que le solfège fut souvent étudié sans entrer en contact immédiat avec les chants vivants du peuple. « Le solfège tue la musique », ces paroles, prononcées par Maurice Emmanuel (2) en 1909, indiquent à quel point peuvent se séparer, même dans le « siècle de l'enfant », la pratique et la pédagogie raisonnable. Cette remarque montre avant tout les difficultés qui étaient encore à surmonter avant d'arriver aux programmes officiels de 1922 et aux instructions ministérielles de l'année suivante, dans lesquelles on proposa de développer une phase éducative pré-solféenne pour adapter ainsi le solfège traditionnel aux conditions nouvelles qui venaient d'une part des écoles et de l'autre de l'enfant même.

(Suite page 4)

TEXTES OFFICIELS
(Voir page 6)

53^e CONGRÈS

de la Confédération Musicale de France

LES 21, 22, 23 ET 24 OCTOBRE 1965

JEUDI 21

14 h. : C.M.F. 121, rue La Fayette, Paris-10^e. — Réunion de la Commission de vérification des comptes.

16 h. : Réunion du Bureau Confédéral.

VENDREDI 22

Salle des Vétérinaires, 28, rue des Petits-Hôtels, Paris-10^e. — Autobus : 25, 26, 30, 31, 32, 38, 39, 42, 43, 46, 47, 48, 49, 54, 56, 65. Métro : Poissonnières, Gare de l'Est, Gare du Nord.

9 h. : Etude des questions inscrites à l'ordre du jour du Congrès.

14 h. : Colloque sur les examens fédéraux et sur toutes les questions artistiques.

SAMEDI 23

9 h. : Salle des Vétérinaires, 28, rue des Petits-Hôtels, Paris-10^e. — Congrès.

13 h. 30 : Déjeuner amical, Brasserie Alsacienne « Aux Armes de Colmar », 13, rue de Strasbourg (face Gare de l'Est).

20 h. 45 : Salle de l'Ancien Conservatoire, 2 bis, rue du Conservatoire, Paris-9^e. — Concert de Gala de Musique Contemporaine donné par la Musique des Gardiens de la Paix, sous la direction de son chef, le Commandant Désiré Dondeyne. Au programme : 1) Ouverture Circostancielle, de Désiré Dondeyne ; 2) Concerto pour Trompette et Harmonie (soliste : M. Pierre Soufflet), de Ginette Keller ; 3) Fêtes Bretonnes a) Prélude et Valse, b) la Jalousie, c) la Ronde, d) le Pas de Quatre, e) Entrée des Binious, f) Ronde Villageoise et Final, de Enys Djémil ; 4) Trois Fanfares pour des Proclamations de Napoléon, de Jacques Castéde : a) Campagne d'Italie, b) Les Adieux à la Garde, c) 18 Juin 1815 Bataille de Waterloo ; 5) Symphonie de Noël (3 mouvements), de Serge Lancel et Désiré Dondeyne.

Les membres des Sociétés Musicales désirant assister au concert donné par la Musique des Gardiens de la Paix, sont priés de vouloir bien retenir leurs places avant le 15 octobre (dernier délai) à la Confédération Musicale de France.

DIMANCHE 24

Concours d'Excellence au Conservatoire National Supérieur de Musique, 14, rue de Madrid, Paris-8^e.

A 8 h. très précises : dictée, théorie, lecture à vue chantée et instrumentale.

9 h. 30 : concours public — œuvres imposées.

13 h. très précises : suite du Concours public.

(Suite page 3)

Pour le Centenaire d'Albéric MAGNARD

APRÈS l'année du centenaire de Guy Ropartz, nous voici dans l'année du centenaire de naissance de celui qui fut son ami vraiment fraternel : Albéric Magnard, né à Paris, le 9 juin 1865. Cette autre grande figure de la musique française mérite également d'être honorée avec ferveur. Dès le mois de mars, l'Harmonie du Monde lui rendit un premier hommage. La Schola Cantorum a tenu ensuite, en célébrant sa mémoire, à lui associer son maître d'Indy et aussi Canteloube.

Le 25 mai, en effet, nous nous sommes retrouvés à la Schola : j'ai eu l'honneur de présenter ce concert de musique de chambre et de chœurs, organisé grâce à la jonction de la Schola et des « Amis de Mozart ». A côté de Jacques Challey, en présence d'Odine Vlach-Magnard, j'évoquai la figure puissamment originale de Magnard, soulevé par le génie créateur et tragiquement emporté au début de la guerre de 1914. Et je rappelais que le grand compositeur des Symphonies et des Hymnes, de Bérénice et de Guercœur avait également laissé une œuvre de musique de chambre fort belle : les deux Sonates (piano et violon et piano et violoncelle), le Trio, le Quatuor pour cordes, le Quintette pour vents et piano, ainsi que des mélodies et des pièces pour piano...

Le programme du concert s'ouvrait par une excellente interprétation du quintette, composé en 1894, et d'une si belle franchise d'accent ; il se continua par l'exécution intégrale des « Promenades » suite de pièces pour piano évoquant les environs de Paris. d'une richesse et d'une diversité extrêmes et que l'admirable interprétation de Jean Doyen, toujours exemplairement fidèle, fit acclamer. Puis ce furent trois des délicieux Chants d'Auvergne, de Canteloube, remarquablement exécutés sous la direction parfaite de P. Chabro. Enfin, après une fort brillante causerie de Xavier de Courville, évoquant sa collaboration avec d'Indy pour le Rêve de Chytras, des fragments

de cette opérette d'une si charmante fantaisie furent présentés avec art par Courville lui-même, Jacqueline Planavia, Maxime Gaudin au piano, Colette Astruc... Puis ces premières manifestations, qui se sont déroulées devant des publics chaleureux, être suivies de tout une guirlande d'hommages par lesquels Albéric Magnard, grand symphoniste et dramaturge lyrique, doit être justement honoré.

Jacques FESCHOTTE.

La 6^e Semaine Allemande MUSIQUE A L'ÉCOLE

Il est vraiment heureux que 70 invités étrangers, venant de 14 pays différents, aient pu assister à de telles festivités musicales. Car l'enseignement de la musique est tellement pris au sérieux, ici, et l'Association des Professeurs dispose de tels moyens d'action, qu'on se demande où l'on pourrait présenter quelque chose d'aussi somptueux. J'avais gardé un très vif souvenir des Semaines de Munich (1959), de Berlin (1961), de Stuttgart (1963), mais aucune de ces rencontres ne m'avait laissé l'impression d'une réussite aussi totale, d'un effort aussi pleinement, aussi harmonieusement réalisé.

1.500 conférenciers et professeurs de musique dans les lycées sont venus travailler à Bonn, sacrifiant une fois de plus leurs vacances de Pentecôte. Joignez à cela 2.000 choristes, instrumentistes et chefs d'orchestre qui participèrent au congrès, se repayant de leur travail de mise au point par l'audition de quelques concerts, de quelques conférences. Ces chiffres auraient quelque chose d'assez inquiétant, si l'on ne connaissait de longue date le Professeur Dr. Kraus, organisateur hors ligne, directeur général de ces semaines allemandes.

(Suite page 7)

Pour le local de la C M F

MONTANT DES SOMMES DÉJÀ PARUES

23.377,82 F

M. Gilbert Quevreur, Blanc-Mesnil (S.-et-O.), 10 F.

TOTAL GENERAL A CE JOUR :

23.387,82 F

CHRONIQUE des DISQUES

SUITE DE LA CHRONIQUE D'AOUT-SEPTEMBRE

LA DANSE

— VENT D'OUEST

Et quelques pas de danse pour finir, avec Roger Coiteux, d'Angoulême, qui nous propose « Quatre danses dans le style de la Belle Époque » :

« Clochettes bleues » est une polka légère, sautillante à souhait et spirituelle. Suit une valse bien balancée, intitulée « Ciel de Saintonge ». C'est ensuite le tour d'un pimpant scottisch « Rosée du matin » où le second thème, mélodique, réserve de stimulants contrastes (comme dans la polka, du reste). Le petit tour de bal se

termine avec « Charme discret », une mazurka pleine de délicatesse, arborant un soupçon de coquetterie.

Dans tous ces morceaux, les mélodies sont exemptes de vulgarité, les harmonies bien calculées, les rythmes bien découpés, l'instrumentation astucieuse. Voici donc un « mouton à cinq pattes » : de la musique de danse bien écrite !

L'Orchestre de bal champêtre Bentaberry lui apporte ses meilleurs soins. L'enregistrement est sans reproche, et la gravure généreuse pour un « 45 tours ». Organisateur, voilà pour vos soirées dansantes ! (10) (10) Tivoli 146 (45/17).

CHRONIQUE des DISQUES

MUSIQUE VOCALE

+ SCHUMANN

Pour le lied, tout de suite après Schubert vient Schumann. Voici le « *Liederkreis* » op. 39, cycle de 12 mélodies sur des poèmes de Eichendorff. C'est un des plus beaux recueils écrits par Schumann pour la voix. Il s'adresse au baryton, avec piano, et égrène des pages à la fois populaires et recherchées, toujours ravissantes et fraîches, souvent émouvantes.

Le sentiment lyrique, qui prédomine, fait parfois place au sentiment épique. Si l'amour humain l'inspire surtout (bonheur, souvenirs, chagrin, tristesse solitaire, douleur) l'amour de la petite patrie s'y exprime aussi. Et l'aspect légendaire apparaît dans les n° 3 (la Lorelei) et 7. Les n° 5 et 10 sont des nocturnes vocaux, ce dernier fort mystérieux.

Voici d'autre part les 9 *Lieder* op. 24 sur des poèmes du cher H. Heine. Non un cycle véritable, mais on trouve pourtant de bout en bout le même thème conducteur : l'amour, ses joies et ses peines, ses espoirs et ses déceptions, sa douceur et ses tourments.

On n'est pas très loin encore de Schubert (Ex. n° 5-7). Ces mélodies sont absolument délicieuses, mues par une inspiration éminemment romantique. La plus longue — la plus célèbre aussi — est la dernière : « *Mit Myrten und Rosen* » (avec des myrtes et des roses).

Ces textes ont été confiés à l'art consommé et pénétrant de Grelsel, ainsi qu'au parfait soutien et commentaire pianistique de Walz. Ils s'entendent admirablement pour une récréation intime, nimbée d'une exquise poésie.

Respectant la lettre des poèmes, les partenaires en suivent les accents plus ou moins descriptifs, mais ne s'en tiennent pas là et, pénétrant plus intérieurement, en scrutent l'esprit et le transportent musicalement.

La réalisation monaurale sait préserver le climat « sous la lampe » de l'interprétation. Brochure jointe : analyse, poèmes en allemand et traduction française. (1)

MUSIQUE RELIGIEUSE

+ VERDI : MISSA DA REQUIEM

Le présent enregistrement aura réussi à nous faire aimer le Requiem de Verdi : ce n'est pas, à notre avis, une mince référence !

L'extraversion (pardon pour le néologisme !) en est excessive, qui oublie parfois le Saint-Lieu ; c'est en somme un « Opéra sacré ». L'œuvre commande cependant le respect par son envergure, sa conviction, sa personnalité.

La structure en est savamment dosée, et l'écriture magistrale. La partition exige beaucoup des chanteurs, techniquement et expressivement. Une analyse rapide suffira.

(Requiem et Kyrie : douloureusement recueillis. Dies Irae : très développé, absolument terrible, notamment dans les séquences « *Dies Irae* », « *Tuba mirum* » et « *Rex tremendae* » ; contraste avec la douceur du « *Recordare* » et les plaintes des « *Ingemisco* », « *Confutatio* » et « *Lacrymosa* ». Offertoire : apporte le réconfort. Sanctus : éclatant et cèleste à la fois. Agnus Dei : débordant d'affection, d'humilité aussi. Lux aeterna. Libera me : psalmodie interrompue par le retour de la colère — « *Dies Irae* », puis de la consolation — « *Requiem* » ; magistral et énergique chœur fugué ; retour en fine à l'humble psalmodie).

Quelle interprétation ! D'abord, rarement quatorze solistes aussi sensationnel ne fut rassemblé : il est sublime (entendez par exemple l'Offertoire). La voix de E. Schwarzkopf, soprano, est toute lumière et tendresse ; conduite d'inégalable façon, elle plane angéliquement sur tout ce quatuor. A la richesse du timbre chez Christa Ludwig, mezzo dont le grave est saisissant, s'ajoute la vigueur. On accordera au ténor Gedda une vaillance toute italienne, mais en outre sa supplication est convaincante dans l'« *Ingemisco* ». Enfin Ghiaurov, basse, dont la voix a puissance et envergure, se montre humain et émouvant.

De son côté, « *The Philharmonia Chorus* » est étonnant : finesse du grain, homogénéité des pupitres, « fini » des nuances, etc... ; il se montre admirable dans le double chœur du Sanctus. « *The Philharmonia Orchestra* », qui assume son important rôle avec un tact, une précision, une fougue, une ampleur extraordinaires, assure un soutien sans défaut à la trame vocale.

Voilà donc une traduction dont les dominantes sont la sincérité, la fer-

veur, l'intensité. Il faut dire que la baguette énergique et exhaustive de Giulini a su réaliser la somme de tous ces talents et la synthèse de leurs efforts. Cette version nous paraît définitive.

Enfin, la réalisation stéréophonique réunit d'essentielles qualités : espace et clarté, équilibre et beauté — celle-ci régulière dans toutes les fluctuations d'intensité — netteté et somptuosité. (Le passage de notre exemplaire n'est pas absolument impeccable).

Deux disques en coffret avec notice (texte et traduction). Nous accordons notre recommandation totale à cette réalisation. (2)

MUSIQUE INSTRUMENTALE

+ L'ORGUE

Rien que de l'inédit. La première face est consacrée à l'orgue néerlandais, la seconde à son héritier : l'orgue nord-allemand.

Le choral « *Herre Christ, der einig Gotts Sohn* » de Scheidemann est d'un style assez sévère, en dépit de quelques figurations lumineuses. Le Cantio sacra « *Warum betrübst du dich, mein Herz* » de Scheidt, si pur, permet d'entendre de magnifiques bourdon, trompette, flûte et cromorne. Le choral « *Erbarm dich mein, o Herre Gott* » de Hanff est méditatif, coloré cependant.

Mais, voici trois pièces plus importantes. En dépit de son titre, la « *Fantasia* » de Sweelinck est très sérieuse et élaborée. Elle tire une remarquable substance contrapuntique d'un thème simple et étrange (utilisant d'ailleurs le nom de Bach... avant la naissance de celui-ci). L'œuvre ne dédaigne pas la virtuosité ; son intérêt va croissant, son charme opère.

On sent le précurseur et maître à penser de Bach dans « *Prélude et fugue en la* » de Buxtehude, œuvre construite et ample. (Prélude très déductif ; double-fugue : premier sujet en notes répétées, deuxième sujet chromatique tiré du premier ; postlude en toccata grandiose).

Le grand Lübeck est dignement représenté par une pièce brillante : « *Prélude et fugue en ut* » (prélude puissant et éloquent ; double-fugue : premier sujet sur simple arpegge, deuxième carré ; un intermède en toccata avait coupé les deux fugues).

Sur un orgue historiquement intéressant — Steinkirchen — aux très savoureux jeux, Saorgin s'impose des exécutions étudiées et rigoureuses. Celles-ci sont bien servies par l'enregistrement (stéréo ou mono).

Le disque, dont l'usinage est soigné, est livré avec une notice documentée : analyse thématique avec citations et indication des registrations. (3)

+ LE PIANO : HAEDEL

On connaît vraiment trop peu la musique pour clavier de Haendel ; elle ne mérite pas cet oubli. C'est par exemple un chef-d'œuvre que cette *Chaconne* en sol majeur que nous offre aujourd'hui Sebök. Un thème très frais est suivi d'une vingtaine de variations que nous n'allons évidemment pas détailler. Ingénieuses, elles s'enchaînent assez semblables, avec de rares contrastes.

L'artiste la joue (au piano) avec beaucoup de sentiment, de noblesse, de délicatesse, de puissance aussi. Les contours sont fermement dessinés.

De nos jours inconnues, les suites sont pourtant bien intéressantes. Souvent didactiques (comme l'œuvre précédente) elles circulent au XVIII^e siècle à travers l'Europe en subissant tant de déformations que l'auteur s'en insurge et les fit publier.

Dans la *Suite* n° 14 se succèdent : allemande élégamment scandée, allegro arpeggé, courante coquette, air spirituel, menuet précieux, gavotte gracieuse et gigue vigoureuse. Sebök la traduit avec une vive intelligence, où se rejoignent énergie et finesse, souplesse et rigueur. Dans la gavotte, les spiccato évoquent le clavecin.

La *Suite* n° 4 est plus brève et plus « allemande ». Après une fugue développée et puissante, s'enchaînent quatre danses : fine allemande, élégante courante, sarabande sereine et gigue nerveuse.

L'artiste y fait preuve des mêmes qualités. Si la fugue nous semble un peu lourde, le reste est très bon. Voilà donc des versions excellentes.

Elles sont servies par un enregistrement fidèle et sonore. (4)

+ LE PIANO : DELLO JOIO

De ce compositeur américain né en 1913, voici les *Fantaisie et variations pour piano et orchestre*, au sujet desquelles il a déclaré lui-même avoir

voulu écrire une musique « attrayante pour l'auditeur et attirante pour l'interprète ».

Intéressante à connaître, cette œuvre virile indique une forte personnalité. On y voit de surprise en surprise. La partie soliste fait la part large à la virtuosité.

(Fantaisie : construite sur un motif obsédant de court ambitus ; trois parties : allegro partagé entre mystère et violence, allegro fougueusement emporté, adagio, la détente étant ramenée par la flûte. Variations sur le même thème ; elles sont six, contrastantes : entre trois variations lentes tranchant la seconde en scherzo très incisif, la quatrième qui gicle en pétillante écume, la sixième qui bondit furieusement à l'assaut d'une coda courte et rageuse).

Hollander y montre à la fois une poigne de fer et une très vive sensibilité. C'est pourquoi nous sommes en présence d'une maîtresse traduction ; d'autant que l'orchestre n'est pas en reste — Boston, direction Leinsdorf —. Même dans l'ignorance d'autres versions, on peut penser que c'est la meilleure possible.

Au verso le concerto de piano en sol de Ravel, il n'est besoin de parler longuement de cette œuvre célèbre, qui reflète la double influence du jazz et du folklore. Elle affiche une verve insolente, mais n'est pas triviale comme le prétend la pochette.

(1 - Départ fulgurant ; opposition d'un deuxième thème rêveur ; alacrité bariolée du développement ; 2 - Thème recueilli et inspiré, pimenté de savoureuses harmonies. 3 - Démarrant violemment, la toccata du piano, étincelante de virtuosité et secouée par un orchestre mordant, s'acève en éblouissant feu d'artifice.)

Le pianiste « percuté » sa partie comme il le fallait, mais sait aussi chanter admirablement. Version très enlevée.

Enregistrement stéréophonique déterminant avec précision : les plans sonores, l'espace, et disposant d'une très large dynamique. Quelle présence ! (Passage de la seconde face moins impeccable). (5)

+ LE PIANO : NABERT

Attention, le titre de ce disque : « *Glock, ou l'histoire d'un clown* » pourrait induire en erreur. Il ne s'agit nullement d'un disque pour enfants (même si l'auteur se l'imagine, croyant de bonne foi s'être mis à leur portée). Encore moins d'un disque récréatif. C'est une réalisation sérieuse, dans laquelle l'histoire est prétexte à musique. Au fait, une histoire ? même pas, plutôt un petit texte de préparation et de liaison, suggérant plusieurs « épisodes » que la musique peint en autant de délicats tableaux.

Sont ainsi illustrés : sa représentation, l'orgue de Barbarie, son dandinement sur les chaussures, sa tristesse, la valse avec l'écuyère, sa mort. La musique est bien écrite, fine, spirituelle, sensible ; sans doute manquant-elle un peu de dynamisme...

Le récitant — un enfant qui « chante » en disant — ne semble pas très naturel ! Rien à redire de l'exécution pianistique, forcément conforme aux désirs de l'auteur... puisque lui-même est au clavier.

Bon enregistrement, gravé sur matière antistatique. (6)

+ LE VIOLONCELLE

Il est regrettable que la très belle sonate pour violoncelle et piano de Chopin ne soit pas plus jouée. Si la coupe en demeure classique, le romantisme la remplit à pleins bords ; un romantisme qui n'est pas sans parenté avec celui de Schumann, caractérisé par l'alternance de périodes fougueuses et de rêveries détentes.

(1 - Thème expressif, malléable ; long développement agité. 2 - Scherzo assez polonais, dansant autour d'un trio cantabile. 3 - Ce largo rejoint les plus heureuses inspirations mélodiques des Nocturnes. 4 - Finale à la fois chantant et dynamique.)

Les deux célèbres artistes Starker et Sebök, que nous connaissons déjà, y sont excellents. Peut-être l'homogénéité n'est-elle pas totale. Mais le sentiment, la conviction, la passion avec lesquels ils l'interprètent est un gage de réussite. Leur troisième mouvement est remarquable de poésie émue ; le quatrième, d'une belle envolée.

La sonate pour violoncelle et piano en ré majeur, op. 58, de Mendelssohn, inscrite au verso, doit être la seconde du compositeur pour ce duo. La construction en est valable et l'écriture assurée ; et, bien entendu, on y retrouve l'élégance habituelle.

(1 - Allegro. 2 - Scherzo coquet et capricieux. 3 - Après une longue entrée en arpegges du piano, le cello se lance dans un émouvant récitatif, auquel répond le clavier pour conclure. 4 - Finale vélocité et délicat.)

Mêmes qualités que précédemment chez les exécutants. Tout est phrasé avec une technique souveraine, une intelligence aigüe et un goût infallible.

Prise de son sincère. Il est possible qu'il y ait un très léger déséquilibre en faveur du piano en mono, mais il disparaît en stéréo. (7)

+ LES « VENTS »

L'octeur pour instruments à vent de Stravinsky — flûte, clarinette, 2 bassons, 2 cors (en réalité 2 trompettes) et 2 trombones — date de 1923. Il vise avant tout à l'objectivité sonore. C'est pourquoi cette pièce, malgré ses qualités — impeccablement ordonnée et élaborée — paraît froide, privée qu'elle est de tout support humaniste.

(Introduction lente avec trilles ; départ soudain sur un petit air guilleret de fête foraine. Un thème banal fournit ensuite la matière de variations jouant sur tous les éléments : mélodie, harmonie, rythme, instrumentation. Finale insolent.)

Les artistes de Prague disposent de techniques individuelles impeccables mises au service d'une entente commune sans bavures. Ils se prêtent au jeu avec la sèche perfection qu'il réclame.

Nous connaissons déjà la Symphonie n° 5 de Milhaud pour 10 instruments à vent, où chaque pupitre est dédoublé et divisé. Dans cette symphonie-minute, on distingue les trois volets habituels (le dernier assez « provençal »). Elle bénéficie d'une exécution incisive.

L'intérêt majeur du disque réside dans la troisième pièce : le *Konzertmusik* pour piano, deux harpes et cuivres de Hindemith. Frappant contraste avec Stravinsky : ici la musique cherche à plaire. D'une structure claire et d'un agrément constant, l'œuvre, qui se veut cyclique, chatoye. Le groupe cuivré — 3 cors, 3 trompettes et 3 hautbois — permet de somptueux amalgames de sonorités et de frappants contrastes.

(1 - Paisible ; longue échappée pianistique percée d'appels de cuivres. 2 - une merveille : le chant du piano, fluide, est égratigné par les harpes, alors que se taisent les cuivres subjugués ; les variations se déroulent dans une atmosphère diaphane. 3 - Retour claironnant des cuivres ; le développement mêle un élément presque folklorique — piano, puis harpes — au thème principal.)

En voici une version attentive et délicate, très heureusement équilibrée.

La réalisation, qui voue une fidélité totale aux timbres, est d'une belle transparence. Notice trilingue, mais très insuffisante. (8)

L'ORCHESTRE DE CHAMBRE

+ CONCERTOS EN ECHO

Une idée originale a présidé au rassemblement des œuvres programmées : l'écho, procédé séduisant, qui nous paraît facile et démodé, mais fut très en vogue à l'époque classique.

La première pièce présentée « *Diverissement K137* » de Mozart fut déjà envisagée. C'est le deuxième des divertissements pour cordes, appelé aussi « *Symphonie salzbourgeoise* ». Il est assez « italien ».

Le divertissement « *das Echo* » de Haydn porte bien son nom, puisque ses cinq mouvements sont tous écrits en écho, celui-ci réalisé par un deuxième groupe de cordes à 3 parties également. La thématique est assez simpliste, le traitement plutôt rudimentaire. Agréable, cet amusement deviendrait monotone en se prolongeant.

Dans le « *Concerto en écho* » en la majeur de Vivaldi, ce sont deux violonistes solistes qui se font écho, le premier éclatant, le second lointain, atténué par l'usage de la sourdine. Le tutti fournit un troisième degré d'intensité. L'œuvre, pleine de vitalité, comprend trois mouvements (largo encadré d'un allegro lumineux et d'un pimpant finale).

La « *Sinfonia* n° 20 » de Roman permet la découverte d'un Suédois de l'époque baroque. En quatre mouvements (allegro enchaîné à une sorte de sicilienne suivie de deux allegros) atteste la richesse de son inspiration et la vigueur de sa syntaxe.

Conduits par Baumgartner, l'Ensemble du Festival de Lucerne se défend d'une rigueur trop stricte comme d'une fantaisie débridée ; se garde d'une fermeté trop accentuée comme d'un charme trop mièvre. L'équilibre psychologique satisfait donc. Les contrastes, non tranchants, demeurent nets. Quant aux solistes, ils sont remarquables.

Outre la qualité intrinsèque du son, la stéréophonie fait ici merveille, en dissociant les groupes quand il faut et en localisant les réparties, ce qui crée une agréable « perspective sonore ». Légère réverbération au second violon solo, sans doute produite par un envoi discret à la chambre d'écho lors de l'enregistrement. Notice maigre. (9)

L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE

+ CHOSTAKOVITCH

Cette Symphonie n° 4, le compositeur en ajourna la première audition pendant 25 ans ! Intéressante, fort spontanée, constamment variée, elle captive mais n'est pas tellement cohérente. De nombreuses et excellentes idées la traversent... sans trop s'attarder, en raison d'une structure versatile. Son message humain n'est peut-être pas d'une haute portée. Néanmoins, nous estimons sincèrement qu'elle mérite l'écoute.

La durée totale de ses trois mouvements dépasse largement l'heure. (1) Le premier thème rappelle certain Prokofiev : véhément, presque maléfique. Le basson profite d'une accalmie pour gérer doucement le second thème. Le développement prend un tour dansant, goguenard, assez sarcastique, que les cordes affolent : le moment que choisissent les cuivres pour clamer leur protestation. Sorte de réexposition et nouvel apaisement. 2 - Court « *moderato* » jouant le rôle de l'habituel scherzo ; assez dansant, parfois fantasmagorique. Coda originale et excellente. 3 - Le basson exhale sa mélancolie, puis le hautbois, sur de sourdes pulsations de timbales. Sommet cuivré. Episode violemment caustique, s'orientant un instant vers le grotesque. Suit une danse inattenduement lyrique. Puis une séquence très scandée précède un choral éclatant dont la puissance empoigne. Conclusion éthérée.)

Avec Kondrachine à la tête de l'Orchestre de Moscou — chef et phalange ont créé l'œuvre — tout est très en place. L'exécution, très pertinente, est un chef-d'œuvre d'objectivité. Nuances et effets sont étudiés et efficaces.

La gravure nécessitant deux disques, on a complété par l'inscription sur la quatrième face de Hamlet, suite d'orchestre tirée d'une musique de scène (ronde de nuit, marche funèbre, danse, chasse, pantomimes, cortège, festin, chanson, berceuse, Requiem, tournoi, Fortinbras).

Ces pages d'inspiration classique sonnent bien et s'écoulent volontiers, mais ne parviennent pas à se faire « intemporelles » (ce qu'il eût fallu pour accompagner un tel drame) et sont souvent bruyantes. C'est la musique intellectuelle par excellence, émanant d'un réaliste.

La réalisation stéréophonique obtient une présence considérable. Le son est d'une qualité moyenne ; il y a de légères imperfections de pressage. Livraison en pochette double. (10)

MUSICOLOGIE

+ LES INTERVALLES

DE LA MUSIQUE ANCIENNE

Seul le disque pouvait permettre efficacement cette confrontation à la fois théorique et expérimentale entre les différentes gammes.

L'exposé de Jacques Chailley, directeur de l'Institut de Musicologie, est particulièrement clair (en la matière, cela est méritoire !). L'auteur s'est donné la peine de le dire lui-même, fort distinctement. Les exemples donnés sur des clavecins diversement accordés, étayent et confirment irréfutablement la cause.

Les séquences séparées traitent successivement des harmoniques (présentés dans leur juste exacte) puis du système pythagoricien (différences audibles avec le tempéré, entre les tierces, les intervalles chromatiques ascendants et descendants) du système zarlinien (comparaisons analogues : hauteur des notes variable suivant leur fonction. Pour pallier cet inconvénient : le tempérament) des tempéraments « inégal par petites quintes » (résultats fâcheux pour certains accords) et « inégal de Rousseau » (pourquoi il est le plus satisfaisant).

Opportune illustration de ces parallèles : la deuxième face présente des morceaux joués dans deux systèmes différents. Ainsi entend-on : 1) un Kyrie du XIV^e siècle et un fragment d'une messe de Machaut en pythagoricien, puis en tempérament égal (actuel) ; 2) deux branles de Gervaise dans le premier tempérament inégal, puis dans le tempérament égal ; 3) une bourrée — majeure — de Lebègue et « *La lugubre* » — mineure — de Couperin, en deuxième tempérament inégal, puis en tempérament actuel. Tout cela rend palpable, par exemple, l'aspect de « resserrement nivellateur » entre majeur et mineur, ainsi que l'« éclaircissement » dû aux dièses et « l'assombrissement » dû aux bémols ; « l'aplatissement égalisateur » de notre système moderne.

Tous les exemples sont joués par Veyron-Lacroix. L'enregistrement permet de juger sainement, grâce à sa fidélité et à sa régularité. Une notice explique la genèse et les caractéristiques de chaque système, ce qui allège l'exposé oral. Conclusion : un disque didactique qui s'imposait, intelligemment réalisé. (11)

FOLKLORE

+ LES ROMANIS

AUX SAINTES-MARIES DE LA MER

Ces séquences ont été prises au cours du grand rassemblement gitan annuel. Certaines font entendre des chanteurs et guitaristes, associés en nombre variable (jota; tientos flamencos; tangullo où les rythmes de danse brûlent; sábricas que scandent battements de mains; Tanguillo gitano; seguriyas por fandango; Tarenta) nous fournissant l'occasion d'entendre du beau, du vrai flamenco. Il y a aussi des pièces pour guitare seule.

D'autres morceaux, joués par toute une famille sur des instruments divers (marches) apportent un reflet tzigane. Enfin on entendra des chœurs à l'unisson l'émouvante « Complainte du peuple Rom », (où semble passer l'écho de toutes ses misères) et à 2 voix (« Chant d'union des tziganes évangéliques »).

En somme, deux éléments ethniques, deux tempéraments artistiques prédominants, se partagent la vedette : l'espagnol, le hongrois (il aurait été intéressé

sant de rechercher aussi parmi les minorités). On sent, toujours et partout, la foule présente : elle suit, marque le rythme, vibre, approuve : voilà donc un document humain.

Quelques dons réels émergent de cet ensemble d'amateurs (ainsi le brillant et sensible guitariste).

Tout fut capté sur le vif : dans les rues; sur les places, parfois à la sauvette; on n'a donc pas le droit de juger la technique.

Avec album broché illustré de photographies : études sur le peuple gitan, le problème de ses origines, de ses migrations, le cas social qu'il crée... (12)

Roland CHAILLON

- 1) Club Français du Disque 115 (33/30).
- 2) Voix de son Maître SAN 133/4 (33/30).
- 3) Harmonia Mundi 30 577 (33/30).
- 4) Erato STE 50 191 (33/30).
- 5) R.C.A. 645 031 (33/30).
- 6) D.M.F. 14 117 (33/17).
- 7) Philips 838 401 AY (33/30).
- 8) Supraphon SUA ST 50 475 (33/30).
- 9) D.G.G. 138 947 (33/30).
- 10) Chant du Monde LDX-A 8327 et 8 (33/30).
- 11) Erato LDEV 2028 (33/25).
- 12) Chant du Monde LDX-A 4283 (33/30).

53^e CONGRÈS C. M. F.

ORDRE DU JOUR DU CONGRÈS

- 1) Appel des délégués ;
- 2) Allocution du Président ;
- 3) Rapport du Secrétaire Général ;
- 4) Rapport du Trésorier ;
- 5) Rapport de la Commission de vérification des Comptes ;
- 6) Colloque sur l'enseignement musical dans nos sociétés, sur les examens fédéraux et sur toutes les questions artistiques.
- 7) Examen du vœu de la délégation de l'arrondissement de Valenciennes en faveur de l'organisation d'un concours national de classement ;
- 8) Stages en France et stage C.I.S.P.M. ;
- 8 B) Compte-rendu sur le stage Franco-Allemand à Klippenack (Wurtemberg). Ces échanges devront être réservés aux élèves ayant obtenu les meilleures notes aux Examens Fédéraux.
- 9) Journal, annuaire ;
- 10) Assurances ;
- 11) Montant de la participation de la C.M.F. aux frais de voyage des congressistes ;
- 12) Exposé sur les décisions prises par le Ministère de l'Education Nationale concernant l'enseignement de la musique à la suite des démarches entreprises depuis plusieurs années par le Comité National de la Musique, le Comité de Liaison pour la Sauvegarde de la Musique, le Comité de la C.M.F. et les Fédérations régionales. Question écrite par M. André Bord ;
- 13) Décorations : Entrevue MM. André Bord-Ehrmann auprès de M. Ventroux. Médaille C.M.F. de Chefs - 2 échelons. Palmes académiques ;
- 14) Etude sur l'organisation fédérale par Académie ;
- 15) Instruments attribués par la C.M.F. ;
- 16) Cartes du Comité de liaison pour la sauvegarde de la Musique ;
- 17) Elections : Comité, membres sortants rééligibles : MM. Anne, Fievet, Hugonnet, Rolando, Frémontal ;
Commission de vérification des comptes, membres sortants rééligibles : MM. Attyasse, Meulet, Saby ;
Commission de conciliation et d'arbitrage : MM. Angot, Siboulet, Wegl ;
Les candidatures aux différents postes doivent parvenir à la C.M.F. avant le 10 octobre 1965 ;
- 18) Dates des prochains congrès d'été : 1966, Auch (Gers) ; 1967, Tours (Indre-et-Loire) ; 1968, Tarbes (Hautes-Pyrénées) ; 1969, Ajaccio (Corse) ;
- 19) Questions diverses ;
- 20) Réunion du nouveau bureau : élection du président, des quatre vice-présidents, du secrétaire général, du trésorier et du trésorier adjoint.

HOMMAGE A PAUL DUKAS

(Suite de la page 1)
organisation de cette fervente commémoration. Au début du catalogue on pouvait trouver la très intéressante, claire et complète chronologie des principaux faits et événements ayant marqué la vie exemplaire du grand et noble artiste que fut Paul Dukas. Dans le présent article, nous allons pouvoir suivre, autant qu'il est possible d'en donner une idée générale dans un cadre aussi restreint, cette existence laborieuse et féconde qui a enrichi si magnifiquement le patrimoine musical français et, parlant plus largement encore, le trésor de la musique universelle.

Paul Dukas fit ses études générales non loin de sa maison natale, d'abord à l'école municipale Turgot, puis au lycée Charlemagne. Il était un élève particulièrement studieux, avide de s'instruire en toutes choses sous le contrôle de son père mais, de très bonne heure, il fut attiré par la musique car il avait en lui les prédispositions naturelles que lui avait léguées sa mère. Cet enfant, de tempérament admirablement équilibré par les vertus du cœur et de la raison, aussi sensible qu'intelligent, entreprit l'étude du piano avec Claire Hadamard et Pauline Royer. Il fit de très rapides progrès et, à l'âge de seize ans, il fut admis comme auditeur à la classe d'harmonie de Théodore Dubois au Conservatoire. Sa voie était trouvée, il deviendrait compositeur tout en continuant chaque jour d'élargir sa culture générale. A l'approche de certains artistes dont l'esprit finit par s'obscurcir en se concentrant trop exclusivement sur leur spécialité, sans voir plus loin, Dukas s'intéressait à tout ce qui est beau et grand, aussi bien dans tous les arts que dans les lettres et dans les sciences. Toute sa vie, il fut un grand esprit, et cela se sent dans toute sa musique. Le vers de Turenne devait lui servir de précepte, de règle de vie :

à l'homme qu'il était, rien de ce qui est humain ne pouvait rester étranger. Et ce salutaire précepte ne devait pas servir qu'à lui-même car il s'efforça toujours de l'inculquer à ses disciples quand il devint plus tard professeur de composition au Conservatoire.

Alors qu'il était élève de Théodore Dubois, Dukas s'essaya à la composition et l'une de ses premières productions fut un air de Clytemnestre écrit en 1882 et qui resta inédit. L'année suivante, ce fut une ouverture pour Le Roi Lear, également non publiée comme ce fut le cas pour l'œuvre suivante : l'ouverture de Goetz von Berlichingen, écrite en 1884. Cette dernière œuvre témoigne de la profonde admiration qu'éprouvait le jeune musicien pour l'illustre poète allemand Goethe. L'auteur de Faust devait d'ailleurs l'inspirer avec bonheur treize ans plus tard, donc en 1897, quand il lui fournit par la lecture de son hallucinante ballade le sujet de L'Apprenti Sorcier. Il est inutile d'insister sur le succès mondial que devait remporter ce « scherzo symphonique » sorti de la plume de Dukas sous l'inspiration goethienne.

En 1885, Paul Dukas fut admis à la classe de composition d'Ernest Guiraud où il fit la connaissance d'un certain élève qui allait bientôt révolutionner le monde de la musique : Claude Debussy. Tous deux étaient appelés à collaborer plus tard avec Maurice Maeterlinck, ce qui allait nous donner, pour la plus grande gloire de la musique française, deux purs chefs-d'œuvre : Pelléas et Mélisande, pour l'un, Ariane et Barbe-Bleue, pour l'autre.

Mais revenons à la classe de Guiraud et voyons ce que Dukas produisit alors dès qu'il reçut l'enseignement de ce maître. Il écrivit d'abord, pour piano, une « Introduction » au poème « Les Carrosses » de Jean Richopin et une cantate : Endymion, les deux œuvres

restées inédites comme quelques autres qui vont suivre. En 1886, Dukas remporta brillamment son 1^{er} prix de contrepoint et de fugue et c'est cette année-là qu'en fidèle wagnérien qu'il était (ce qui ne l'empêcha pas d'affirmer un talent très original et profondément français) qu'il fit son pèlerinage artistique à Bayreuth en même temps que Vincent d'Indy, Charles Bordes, Massenet, Alexandre Guilmant, André Messager, Louis Diémer, Albéric Magnard, Sylvio Lazzari, Georges Marty, Paul Vidal, pour ne citer que quelques noms de célèbres musiciens de chez nous. La même année, Dukas écrivit la cantate La vision de Saül, puis, l'année suivante, La Fleur, un chœur à quatre voix avec orchestre sur une poésie de Millevoje. Nous arrivons maintenant à 1888 où Dukas obtint le second Grand Prix de Rome avec sa cantate Velléda, le premier Grand Prix ayant été décerné à Camille Erlanger. En 1889, le jeune lauréat se représenta aux concours de Rome avec la cantate Sémélé, ayant le bon espoir, cette fois-ci, d'obtenir la récompense suprême, mais celle-ci ne lui fut pas accordée par l'Institut. Il n'y eut pas de premier prix, cette année-là. Dukas eut en sa faveur la voix de Camille Saint-Saëns, ce qui en dit long sur la valeur de sa cantate, mais ce fut principalement l'hostilité de Gounod, très influent alors à l'Institut, qui fut la cause déterminante de son échec. Cela ne l'empêcha d'ailleurs pas d'accomplir une prestigieuse carrière et de devenir un maître du plus haut rang. Son nom reste d'ailleurs en excellente compagnie parmi les illustres candidats à qui le premier Grand Prix a échappé puisque Saint-Saëns et Ravel sont du nombre, ce qui se passe de tout commentaire.

Après avoir vu s'évanouir ainsi sa vision d'un séjour à la Villa Médicis et en avoir pris philosophiquement son parti, Dukas alla faire un an de service militaire au 74^e R.I. à Rouen (1889-1890). Ayant eu la faiblesse d'écrire à son père que son séjour à la caserne n'était guère exaltant, le jeune fantasme reçut en réponse une vigoureuse semonce : « Je n'admets pas, lui dit Jules Dukas, qu'un être tant soit peu intelligent et d'esprit solide ne prenne pas virilement son parti de ce qu'il ne peut empêcher... quand au fond il n'est pas construit d'une argile plus raffinée que les autres... » Le jeune homme pratiquait pourtant la vertu de modestie, tout naturellement, mais il comprit que son cher père avait eu raison de l'admonester. Cette lettre de Jules Dukas à son fils figurait à l'exposition de la Bibliothèque Nationale dont j'ai parlé, non loin du livret militaire de Paul Dukas qui mentionnait dans un style résolument concis : « sait lire et écrire... a commencé l'escrime... ne sait pas nager ». Heureusement, Paul Dukas avait par surcroît quelques autres connaissances dont l'autorité militaire n'avait pas cru bon de faire état !

Réintégré dans la vie civile, Dukas écrivit en 1891 sa première grande œuvre qui devait être éditée, la très belle ouverture pour Polyeucte dont notre Radio Nationale et nos concerts dominicaux semblent avoir oublié l'existence puisqu'ils ne nous la font jamais entendre. Tant pis pour eux, soit dit en passant, mais surtout tant pis pour nous, ce qui est plus grave. En 1892, Dukas fit ses débuts de critique musical à la « Revue indépendante » et il faut insister particulièrement sur la qualité, la loyauté et l'indépendance de ses jugements. Il ajoutait à une compétence indiscutable que justifiait son génie de compositeur, une probité et une courtoisie que l'on peut citer à titre d'exemples. On peut s'en rendre compte en relisant ses critiques et ses substantielles chroniques qui s'étendent sur une longue période de quarante ans et qui ont été réunies, sous le titre « Les écrits de Paul Dukas sur la Musique » (1) dans un volume d'environ 700 pages contenant un portrait du maître et un avant-propos de Gustave Samazeuilh.

En 1893, Paul Dukas reçut un précieux hommage de son ami Debussy qui lui dédia sa partition de La Demoiselle élue et, deux ans plus tard, il se sentit hautement honoré en recevant de Saint-Saëns la pieuse mission d'orchestrer les trois premiers actes de l'opéra Frédégonde qu'Ernest Guiraud avait laissé inachevé lorsqu'il mourut subitement. Saint-Saëns composa entièrement les deux derniers actes mais c'est à Dukas, l'un des élèves préférés de Guiraud, qu'il confia l'orchestration des trois premiers actes.

Nous voici maintenant en l'an 1896 à partir duquel Paul Dukas composera ses œuvres maîtresses. Ce sera d'abord la Symphonie en ut majeur, partition magnifique qui devrait logiquement figurer au répertoire courant de nos concerts et de notre Radio. Qu'attend-on pour la révéler au grand public qui l'i-

gnore complètement, et pour cause ? En 1897, ce sera L'Apprenti Sorcier, ce parfait chef-d'œuvre qui, fort heureusement, est joué depuis sa création un peu partout dans le monde. Puis, en l'année de l'Exposition de 1900, Dukas composera son admirable Sonate en mi bémol mineur pour piano et commencera sa partition d'Ariane et Barbe-Bleue, laquelle devait être achevée et exécutée sept ans plus tard. Entre temps furent écrits pour piano ces remarquables Variations, Interlude et Finale sur un thème de Rameau que la Radio devrait nous faire entendre fréquemment alors qu'elle les laisse complètement dans l'ombre sans qu'on puisse vraiment s'expliquer un tel abandon. A propos de cette œuvre je dois également signaler que la discographie française, bien loin de faire un légitime effort en faveur de Paul Dukas, précisément pour son centenaire, a cru bon de faire tout le contraire en retirant définitivement de la vente l'unique enregistrement qui figure pourtant encore, mais fallacieusement, au catalogue général. Je me permets de faire quelques commentaires à ce sujet dans l'article intitulé « Pour une discographie nationale » que l'on trouvera un peu plus loin.

Cela dit, revenons à la merveilleuse carrière de Paul Dukas. En 1906, il nous donna sa poétique Villanelle pour cor et piano, qu'il écrivit comme morceau de concours au Conservatoire et, en 1907, le 10 mai, nous eûmes enfin, à l'Opéra-Comique, la révélation du très grand chef-d'œuvre qu'est Ariane et Barbe-Bleue. Je ne m'étendrai pas aujourd'hui sur l'importance de cet événement dans le monde de la musique mais je ne manquerai pas d'en faire le sujet de mon article du mois prochain. Il convient en effet, d'insister sur une partition de la plus haute valeur qui devrait être aussi connue du public que le Pelléas de Debussy et qui est digne d'être enregistrée intégralement sur disques. L'été dernier, l'O.R.T.F. en a donné fort brillamment une retransmission à laquelle Tony Aubin, l'un des meilleurs disciples du maître, avait apporté tout son art et toute sa conscience de chef d'orchestre en affectueux hommage de reconnaissance. Nous espérons bien que l'Opéra ne manquera pas d'en faire bientôt une éclatante reprise.

En 1909, Paul Dukas fut nommé professeur de direction d'orchestre au Conservatoire, poste qu'il occupa jusqu'en 1912 et, en 1910, il fut chargé de l'inspection générale de l'enseignement musical en France. L'an 1912 est marqué par la composition du poème chorégraphique La Péri, cet autre somptueux chef-d'œuvre qui fut représenté pour la première fois sur la scène du Châtelet le 22 avril, dansé par Natacha Trouhanowa, et qui remporta un triomphal succès. Cette œuvre figure heureusement au répertoire de nos concerts et de la Radio, avec cette merveilleuse Fanfare d'introduction, impressionnant et mystérieux portique sonore. La Péri fut la dernière grande œuvre orchestrale du maître. Pendant la guerre, Paul Dukas eut la douleur de perdre son père, en 1915. L'année suivante il épousa Suzanne Pereyra (1883-1947) dont la sœur Marie-Louise fut musicologue et bibliothécaire du Conservatoire. Par ce mariage, Dukas devint aussi le beau-frère de Léon Blum. En 1919 naquit sa fille Adrienne qui, vingt-huit ans plus tard, à la mort de sa mère, devint son unique héritière. Adrienne Dukas fut toujours scrupuleusement attentive à défendre les œuvres si belles que nous a laissées son père. C'est ainsi qu'elle interdit formellement de laisser porter à la scène, sous forme de ballet, L'Apprenti Sor-

cier. De son vivant, Dukas s'était toujours opposé à l'adaptation chorégraphique de son diabolique scherzo. Quand il fut mort, le chorégraphe Harald Lander avait réussi à transgresser cette volonté, en 1940, sur la scène du Théâtre Royal de Copenhague mais, depuis, Adrienne Dukas a toujours su faire respecter strictement le désir de son père.

A partir de 1919, Dukas avait repris ses critiques musicales au journal « Le Quotidien » mais il ne composait plus guère. Sa dernière composition fut une pièce pour piano dédiée à Sergeoussevitzky, restée inédite et qui date de 1925. En 1923, le grand musicien avait été fait officier de la Légion d'Honneur et, deux ans auparavant, Gabriel Fauré lui avait dédié affectueusement son 2^e Quintette, op. 115. C'est en 1928 que l'auteur d'Ariane fut chargé d'enseigner la composition au Conservatoire National. Il forma dans sa classe des disciples de la plus haute qualité dont plusieurs obtinrent ce Grand Prix de Rome qui lui avait été refusé une quarantaine d'années auparavant. C'était pour lui une élégante façon de prendre sa revanche. Citons, parmi ses élèves qu'il aimait tant : Maurice Duruflé, Tony Aubin, Yvonne Desportes, Elsa Barraine, Jean Hubeau, Claude Arrieu, Olivier Messiaen, G. Hugon, René Dulos, G. Favre, P. Revel, Maillard-Verger, Marcel Dautremat, Daniel Joly. Paul Dukas enseigna également la composition à l'Ecole Normale de Musique et, dans cet établissement, il compta parmi ses élèves Yvonne Lefebure, Irène Baume, Auguste Schirlé, A. Mangeot. L'illustre musicien sut être pour tous ces excellents élèves, tant au Conservatoire qu'à l'Ecole Normale, un maître idéal et d'une suprême bonté. Tous ont gardé de lui un ineffaçable souvenir, une réelle vénération pour on génie en même temps que pour sa paternelle bienveillance, sa droiture et son dévouement.

En 1934, une aussi magnifique carrière fut couronnée officiellement par l'élection de Paul Dukas à l'Institut de France. Après deux tours de scrutin, devant Raoul Laparra, Charles Levadé et Marcel Samuel-Rousseau, Dukas accéda au fauteuil de l'Académie des Beaux Arts qu'avait occupé chronologiquement avant lui : Berlioz, Félicien David, Ernest Royer, Gabriel Fauré et Alfred Bruneau. Hélas ! le bon maître ne devait pas longtemps prendre part aux travaux et délibérations de l'illustre compagnie sous la coupole de l'Institut. Comme l'a écrit Gustave Samazeuilh dans son livre (2) que je recommande chaleureusement à nos lecteurs : « en quelques instants, dans la nuit du 18 mai 1935, après une soirée passée gaiement avec les siens, la mort est venue le prendre, une mort digne d'une vie sans tache et sans défaillances... » Son cœur généreux, malade depuis déjà quelque temps, s'était subitement rompu.

Paul Dukas ne fut pas seulement un génial artiste qui honora noblement la musique française. Il fut aussi un homme juste au grand cœur que tous ses confrères aimaient profondément. Dans ses écrits sur la musique, il nous a laissés des observations et des conseils que nous avons le devoir de méditer. Je ne manquerai pas de les utiliser au cours de futurs articles dans ce journal, pour notre plus grand profit à tous.

En cette année du centenaire, il nous est salutaire de nous recueillir dans le souvenir d'une aussi haute conscience.

André PETIOT.

- (1) Société d'Editions Françaises et Internationales, Paris.
- (2) « Paul Dukas », Durand et Cie, Paris.

LE COIN DES JEUNES

« Les Français n'ont point de musique et n'en peuvent avoir ».

Voilà qui est net, clair et précis ! C'est Jean-Jacques Rousseau qui a écrit cela. Il ne vivait pas à l'époque du slogan mais une telle proclamation vaut bien ces ritournelles que l'on ressasse tellement qu'elles finissent par s'ancren en nous à tel point qu'on les répète et qu'on les concrétise sans réfléchir. S'il s'agit d'un produit doué d'un pouvoir merveilleux qui supprime l'effort, rend la vie facile alors le slogan devient un bienfait mais quand une telle assertion est signée par un philosophe, littérateur, compositeur de musique et musicographe, quand un homme célèbre fait école c'est plus grave.

L'éminent critique musical André Caproy s'est écrié : Rousseau mal-faiteur ! en intitulant ainsi un chapitre de son volume si intéressant qui porte en titre La musique et le peuple en France. D'autres que lui se sont indignés. Je n'ai pas l'intention de me lancer dans une diatribe et il sera plus utile, si vous voulez bien me suivre, de nous

promener dans le passé puis de voir ce qui se passait chez nous à l'époque de M. Rousseau et enfin de le dépasser puisque d'après lui nous ne pouvions pas avoir de musique. Nous verrons bien ainsi dans le long parcours que nous allons entreprendre si (toujours d'après J.-J. Rousseau) « La musique française est une vie grasse qui se traîne péniblement » si « la langue française est impropre à la musique » et si « l'harmonie des compositeurs français, n'est que du bruit ».

Le Français n'est pas né musicien ?

De quelle nationalité est ce moi, ne franciscain du couvent de St-Amand, bien oublié et qui, entre 840 (?) et 930, inventa l'organum ou diaphane. Cela consistait en deux voix qui, partant et revenant à l'unisson, s'écartaient l'une de l'autre à distance de quart ou de quinte en valeurs égales. Si peu qu'il ait fait c'est tout de même le père de l'harmonie ! Il s'appelait Hucbald.

Passons rapidement en saluant tant de troubadours et trouvères qui nous ont laissé une mine de joyaux

sonores frais, comme ces statues, en bois sculpté du XVI^e siècle et qui semblent avoir été peints hier. Voulez-vous quelques noms de ces musiciens ? Ils sont aussi beaux que leurs œuvres !

Bernard de Ventadour Gaulcem Faidit, Marcabru, Guillaume IX de Poitou (le plus ancien troubadour), Bertrand de Born, Pierremaucier, Richart de Semilly, Gacebrulé, Thibaut de Champagne Guiraud de Bornell, Regnaud (sire de Coucy), la comtesse Béatrice de Die (l'une des rares femmes troubadour) et combien d'autres de moindre importance ou qui sont restés anonymes.

Où donc est né Adam de la Halle, précurseur de l'opéra-comique, qui restera célèbre avec son Jeu de Robin et Marion, le Jeu de la feuillée, plusieurs autres jeux et ses rondeaux ? Ne l'appelaient-ils pas, à cause de sa disgrâce physique, le Bossu d'Arras ? Or cette ville eut un rayonnement artistique comparable à celui de nos grandes cités provençales : Aix, Avignon, Arles. Là encore nous sommes en France ? Le rôle des musiciens de cette époque fut considérable. Ils ont contribué à former une musique savante de plus en plus indépendante de la musique religieuse et ont perfectionné les instruments et leur art préparé un répertoire.

La France fut-elle étrangère au plain-chant ? Si l'abbaye de Saint Gall (en Suisse, pays de J.-J. Rousseau) fut célèbre par la beauté de ses manuscrits, elle fut supplantée par l'Ecole de Metz dont la notation montrait une recherche supérieure. Quant à l'abbaye Saint-Martin de Limoges, elle fut l'une des plus riches de la chrétienté.

Après l'organum d'Hucbald, bientôt suivi de variantes, la polyphonie devait prendre son essor. L'Ecole de Notre-Dame de Paris devait fournir deux grands maîtres, tous deux organistes de cette cathédrale, Léonin, sous la forme de l'organum à deux voix écrit des compositions rythmées tandis que Pérotin-le-Grand composa pour trois et quatre voix en se servant d'un nouveau procédé : l'imitation. Il fixa les règles définitives de l'organum, du conduit (forme nouvelle contemporaine de Pérotin) et du motet. Son influence fut considérable en France et en Angleterre. C'est de cette époque que date l'ars antiqua.

Avec Philippe de Vitry (1291-1362) s'ouvrait l'époque de l'ars nova, l'apparition de la tonalité, l'usage de la mesure binaire, ses organa à trois ou quatre voix sont précédés de courtes introductions instrumentales. Pour lui « Les notes se tiennent sur la portée de quatre lignes, comme la doctrine repose sur les quatre Evangiles ». Il préparait le second âge de la polyphonie.

En ce XIV^e siècle un nom se détache, un nom à retenir, celui du Champenois Guillaume de Machaut, le plus grand musicien de l'époque (1300-1377). Il tenait ceci des troubadours, et trouva qu'il était poète et musicien mais beaucoup plus musicien que poète. L'influence de ce grand voyageur fut considérable tant en France qu'en Italie et en Europe Centrale. Il fut au service de Jeanne de Navarre (épouse de Philippe Le Bel) puis s'attacha à Jean de Luxembourg par qui l'art français devait pénétrer en Bohême et à Charles V de Valois. On crut que sa célèbre Messe

Notre-Dame à quatre voix avait été écrite pour le sacre de Charles V mais elle est antérieure de quatorze ans à cette cérémonie. Le Credo, le Sanctus et l'Agnus Dei de cette œuvre contiennent des nouveautés harmoniques et sont des pièces remarquables. Machaut est célèbre aussi par ses Rondeaux, Virelais (genre où musique et poésie sont étroitement liées) par ses Motets à une ou plusieurs voix sur des sujets religieux ou profanes. Que dire de ses Ballades ! Il en écrivit plus de deux cents dans lesquelles on fait d'intéressantes trouvailles rythmiques et harmoniques provoquées par l'écriture linéaire qui devait préparer les âges futurs de la polyphonie. Machaut devint chanoine de Reims où il mourut.

Il est dangereux de vivre en même temps que de tels êtres car leur lumière accuse l'ombre de ceux qui ne sont pas, sans valeur mais qui n'ont pu qu'imiter le maître sans l'égaliser. A quoi bon les citer tous et bornons-nous à inscrire quelques artistes, de valeur tels que Grimache, Tapissier, Carmen, Baudouin de Cordier et Grenon.

Je ne fais pas preuve de sectarisme en me bornant à l'école française mais je rappelle le but de ces lignes : démontrer l'injustice de Rousseau. Bien sûr que l'Italie ne restait pas inactive et qu'un Ars nova de caractère différent s'opposait à celui de Guillaume de Machaut. Le Madrigal naissait à Florence et les protagonistes de cet art Dietro Casella et Francesco Landrini devaient influencer le célèbre anglais Dunstable. Revenons de suite en France où les regards devaient quitter Paris et la Champagne pour se tourner vers le Nord où naquirent les deux derniers représentants importants, de l'Ars nova, Guillaume Dufay (1400 ? - 1474) fit ses études musicales à la maîtrise de son pays natal : Cambrai. Il entra à la chapelle pontificale de Rome, séjourna à Florence et à Bologne puis revint à sa ville d'origine. Chanoine-musicien célèbre, Philippe Le Bon le nomma maître de sa chapelle. Il laissa des œuvres de haute qualité telles que ses messes. Celle qui emprunte le thème populaire de l'Homme armé est une des plus connues. Une autre intitulée Se la face ay pale est franchement tonale et plusieurs de ces messes contiennent une polyphonie savante, lumineuse et révéleront une foi profonde. Il ne dédaigna pas la musique profane et signa Ballades, Rondeaux et Romance, où l'on découvre toute la pureté de son style contrapuntique. La Belle se sied dans la tour se classe parmi les plus belles réussites dans ce domaine.

Si Binchois (1400 ? - 1460) naquit à Mons, il servit le duc de Bourgogne et c'est à Paris qu'il subit l'influence des maîtres français. C'est dans l'art profane qu'il se distingua avec esprit et finesse. Ses chansons telles que De plus ou plus se renouveau. Filles à marier montrent une virtuosité d'écriture plus peut-être dans la forme que dans le fond. Une période nouvelle devait commencer, mais avant de la parcourir permettez que je vous rappelle déjà que selon M. J.-J. Rousseau « Les Français n'ont pas de musique et n'en peuvent avoir ! » !

Pierre PAUBON.
(A SUIVRE)

vait que fêter un fort beau talent mis au service d'une page classique prenant, dans la paix nocturne, et délicieusement sa vraie dimension.

L'audition à la Galère comportait, en outre, la Suite du Roi Arthur, de Purcell, laquelle, ouvrant le concert, mit l'assistance en état de grâce. On entendit, en outre, le célèbre Adagio d'Abinoni, une pièce de S. Barber, Adagio For Spurlings et, en clôture, la Sinfonietta d'Albert Roussel.

Il s'agissait, on le voit, d'un programme varié et bien équilibré. Si son exécution s'avéra sans reproche, cela fut dû, sans doute, au soin apporté à l'exécution par tous les pupitres de l'ensemble symphonique, mais aussi à l'amicale et vigilante impulsion du chef d'orchestre, M. Raymond Diederich, directeur de l'école municipale de musique de Saint-Malo. Maestro et exécutants collaborèrent dans la même quête de perfection et le firent avec fruit.

Une belle assistance suivit cette audition. Au premier rang, on remarquait MM. Callame, maire de Saint-Malo ; Clément, sous-préfet ; G. Coudray, maire de Paramé ; Martin et Cotteret, adjoints maioulins ; Livinec, Vallier, conseillers municipaux ; Chabot-Morisseau, administrateur en chef de la Marine.

Extrait de l'« Ouest France »

La Société de Musique de Chambre Campra, Aix-en-Provence.

La Société de Musique de chambre Campra, fondée à Aix-en-Provence en 1952, se consacre à la musique de chambre classique du XVII^e et du XVIII^e siècles. Cette spécialisation lui donne un caractère tout à fait particulier parmi les sociétés musicales de la région.

La vingtaine d'exécutants amateurs qui la composent, issue de tous les milieux sociaux, est uniquement sélectionnée d'après les aptitudes musicales et la volonté de travail régulier et persévérant ; ses membres se sont astreints à une discipline rigoureuse qui ne s'est pas démentie depuis sa création (deux répétitions par semaine de fin septembre à fin juin).

Les concerts Campra, parfois publics, souvent destinés à la jeunesse scolaire, sont gratuits, et la Société ne vit que des subventions modestes de la Confédération et de la Municipalité ; elle a pu acquérir à ce jour une bibliothèque de 75 matériels complets d'œuvres pour orchestre de chambre (Abinoni, les Bach, Corelli, Haydn, Mozart, Quantz, Vivaldi...).

Son premier chef, C. Zaffini, professeur de hautbois à l'Ecole Nationale de Musique d'Aix (aujourd'hui chef de l'Ensemble instrumental de Provence), a fait revivre Campra, dans la Suite extraite d'Idoménee par exemple. Un musicien aixois, H. Germainet, a ensuite dirigé plusieurs années la Société Campra avec un dévouement admirable ; sa mort prématurée, en 1962, fut un deuil extrêmement sensible pour ses musiciens qui étaient tous ses fidèles amis.

La baguette fut reprise en octobre 1962 par l'excellent professeur de l'Ecole Nationale de Musique d'Aix, P. Descluse, si connu comme contre-bassiste, chef de chorale, etc...

L'esprit qui anime la Société Campra, c'est le désir de répandre le goût d'une musique pure et noble dans un public qui n'a pas toujours l'occasion d'assister à de « grands concerts », ou qui n'y a pas été préparé. Aussi l'exécution de chaque morceau est-elle précédée d'un commentaire qui situe l'œuvre, en souligne les traits caractéristiques, esquisse la vie ou l'originalité du compositeur.

Une harpiste (1^{er} prix du Conservatoire National de Paris) et une cantatrice, toutes deux de grand talent, se sont, cette année, jointes aux instrumentistes de la façon la plus désintéressée, donnant au programme une variété et un intérêt tout à fait singulier (1).

Un usage constant de la Société Campra a fait une règle de l'anonymat de ses solistes.

La Société Campra offre bien volontiers son concours bénévole aux chefs de musique de la région désirant organiser une soirée musicale dans leur localité (hors la période des grandes vacances).

23 MAI 1963
(1) Le programme 1963-64 comportait : Chant et harpe : Lullu, Chant de Venus, de « Tiphée » (1675) ; Campra, Rondeau des « Fêtes vénitienes » (1710) ; Chant, harpe et Clavecin : Rameau, Ariette d'Hippolyte et Adèle (1733).

PROGRAMME DE LA SAISON 1964-65

1. Haendel (1685-1759) - Ouverture de Rodelinda (1725). — Haendel, né la même année que J.-S. Bach, apporta la composition en quatre temps que l'orgue, le vio-

lon, le hautbois. Maître de chapelle du Prince-Electeur de Hanovre. Il part bientôt pour Londres : cet Allemand va devenir le plus grand compositeur d'Angleterre. Il écrit une foule d'œuvres très diverses : opéras, musique religieuse... L'Electeur de Hanovre proclamé Roi d'Angleterre sous le nom de Georges 1^{er} ne fut pas rigueur de son départ d'Allemagne. Tout semble sourire à Haendel, qui atteint à la gloire de son vivant, et qui fut enseveli à la cathédrale de Westminster.

L'ouverture de l'opéra « Rodelinda » débute par une « Ouverture à la française ». Grave solennel, que suit un Presto fugué à trois temps. Puis, un Menuet modéré développe sa mélodie serene, pleine d'un charme grave et d'une sensibilité contenue.

La musique de Haendel est toujours vivante, éloquent et pleine d'une noblesse vraie.

2. Jean-Christien Bach (1735-1782) - Sinfonia en mi b. — Jean-Christien est le plus jeune des onze fils du grand Jean-Sébastien Bach. D'abord élève de son frère Charles-Philippe-Emmanuel, il rompt avec la tradition familiale, étudie en Italie, devient organiste de la cathédrale de Milan. A 27 ans, il est nommé maître de musique de la Reine d'Angleterre ; il demeurera dans ce pays jusqu'à sa mort ; on l'appellera le « Bach de Londres ». Son influence fit prévaloir dans l'Europe du Nord le goût et le style de l'école napolitaine, chantante et sensible. J.-Ch. Bach fut pendant deux ans, le professeur de Mozart, enfant.

Cette « Sinfonia » est composée pour les cordes, deux hautbois (ou flûtes) et deux cors.

D'abord, un Allegro à quatre temps. Puis un Andante très souple, très mélodieux : le chant est confié aux premiers violons sur un accompagnement de cordes en pizzicato (effet de harpe).

Un Menuet vif conclut cette œuvre chantante et joyeuse, qui fait songer au meilleur Mozart.

3. Alessandro Scarlatti (1659-1725). — C'est un de ces compositeurs italiens de l'époque classique, que notre époque

a redécouverts. Il fut maître de chapelle de la Reine de Suède, Christine, exilée à Rome, puis maître de chapelle à Naples, puis encore à Rome. En 1708, il regagna Naples où il mourra. En 1708, il regagna Naples où il mourra, célèbre pour son enseignement et ses innombrables compositions, dans les genres les plus divers (sacrés et religieux). Presque toute cette musique est restée manuscrite, car au XVIII^e, au XVIII^e, le compositeur devait renouer constamment son répertoire original et s'inquiétait peu de la survie de ses œuvres.

La « Sinfonia en fa » pour cordes et deux flûtes comporte cinq mouvements : 1) Un allegro où les deux flûtes répondent aux violons ; 2) un adagio chanté surtout par les flûtes ; 3) une fugue (tout à fait classique) ; 4) un autre adagio confié exclusivement aux flûtes accompagnées d'un violoncelle ; 5) un allegro final, sorte de marche joyeuse, très entraînante.

4. Benjamin Britten (né 1913) - Simple Symphony (1931). — Le plus connu des compositeurs britanniques contemporains, comme les vieux maîtres, écrit dans tous les genres. C'est aussi un pianiste virtuose et un excellent chef d'orchestre. Il nous a dit ses Intentions : « La musique, pour moi, c'est la clarification... Ma technique consiste à éliminer tout l'inutile ; attendre à la parfaite clarté d'expression, tel est mon but ».

« Simple Symphony » (pour cordes seules) est basée sur des thèmes écrits quand l'auteur avait de 9 à 12 ans. Elle est composée de quatre mouvements :

1) Boisterous Bourrée (Bourrée tapageuse, bruyante) à deux temps ; 2) Pizzicato (Pizz. enjoué). Tous les instruments pincés les cordes : effet de guitare ou de harpe ; 3) Sentimental Saraband, poco lento et pesante. La Sarabande est une danse à trois temps, lente et noble, venue d'Espagne, à la ligne mélodique très chantante ; 4) Frolicsome finale (finale espiègle) à 2 temps prestissimo : ce dernier mouvement vit termine dans l'effrénée cette œuvre d'un adolescent anglais d'avant la dernière guerre.

Pierre DESPLANCHES,
Prof. au Lycée Mignet.

UN PRECURSEUR

(Suite de la page 1)

Cependant des réformes récentes (3) qui partent du solfège, problème de l'éducation musicale de premier ordre, révèlent de nouveau que ces questions se posent comme toujours.

Il n'y a pas de doute, que, si l'on veut connaître les véritables sources et les forces artistiques et théoriques de notre époque, il faut chercher les bases de l'éducation musicale en nous acheminant vers le passé. Nous nous arrêtons à la fin du 18^e et au début du 19^e siècle, arrivés dans une époque, où une culture musicale scolaire n'existe presque pas. Ce n'était que peu à peu que l'idée d'une éducation musicale populaire gagnait du terrain à côté de l'enseignement professionnel. En France, il n'y eut des initiatives officielles pour résoudre ces problèmes qu'à partir de 1819. Ces premiers essais se lient étroitement au nom de Wilhelm (Guillaume-Louis Bocquillon, 1781-1842).

En Allemagne, c'est l'année de 1810 qui est la plus féconde quant aux publications de pédagogie musicale. Toutes sont fondées sur les idées de Pestalozzi : l'ouvrage du Pfarrer Maier, Rottweil, aussi bien que celui de C.A. Zeller, et surtout celui de Pfeiffer-Nägeli (4). En France, c'est un solfège, publié en 1808, qui peut être comparé avec ces publications allemandes, c'est « Le nouveau solfège avec accompagnement de piano, dans lequel le phrasé est réduit en principes » de J.-J. de Momigny, musicien hennuyier qui, dès 1800, vivait à Paris comme éditeur, compositeur et théoricien. Après sa mort (1842) il fut oublié ; c'est le grand musicologue allemand Hugo Riemann, qui, au début de notre siècle (5), reconnut la valeur des théories musicales de Momigny en le qualifiant de « père de la théorie du phrasé ».

L'année de la publication du solfège de Momigny appartient à l'époque où l'étoile de Napoléon brillait dans toute sa splendeur. Et, chose singulière, la destinée de l'ouvrage de Momigny est jointe aux noms et aux institutions qui, à cet égard, frappent l'intérêt de l'historien. Le 29 floréal, an X (19 mai 1802), Bonaparte, alors Premier Consul, créa la Légion d'Honneur. Peu de temps après, le 3 décembre 1805, fut décidé l'établissement d'écoles, réservées exclusivement à l'éducation des filles des membres de la Légion d'Honneur. Un décret, daté du 10 juillet 1806, fit de l'ancienne résidence du comtable Anne de Montmorency, le château d'Ecouen (Seine-et-Oise), le siège de l'école. Qualifié de Maison impériale Napoléon, l'établissement fut mis sous la surveillance du comte de Lacépède, premier grand chancelier de la Légion d'Honneur. Jouissant en tant que savant d'une réputation européenne, il prouva ses connaissances dans le domaine de la musique en publiant une « Poésie de la musique » (1785). Momigny qui, dans ses écrits,

s'appuie quelquefois sur la « Poétique » de Lacépède, avait en lui un protecteur d'une grande importance. C'était dans le foyer de Lacépède qu'on exécutait les partitions de Momigny, surtout ses quatuors, dont l'œuvre 1^{re} fut est dédiée. Ses théories et idées nouvelles furent approuvées par Lacépède.

Celui-ci, tout en favorisant l'éducation musicale, encourageait le théoricien à rédiger un ouvrage élémentaire qui pourrait servir de base à l'enseignement de la musique à Ecouen. Momigny, appliqué alors dans des conférences et des cours publics à divulguer son « Cours complet d'harmonie et de composition », paru peu de temps auparavant (1803-06), connut le succès. Puisque la Section de musique de l'Académie des Beaux-Arts de l'Institut qui, par médiation du ministère, devait juger son ouvrage, faisait tarder le jugement, Momigny n'hésita pas à prendre des initiatives. Un peu de mois, il écrivit le solfège. Dès le 18 juin de l'année suivante, le Journal de l'Émancipation annonça l'ouvrage. Voici ce qu'il en dit : « ... même quelques années plus tard dans l'Encyclopédie méthodique (1) 370.11 ».

« Donner l'explication des signes avec lesquels on écrit la musique, en une suite de leçons graduées, telles sont les idées d'après lesquelles on a composé tous les solfèges. Ces idées sont celles qu'on devait avoir, sans doute ; mais si l'on était arrivé à une époque où des découvertes réelles et importantes exigeaient une nouvelle manière d'envisager le discours musical ; s'il était prouvé que l'analyse de ces discours est mal faite ou entièrement négligée ; si l'on avait acquis la certitude que l'on n'eût que très imparfaitement compris ce que sont les genres, la mesure et le système général de la musique ; si une nouvelle théorie de la musique était devenue nécessaire, comme il a été nécessaire d'expliquer le système de l'Univers d'après des principes plus simples, plus naturels et mieux raisonnés ; on sent combien il serait précieux que celui qui aurait fait toutes ces découvertes se fût occupé lui-même d'appliquer sa doctrine à un ouvrage propre par sa nature à fournir les moyens d'en faire développer tous les éléments. C'est là précisément ce que fit M. de Momigny dans le nouveau solfège, où le phrasé est réduit en principe ».

Au frontispice l'auteur se montre généreux de deux côtés : il présente ses hommages au fondateur de la Légion d'Honneur et de l'Ecole d'Ecouen en faisant armer le blason impérial. D'autre part il dédie son ouvrage au comte de Lacépède. Imprimé et publié dans sa propre maison d'édition, situé alors sur le boulevard Poissonnière, n° 20, l'ouvrage, tenant IV et 148 pages in-8°, a pour titre complet :

L'activité de nos orchestres fédérés de Musique de chambre

Jolie variante du « Songe d'une nuit d'été ». L'orchestre de chambre de St-Malo se fait chaleureusement applaudir au château de la Duchesse-Anne.

Les mélomanes sont nombreux sur la Côte d'Emeraude qui compte, par bonheur, maintes sociétés musicales.

Cependant, Saint-Malo est la seule station à posséder un Orchestre de Chambre, ce qui lui permet, pendant la saison, d'offrir aux gourmets, de savoureux concerts symphoniques.

Une manifestation de ce genre s'est déroulée, mardi soir, au château de la Duchesse Anne, dans l'imposante figure de proue que constitue la Galère.

On nomme de la sorte un ouvrage triangulaire pointé vers le Sillon, large salle de plein air pourvue d'une acoustique excellente pour peu que le nord soit bien maître une sourdine à son grand orgue. C'est ce qu'il fut ; aussi, le concert donné à la Galère, avec l'exquise complexité d'une nuit calme et douce, fut-il un enchantement.

En effet, et ce sera notre premier met, il convient d'englober dans les mêmes félicitations le

maestro et les exécutants, M. R. Diederich et tous les artistes qui firent applaudir une fort jolie fête des sons, sérénade dédiée par Saint-Malo au granit, aux flots et aux grèves de la Côte...

Trois membres de l'Orchestre ont droit au podium des champions : Mme Montier-Hermer, professeur au Conservatoire de Rennes, et M. J. Grivet, professeur à l'école municipale de musique de Saint-Malo, l'un et l'autre violonistes.

Ces deux artistes se mirent en vedette dans un des multiples concertos de Vivaldi, pièce en ré mineur, écrite pour deux violons, piano et orchestre à cordes.

Les deux violonistes solistes furent remarquables et tout en applaudissant, in petto, Mme Montier-Hermer, nous ne pouvions nous empêcher d'admirer M. J. Grivet qui, ichthyologue surmené le jour, trouve néanmoins le temps, de nuit, de faire magnifiquement chanter un violon désolé.

Avec le concours de l'orchestre, l'œuvre de Vivaldi fut exécutée dans un style clair, médusant, qui ne pouvait que provoquer le contentement.

Le troisième soliste était M. Thomas, hautboïste, professeur au Conservatoire de Rennes, que nous entendîmes dans un Concerto de Telemann. Ici encore, on ne pou-

Le nouveau solfège avec accompagnement de piano, dans lequel le phrasé est réduit en principes, à l'usage de la maison impériale Napoléon, établie au château d'Ecouen pour l'éducation des filles des membres de la Légion d'Honneur, dédié à son Excellence de la Légion d'Honneur, le comte de Lacépède, grand chancelier de la Légion d'Honneur, président du Sénat, etc., etc. Par Jérôme-Joseph de Momigny, auteur du cours complet d'harmonie et de composition Œuvre XX.

La page de titre montre d'une façon héraldique conséquente les armoiries de l'Empire napoléonien. A ce qu'il semble, le graveur s'en est tenu aux représentations officielles du blason impérial, elles étaient alors répandues et leurs estampes étaient faciles à trouver. Cependant on doit remarquer que dans les bornes des possibilités héraldiques, il a cherché à y mettre son propre style. Quant aux détails, le blason se présente de manière suivante : L'écu à l'aigle impérial est entouré du ruban de la croix de la Légion d'Honneur. Au-dessus de l'écu on remarque le casque dans les formes typiques pour les armoiries de l'Empire, surmonté de la couronne impériale napoléonienne. L'écu, le casque et la couronne sont entourés d'un manteau d'armes en forme de tente d'armes. Cette tente s'appuie évidemment sur les formes de décoration de l'Empire : elle montre à l'extérieur les abeilles d'or napoléoniennes (à vrai dire, mérovingiennes). Derrière deux sceptres croisés, l'un couronné d'une main prêtant serment, l'autre avec la représentation d'un souverain assis sur le trône, dont le tableau rappelle les modèles carolingiens.

Momigny lui-même a raconté plus tard les destinées de son ouvrage, qui avait été rangé par Lacépède parmi les ouvrages devant servir de base à l'éducation musicale à Ecouen ; puis on confia à l'auteur la tâche de donner aux institutrices de musique qui devaient être nommées bientôt un premier contact avec les idées nouvelles de sa théorie. Cinquante exemplaires furent mis à sa disposition (ce qui correspondait au nombre des élèves). Pour des raisons « inutiles à indiquer », dit Momigny, les institutrices ne furent pas nommées, « et la vérité ne fut point retirée du puits où M. de Momigny l'avait placée ». On ne connaît pas les causes de cette faillite. Bien que la musique figurât parmi les disciplines de l'enseignement, probablement les maîtresses prévues d'abord, ne furent-elles pas nommées en définitive. Comme le dit L. Brasier dans son « Histoire des maisons d'éducation de la Légion d'Honneur » (p. 143), c'était Mlle Reiner qui enseignait le chant. Pour la musique religieuse on avait chargé un prêtre de l'Oratoire, M. Lebrun ; et de l'enseignement des différents instruments s'occupaient Mlle Glaty et Mlle Léger. En 1807-08, 60 élèves étaient à Ecouen, en 1809 on dépassait les trois cents. Bientôt Ecouen devint trop petit. Par décret du 25 mars 1809 une deuxième école de la même espèce fut installée à l'ancienne abbaye de Saint-Denis. En ce qui concerne la musique, elle ne tarda pas à surpasser celle d'Ecouen. Les deux institutions subsistent encore.

Momigny commence son ouvrage par la devise éprouvée : ne pas corriger, mais éviter les fautes. Les idées principales de l'ouvrage sont exprimées en ces termes :

« Négliger, en solfiant, ce qui concerne particulièrement la voix et le phrasé pour ne s'occuper uniquement, et grosso modo, que de l'intonation et de la valeur des notes, c'est le moyen de devenir un croque-sol, mais c'est tourner le dos à l'art du chant et à la belle exécution de la musique. Laisser contracter à un élève mille défauts qu'on a une peine inconcevable à déraciner, c'est laisser empoisonner quelqu'un pour lui donner ensuite le contre-poison ; il vaut beaucoup mieux éviter le mal, et pour cela, il faut que la première leçon du solfège soit en même temps la première leçon de l'art du chant, et même du phrasé, et c'est dans cet esprit que cet ouvrage est conçu » (131).

Dans une « Introduction » l'auteur dit, que les principes nouveaux, établis dans son « Cours complet », servent de base à son solfège. Ses découvertes sont résumées en dix « vérités fondamentales ». Celles-ci font connaître au lecteur le principe de la « Cadence » et la loi du rythme qui consiste en ceci : « La musique marche du levé au frappé et non du frappé au levé ». Les principes du

phrasé ainsi que les bases de l'analyse musicale sont rendus en peu de mots :

« Il fallait prouver, par de nombreux exemples, et d'une manière claire et évidente que toute période est composée d'un ou de plusieurs vers ; que tout vers est composé d'un certain nombre de pieds, cadences, mesures ou propositions musicales ; que toute proposition entière, est composée d'un antécédent et d'un conséquent, ou en d'autres termes, d'un levé et d'un frappé ; que chaque levé ou frappé est composé d'une ou de deux notes ; qu'une note est une des vingt-deux cordes du grand système musical, et enfin, que chacune de ces cordes est un premier élément en musique. Au moyen de ces vérités fondamentales, et de celles qui en découlent naturellement, tout le mécanisme du discours musical, étant mis à découvert, et s'expliquant comme de lui-même, on ne pourra plus mal ponctuer la musique, car ce que l'on conçoit bien, on l'exprime de même » (11).

Quant aux leçons mêmes, l'auteur dit qu'il a « soigneusement évité les locutions surannées, et de mauvais goût ainsi que les vers mal cadencés ». Et parce que les dames, regardant les chiffres comme un vrai grimoire, ignorent l'harmonie, Momigny a ajouté à chaque leçon un accompagnement de piano, afin que l'élève puisse s'accompagner lui-même sans étudier « la science des accords ». En ce qui concerne l'élève on lit : « Enfin, j'ai tâché de diminuer le plus possible la part de l'ennui, et d'augmenter celle de l'instruction ».

Dans une « Observation », Momigny donne quelques conseils méthodiques au maître. « On ne doit accompagner l'élève, dit-il, le moins possible avant qu'il ne sache chanter passablement sa leçon, pour éviter qu'il apprenne de routine ». L'élève doit être tenu suffisamment aux leçons élémentaires pour qu'après il sache aller de lui-même d'une note à l'autre. Il est à remarquer, que toute autre clef que celles-ci sur lesquelles sont écrites les leçons, sont peu estimées. Seulement les élèves qui veulent s'habituer à lire sur d'autres clefs doivent supporter la peine de transposer ces leçons. Quelques notions abrégées sur les signes avec lesquels on écrit la musique sont indiquées « à l'usage des petits enfants ». Momigny y explique l'écriture musicale, la notation, en la comparant avec la lettre de la langue proprement dite. L'échelle musicale avec ses cinq lignes principales et ses lignes auxiliaires momentanément nécessaires, les trois clefs, celles de fa, d'ut et de sol, viennent à leur tour. La position et la figure de la note sont brièvement développées. Ensuite, c'est l'explication du point d'augmentation ainsi que celle du dièse, du bémol et du bécarre. Finalement il est dit au maître qu'à l'aide de la partie théorique, qui suit, il pourra compléter l'introduction d'après son propre arrêt.

La partie théorique élémentaire comprenant 28 pages précède les leçons pratiques. Elle sert de base à toute la partie pratique. Momigny a dialogué cette partie pour la rendre plus intéressante pour l'élève et plus efficace pour le maître. C'est l'élève qui pose les questions ; le maître répond en expliquant et en corrigeant suivant le besoin. Momigny conserve l'usage traditionnel en ce qu'il commence par une définition de la musique. Cependant, il sait éviter celle de J.-J. Rousseau, connue et souvent citée et adaptée dans les solfèges de cette époque. La définition que donne Momigny, met en relief l'aspect de la langue musicale et, étant la base de ses théories musicales, le caractère expressif de la musique :

« Qu'est-ce que la musique ? Une langue dont les morceaux ou discours sont tous et uniquement composés des sons que contient l'échelle musicale complète. Ces sons, mélodieux dans leurs successions, et harmonieux, dans leur ensemble, sont particulièrement propres à peindre les affections de l'âme et du cœur » (1).

Le phénomène de l'octave, représenté en forme de l'échelle diatonique de quatre octaves, d'ut à ut, divisée par tétracordes, est expliqué à l'aide de la longueur d'une corde. L'élève reconnaît aussitôt : « L'octave ne dénature pas un son, elle ne fait qu'en augmenter ou diminuer de moitié la dimension » (1). D'autres comparaisons s'ajoutent. En ce qui concerne les clefs, Momigny accepte volontiers celle de la et celle de sol, mais réfute les autres, à l'exception d'une clef dans le haut de l'échelle ; « car la sixième octave ne peut se lire que très difficilement ». Pour cela, il préférerait une troisième clef à

l'octave de la clef de sol. Mais, « laissons agir le temps, dit-il, la raison ne fait rien qu'avec lui » (4). En parlant du genre chromatique et du genre enharmonique qu'il explique tous les deux, Momigny observe, que l'enseignement scolaire doit se contenter d'abord du genre diatonique. La gamme et le ton d'ut, dans le mode majeur, sont présentés en forme de modèles pour tous les autres gammes, tons et modes. L'élève y apprend ce que c'est que le demi-ton, le tétracorde, la note sensible, les cordes principales et secondaires. Les gammes et les tons sont traités jusqu'à sept dièses et sept bémols. Au lieu de parler de la « note sensible », Momigny préfère le terme de la « quinte sensible » ; car, dit-il, « c'est improprement que l'on appelle le « si » note sensible ; il n'y a pas véritablement de note sensible. C'est-à-dire que ce n'est pas par une note, seulement, que nous pouvons être avertis que le Ton est établi sur telle d'entre elles ; mais c'est par deux de ces notes, lesquelles forment entre elles une fausse quinte. Comme il n'y a qu'une seule fausse quinte diatonique dans chaque ton, il est tout simple que cette quinte ne puisse se faire entendre sans donner la sensation de ce Ton » (7).

Le mode mineur est introduit comme variante du mode majeur, dont il diffère par la tierce, la sixte et la septième qui y sont d'un demi-ton plus petites qu'en majeur. Tout brièvement, il y est aussi question des modes grecs, des dénominations prises chez les peuples auxquels l'un ou l'autre de ces modes était plus familier. Les accords y figurent en forme de l'accord parfait de la tonique et de celui de la dominante dans tous les tons jusqu'à sept dièses et sept bémols en majeur comme en mineur. Viennent ensuite les intervalles dans leur forme directe et renversée à l'octave. Pour être plus uniformes, plus clairs et plus instructifs, tous les intervalles sont divisés par demi-tons. La valeur des notes et des silences est systématisée en leur durée respective. En allant jusqu'à la quintuple croche, la systématisation est un peu exagérée. Viennent le triolet, ses divisions et subdivisions, et le point d'augmentation. Un tableau des notes de la musique ancienne et du plainchant représente ces anciennes tomes en les comparant avec la valeur des notes modernes. Dans ce tableau, la Maxime égale la ronde, etc. Les multiples de la mesure à 3/4 et à 3/2 sont critiqués d'être vicieux, et doivent être abandonnés en faveur des multiples de la mesure à 3/8 (12/4 = 12/8, etc.) Les mesures à cinq temps sont assurées d'être « une bizarrerie contre nature ». Momigny exprime l'avis que « nous sommes formés de manière à ne bien sentir que la mesure à deux temps et celle à trois temps et leurs multiples » (19).

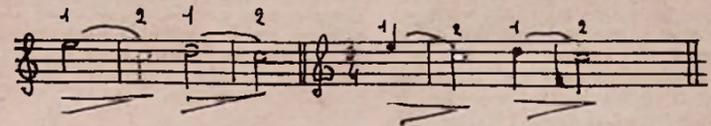
Les théories de Momigny se montrent le plus exactement dans le chapitre sur la mesure (16). On y trouve les idées anciennes, selon lesquelles les phénomènes musicaux de la durée de temps auraient une analogie avec les phénomènes physiologiques de l'homme. « La mesure a une véritable analogie avec la marche de l'homme, avec les battements de son cœur et avec ses pulsations ». Le principe de la « Cadence » est présenté en sa signification centrale. La mesure dans le sens de la cadence a la barre de la mesure entre le levé et le frappé (mesure à cheval). Pour ne pas la confondre avec la mesure dans le sens traditionnel, renfermée entre deux barreaux, l'une est appelée la « mesure naturelle » ou la « mesure auriculaire ou pour l'oreille », l'autre la « mesure de convention » ou la « mesure oculaire ou pour les yeux ». Voici ce que dit Momigny lui-même de ce problème :

« Dans la mesure naturelle, le levé est le premier temps, le frappé le second. C'est à tort que l'on enseigne le contraire, car la chute ou cadence de la mesure n'en est pas le commencement, mais la fin. La barre de mesure ne clôt donc pas la mesure auriculaire, la mesure de l'oreille, la vraie mesure, elle en sépare le levé du frappé. C'est la mesure oculaire ou pour les yeux qui est renfermée entre deux barreaux, mais cette mesure-là est indubitablement composée du frappé du second temps de la mesure qui précède, et du levé ou premier temps de la suivante. C'est à quoi il faut bien prendre garde, dans le phrasé surtout » (16).

« La mesure, la cadence et le phrasé ont une même origine, et se confondent souvent, voici pourquoi. La plus petite phrase musicale est une cadence, une mesure simple, naturelle et libre

rente à la musique, une proposition musicale. Dans ce cas-là, donc, le phrasé, le cadencé et la mesure sont une seule et même chose » (19).

Voilà la forme élémentaire du principe de la cadence :



Ex. 1^{er} (Festschrift, p. 113)

Le principe de la cadence constitue également la base de la théorie du phrasé : en se combinant plus largement, cette plus petite unité de sens réapparaît comme partie d'unités de sens plus grandes comme la phrase (hémistiche, vers, strophe, stance), la période, la reprise ou le morceau. Pour Momigny, la faute principale de noter la musique consiste en ce qu'on ne peut noter la valeur des notes que selon leur durée métrique qui ne correspond pas à la valeur psychologique de la durée rythmique. Dans ce sens nous lisons dans son « Cours général de musique » (1834) :

« Il y a quelque chose de bien essentiel à remarquer sur les deux ou trois notes qui forment un tout nommé cadence : c'est que ces notes, quoique égales entre elles pour les yeux, ne le sont nullement dans une bonne exécution, dans leur expression juste, sentie et raisonnée » (22).

Les valeurs rythmiques d'intensité l'emportent sur les valeurs métriques ; la mesure est réduite à la signification mesurante purement extérieure. C'est pourquoi le rythme élémentaire est présenté dans la forme comme on le voit dans l'exemple précédent (remarque le signe : >).

Pour phraser ce sens musical, il faut faire distinguer à l'auditeur le premier temps de la cadence d'avec le second. Phraser, dit Momigny, « c'est débiter le discours musical de façon à en faire bien comprendre toutes les parties à celui qui écoute ce discours » (20). Il faut alors rendre le premier temps de la cadence plus fort que l'autre. La note du levé doit être attaquée et soutenue pendant toute la durée du premier temps. Celle du frappé, qu'il ne faut pas attaquer, doit finir après son premier demi-temps, le second étant destiné à la respiration qui doit séparer cette cadence de la suivante. « Le temps qu'il faut pour respirer se prend sur la fin du frappé. Respirer entre le levé et le frappé, c'est couper, en deux morceaux, la cadence ou proposition musicale : c'est détruire le sens, c'est mutiler la musique » (20). L'observation pour l'attaque de la première note de la cadence s'applique également à la cadence féminine. On doit, de plus, appuyer sur la première note du frappé, et ne respirer que sur le second demi-temps de la dernière note.

Si la texture d'un morceau exige qu'on phrase ensemble plusieurs cadences, c'est seulement le premier antécédent qui doit être attaqué, et le dernier frappé qui doit être raccourci pour respirer et séparer ce sens musical du suivant. « Doit-on toujours séparer une cadence de l'autre ? », demande l'élève. Le maître répond : « Non, on doit lier ensemble et grouper toutes les propositions qui composent un sens ou une phrase musicale, autrement, on détruit, dans l'exécution, le plus bel ouvrage du compositeur, en hachant le discours » (22). Les exemples suivants servent à démontrer l'objet de l'enseignement :



ex. 2^e (Festschrift, p. 119, n° 1)

Pour démontrer l'analogie du discours musical avec le discours proprement dit Momigny se sert de signes de ponctuation :



ex. 3^e (Festschrift, 119, n° 2)

« Le me sens tel des points et virgules pour mieux faire comprendre l'analogie du discours musical avec le discours ordinaire. La virgule marque l'endroit où l'on fait une cadence après laquelle il faut respirer ; le point et la virgule désignent la fin d'un vers ou d'un hémistiche ; le point la fin de la période » (21).

Après avoir expliqué les repos toniques et dominants dans ce qu'ils

valent pour la ponctuation musicale, Momigny finit par dire :

« L'aplomb établi, de gros en gros, par l'assiette des cadences musicales, se perfectionne, par le phrasé, et le phrasé par l'expression ; mais pour

bien exécuter un morceau, c'est peu de le jouer en mesure, d'en assembler les propositions et de les accentuer, il faut encore subordonner les phrases et les périodes l'une à l'autre, et ne faire qu'un seul tout du morceau entier » (23).

Un court chapitre s'occupe des ornements, dont Momigny distingue deux sortes : ceux qu'on exprime par des notes surnuméraires ou par des signes particuliers, et ceux qu'on n'indique point, et que l'exécutant invente et place selon son génie et son goût ». Il explique l'appoggiatura, le trille dans ses différentes formes, le groupe, le glissé, le circolo-mezzo et le port de voix, en traitant les questions du mouvement et de la vitesse, il explique les mots italiens « qui servent à colorer et à nuancer l'exécution ». De nouveau, Momigny fait ici voir à l'élève, qu'il y a une différence remarquable entre la musique notée et la musique exécutée, sans laquelle nul ouvrage musical n'est bien rendu. Il observe que bien que les mots Largo, Adagio, Allegro, Presto et autres désignent le degré de mouvement d'un morceau, « ces mots ont en même temps une signification qui marque et la nature et le caractère du morceau ». Un Largo, dit-il, va plus ou moins lentement selon son caractère et selon ce qu'il exprime. « Tantôt il peint la sombre majesté, l'admiration froide, la prière religieuse, ou les tristes accents d'un malheureux qui se trouve dans la solitude des déserts. De même l'Adagio varie de lenteur, selon qu'il exprime les sentiments profonds et mélancoliques, les invocations et les tendres prières de l'amant, la tristesse, la douleur ou l'affliction ».

L'Andante est désigné d'être « tantôt paisible et tranquille, tantôt un tant soit peu agité, quelquefois affectueux et tendre, rarement indifférent ». L'Allegro, dit Momigny, ne peint pas toujours l'allegresse ; « il est tour à tour majestueux maestoso, agité agitato, mystérieux et retenu, ou plein d'abandon et de franchise, de noblesse et de pompe. Il est brillant « brillante », expressif « spiritoso » ou « con spirito ». Le Presto, dit-il convient à tous les sentiments ou passions qui supposent une vivacité extraordinaire (26).

Après avoir expliqué par des exemples les signes dont on se sert par abréviation, Momigny ajoute un court chapitre sur la transposition qui ne trouve presque pas d'intérêt, chapitre qui termine la partie théorique de l'ouvrage. Bien que l'élève puisse trouver des difficultés à comprendre la théorie du rythme et du phrasé, sans doute, les bases seront jetées pour pouvoir pénétrer plus profondément dans la musique. Ce sera surtout l'élève jouant d'un instrument qui tirera le plus de profit de cette partie théorique.

S'adressant au professeur, surtout en ce qui concerne les problèmes didactiques, cette partie théorique peut être rendue féconde par l'habileté, l'adresse et la fantaisie du professeur qui enseigne la musique. Bien que les analogies de la mesure soient prises des régions spéculatives, là où elles sont employées à la place qui leur convient, elles peuvent stimuler l'intérêt de l'élève et procurer de fortes impressions. Par ce que dit Momigny de l'exécution des différents sens musicaux, il est prouvé qu'il sait bien distinguer les valeurs métriques de l'intensité des valeurs rythmiques. Les notions temps lourd et temps léger se rapportent au poids des temps de la mesure et ne signifient absolument pas les qualités rythmiques, mais en premier lieu les qualités métriques. Momigny n'a jamais confondu le rythme avec le mètre comme les défenseurs de la théorie « temps faible-temps fort » l'ont souvent fait. Ce n'était pas sans raisons — nous le rappelons ici — qu'en avait eu le besoin de faire introduire dans la théorie de Momigny, les maîtresses d'Ecouen par l'auteur lui-même.

La partie pratique, selon la destination de l'ouvrage, prend plus de place : ce sont, sans compter le chapitre sur la vocalisation, tout ensemble 110 leçons, bien graduées selon

Le degré des difficultés y comprises. La partie théorique qui le précède, peut être consulté selon les besoins de l'élève; car tout le savoir théorique doit être appris en chantant.

Momigny commence les exercices du chant par le tétracorde ascendant c' d' e' f' et descendant, non par la gamme tout entière.

« Pourquoi ne commencez-vous pas par la gamme entière? Parce que la gamme étant la réunion de deux tétracordes ou demi-gammes, c'est aller du simple au composé que de présenter d'abord chacune de ces demi-gammes séparément. D'ailleurs la demi-gamme a l'avantage d'être plus facile à entonner que la gamme toute entière » (22).

Le principe mélodique de ces leçons est en général la séquence; le principe rythmique est la « cadence simple », c'est-à-dire la cadence de deux notes, nommée ici toujours « pied de vers ». Ces exercices commencent en solfiant et en vocalisant avec les syllabes de la solmisation. Les exercices sont désignés en vers et nériodes.

La base de ces leçons est la gamme d'un mode majeur qui apparaît en entier dans la huitième leçon. La gamme est présentée en deux vers, césurés de deux pieds par hémistiche. Le vers césuré a deux hémistiches. La onzième leçon contient déjà les principes du phrasé et de la ponctuation musicale.

La 18^e leçon contient deux périodes de deux vers quadruplement césurés, de quatre mesures oculaires :

« Les chiffres employés dans cette leçon désignent le rythme, la symétrie des diverses césures ou coupures du vers. Il faut respirer après le chiffre 5 et séparer la note chiffrée 1 de celle chiffrée un, qui la suit immédiatement et ponctuer ainsi : ut, ut, mi ré ut mi ré ».

Les chiffres s'ajoutent souvent aux signes de ponctuation pour faire connaître l'ensemble des notes qui forment un sens musical. Quelquefois il y a des chiffres indiquant le cadencé et des chiffres indiquant le phrasé :

Il est à remarquer que l'exercice des intervalles y est moins important que dans les anciens solfèges. Par contre, les problèmes de la modulation et du développement harmonique sont traités soigneusement. Ici les leçons sont désignées d'après des « modulations périodiques, semi-périodiques ou passagères, fugitives et instantanées ». La connaissance de la marche de l'harmonie est ici la base pour reconnaître la forme d'un morceau et pour trouver l'expression convenable en l'exécutant. Il y a des leçons dans les différents tons jusqu'à sept dièses et bémols. Pour les tons très éloignés de la gamme d'un majeur, il n'y a qu'une seule leçon par ton. Les dernières trente leçons environ sont faites d'une manière plutôt instrumentale; mais elles gardent toujours les limites de la voix. La difficulté augmente dans des fugues, duos, trios et par des morceaux avec ornements.

Bien que cette partie pratique du solfège serve à apprendre à lire la musique et à chanter à livre ouvert pour devenir plus sûr dans les problèmes du rythme et de l'intonation, pour Momigny la compréhension du phrasé et de la ponctuation musicale est le but véritable de toutes ces leçons. Leur élément essentiel consiste dans le sentiment et le savoir des sens partiels et complets dont se compose le discours musical. Dans un certain sens les leçons, par leur conception mélodique et par les syllabes de la solmisation, servent à la formation de la voix. Cependant, pour égaliser la voix, Momigny a ajouté aux leçons pratiques précédentes une partie « de la vocalisation » comprenant 11 leçons de plus. Le but en est « à disposer la voix à bien exécuter tout ce que peuvent offrir les morceaux de chant ». La vocalisation commence avec les voyelles ouvertes en préférant la voyelle « a ». À côté des autres voyelles, les particularités de la langue française, comme les sons nasaux, les diphthongues et les nuances qu'exigent le ô, ès, or, etc, sont mises en relief. En outre l'articulation ferme et nette des consonnes est de la plus haute importance pour le chanteur qui en chantant prononce un texte. Momigny qui, dans sa jeunesse, fut longtemps enfant de chœur dans la maîtrise de Saint-Omer, sut plus tard estimer l'avantage et la valeur de ces institutions lorsqu'il écrivit dans son solfège :

« Ce qui fait acquérir à la voix le plus de volume et de force, c'est de soutenir et de lier les sons dans un

grand vaisseau; et c'est parce que les enfants de chœur s'exercent dans des églises cet exercice pendant dix à douze ans, qu'il acquièrent une voix forte, sonore et à toute épreuve » (131)

À la fin, des problèmes de la diminution sont exposés. Ici, plusieurs exercices sur le doublé, la variation ou broderie, sur le trille brisé, etc... s'ajoutent. Ces leçons finissent par la gamme chromatique.

Les œuvres de Momigny, qui, dans un certain sens, servent toutes à l'éducation musicale, furent écrites dans une époque où l'enseignement public en France commençait à se former sur des bases tout à fait nouvelles. Nulle part les événements de 1789 n'avaient changé l'ordre et la situation aussi profondément que dans le domaine de l'éducation musicale publique non professionnelle. Dans l'ère monarchique, les maîtrises y avaient rempli une tâche éducative considérable. Avant la Révolution le pays avait possédé plus de 450 de ces institutions. Leur dissolution en 1791 signifia la fin de toute éducation musicale d'une ampleur vaste et efficace. Plus tard des essais tentèrent de les faire revivre. Mais ce ne fut qu'en 1812 — après la réussite de Jean-François Lesueur (maître de chapelle de Napoléon depuis 1804) qui avait ouvert de nouveau plusieurs de ces institutions anciennes — que Choron devint chargé de leur réorganisation. Les documents officiels de l'éducation musicale de cette époque-là concernent exclusivement l'institution spéciale de musique : le Conservatoire, sorti en 1795 de l'ancien Institut National de musique (1793) ou de l'École royale de chant et de déclamation (1784). Lors de l'inauguration du Conservatoire en 1797, Bernard Sarrette, le directeur de cette illustre institution, critiqua amèrement les fautes de l'ère monarchique, révélant ainsi toute la misère de l'enseignement de la musique, mais il n'accusa que la partie professionnelle de l'éducation musicale. En réalité l'éducation populaire était encore plus négligée : quant à cette époque-là, rien ne peut justifier de parler d'un enseignement musical officiel dans les écoles. Il faut attendre jusqu'en 1819 pour rencontrer un texte ministériel concernant l'enseignement du chant en dehors de l'école spéciale de musique.

Le 23 juin 1819 le baron de Gérando donna un compte rendu dans lequel il réclama avec énergie l'enseignement élémentaire du chant dans les écoles. Wilhelm qui avait d'énormes succès en employant cette méthode de l'enseignement mutuel venant d'Angleterre, fut chargé de l'organisation. Le 17 août 1819 il pouvait déjà présenter ses programmes. Ses idées fécondes d'une éducation musicale populaire devaient porter l'enseignement de chant au degré étonnant qu'on peut estimer dans sa vraie valeur en rappelant le nom d'« Orphéon ».

Le solfège de Momigny (1808) apparut donc dans un moment où l'enseignement musical n'avait pas encore surmonté les grandes difficultés dont nous venons de parler. C'est bien vrai que dès que les écrits de J.-J. Rousseau eurent provoqué en Europe toute une vogue d'idées générales sur l'éducation (p. ex. Pestalozzi et ses successeurs), l'idée d'une éducation musicale populaire fut « dans les airs »; cependant des résultats concrets se firent attendre. Dans ce sens, l'ouvrage de Momigny figure parmi les premiers essais.

En ce qui concerne l'enseignement des instruments les méthodes varient, ce qui exige d'écrire de nouveaux traités. Quant au chant, ou la continuation de l'instrument « est donnée par la nature, il semble que les raisons de changer de méthode soient moins fondées. En regardant de plus près, ces méthodes-là sont également soumises au changement. Ce sont les modifications du goût et l'esprit qui produisent une autre espèce d'art, changeant à leur tour la technique de son exécution et de ses méthodes. L'œuvre tout entière de Momigny a de telles raisons comme base. Il va sans dire qu'on ne peut ranger le solfège de Momigny dans la même ligne que les solfèges d'avant 1808. Ceux-ci sont tous écrits exclusivement pour le futur chanteur — les solfèges italiens qui dominent en Europe aussi bien que les solfèges français des Mersenne, Bacilly, Bérard, Rudolph jusqu'au solfège du Conservatoire — car Momigny a écrit son ouvrage pour une école non spécialisée à l'enseignement de la musique. Lorsqu'on compare le solfège de Momigny avec les

ouvrages qui viennent au jour peu après, comme par exemple les traités de Pfeiffer-Nägeli, de Galin, de Wilhelm, on doit remarquer que Momigny renonce à la méthode pratique d'une phase préparatoire du solfège. Mais il faut observer que l'ouvrage de Momigny ne s'occupe pas de cette partie de l'enseignement musical, et alors ce défaut n'est pas une faute. Les traités des contemporains nommés ne veulent pas être des solfèges purs. Par conséquent ils ont en général d'autres titres et non pas celui de solfège. Momigny aurait vraisemblablement approfondi sa méthode s'il avait eu la possibilité de faire des expériences dans l'enseignement pratique avec son solfège.

Nous avons déjà dit que les bases de l'enseignement moderne ne furent mises que peu à peu; en Suisse et en Allemagne un peu plus vite peut-être qu'en France où les confusions politiques ne favorisèrent guère l'enseignement public. Bien des détails pédagogiques et méthodiques, quoique peut-être déjà reconnus, ne furent réglés que plus tard. La réponse à beaucoup de questions méthodiques dépendait donc de l'habileté du maître. Ainsi peut-on sentir dans le solfège de Momigny la « Stufenfolge » (la suite de degrés), qui gagnera une importance centrale chez Pfeiffer-Nägeli (basée sur les idées de Pestalozzi), mais dans ses détails concrets, elle n'est pas encore développée et approfondie. La méthode concernant l'introduction de l'enfant dans la connaissance de la musique, est restreinte à des conseils généraux et de bon sens. Le procédé de la dictée musicale par exemple n'est pas traité méthodiquement par l'auteur, de même que toutes les choses qui concernent la formation de la voix et celle de l'ouïe au moyen des exemples que donne le maître et qu'imité l'élève. Nägeli observe mieux que Momigny la base élémentaire. Celui-ci ne dit rien des relations entre le solfège et le chant d'airs populaires. La méthode de Pfeiffer-Nägeli tient soigneusement à ce qu'une base théorique solide soit jetée avant que l'élève n'ait, pour ainsi dire comme couronnement de ses peines, à apprendre le Volkslied et l'œuvre d'art. Ainsi, au début du 19^e siècle dans l'éducation musicale allemande, le Volkslied n'est pas le commencement et le but en même temps, mais le but tout seul.

Dans le solfège de Momigny, la formation de la voix, en ce qui concerne sa méthode, reste secondaire, bien que les exercices mêmes et la partie de la vocalisation servent comme base. Le procédé pour enseigner la technique de l'émission de la voix (Tongebung, Tonerzeugung, Tonansatz) est la tâche du maître qui enseigne la musique ainsi que les problèmes de la respiration, de la tenue du corps, de l'ouverture de la bouche et des mouvements de la langue. À l'exception du conseil général de bien prononcer les consonnes, Momigny ne dit rien de l'enchaînement des consonnes et surtout, il laisse complètement de côté la prononciation du texte. On peut critiquer ce défaut; cependant ce n'est pas la faute de l'auteur, mais de son époque; ces choses ne concernaient toujours que le maître. De même, on ne connaissait pas non plus l'explication de l'anatomie de la voix.

En dépit de ces désavantages, le solfège de Momigny révèle des qualités de premier ordre. Le but central de Momigny était, comme le dit déjà le titre descriptif, d'enseigner les principes du phrasé. Aussi son solfège traite-t-il des questions de l'exécution et de l'interprétation musicale qui ne figurent dans aucun traité de son époque. Momigny est moderne, même sous l'aspect de nos jours, s'il a en vue — à côté du but primaire de trouver les tons et les intervalles — la connaissance de la liaison d'idées dans le discours musical. On reconnaît le caractère nouveau de son ouvrage dans le procédé analytique qu'il développe dans la première partie. Pour expliquer les faits, pour rendre compréhensible et clair, ce qu'il veut démontrer, Momigny cherche toujours des exemples, des tableaux, des comparaisons que l'élève peut comprendre sans aide. C'est pourquoi, le travail à l'aide de son solfège pouvait augmenter la connaissance, le savoir et le sentiment de la musique et former l'élève dans toute son activité musicale.

De quelle manière les idées de Momigny se dirigent vers l'avenir, on peut s'en rendre compte en les comparant avec les programmes de l'enseignement musical de nos jours. On y trouve des idées, surtout quant à l'éducation rythmique, au phrasé

et à l'exécution musicale en général, que Momigny a déjà clairement formulés. Le principe de la « Cadence » c'est qu'il dit des « mesures auriculaires » ou des « mesures de sens », les différentes démonstrations de la liaison d'idées en commençant par le chiffre jusqu'aux signes de ponctuation tirés du discours proprement dit, toutes ces choses correspondent à ce qu'on exige aujourd'hui de l'enseignement musical et spécialement du solfège; elles évitent que le rythme soit morcelé, le sens musical dénaturé. Dans ce sens Annette Dieudonné écrit tout récemment dans l'Encyclopédie Fasquelle (Paris 1961, III 714) :

« Un élément essentiel de l'éducation rythmique est la continuité du mouvement, la projection du rythme; il faudra y attacher la plus grande importance dès le début. L'enfant, battant la mesure ou comptant, a tendance à s'alourdir, à s'appuyer sur les temps, à morceler le rythme, il faudra tout de suite lutter contre cette tendance, apprendre à l'élève à sentir le rythme dans son entier, à respecter le phrasé, lui montrer que parfois plusieurs figures rythmiques sont incluses entre deux barres de mesure, mais que souvent aussi, le rythme enjambe la barre de mesure, qui n'est là que pour la commodité de la lecture. »

On penserait que ce son des phrases de Momigny lui-même, comme on en peut trouver dans sa « doctrine de la logique musicale ». Ainsi aime-t-il appeler l'ensemble de ses théories. D'autres problèmes encore, relatifs à l'enseignement musical, furent traités par Momigny et résolus dans l'esprit de notre époque, comme par exemple les problèmes de la transposition, des clefs, de la basse chiffrée et de la notion du « temps fort ». On en peut concevoir que le solfège de Momigny, qui ne concerne pas l'enseignement professionnel, mais l'enseignement dans les écoles normales, peut être regardé comme un des premiers témoins de l'éducation musicale populaire en France.

Tout récemment une réforme s'annonçait qui a son point de départ dans le solfège. Sans vouloir la quitter, on cherche à corriger et à rendre plus utile sa méthode, surtout en ce qui concerne la phase préparatoire du solfège. C'est avant tout la méthode de la technique audio-visuelle préparatoire dont nous avons parlé au début de notre article, qui élargit considérablement les vues de la pédagogie musicale. Insistant particulièrement sur le mot « prépara-

toire », Massis s'adresse à tout terrain encore inculte, et il emploie une technique, on peut dire, révolutionnaire. En ce qu'on puisse le dire jusqu'à aujourd'hui, les résultats sont bien encourageants (6). De même dans l'enseignement musical en Allemagne on peut observer des routes nouvelles. C'est Walter Kolneder (7) qui cherche à établir une combinaison des méthodes du solfège franco-italien avec les acquisitions de l'éducation musicale allemande. En outre, auprès des directeurs d'écoles supérieures de musique en Allemagne, on observe un intérêt nouveau pour le solfège.

Dans une telle situation, Momigny, dont l'importance comme théoricien du 19^e siècle grandit sans cesse, la découverte de Riemann peut intéresser la pédagogie musicale de notre ère; car pour les tendances d'une réforme de l'enseignement musical, toute source historique peut devenir utile.

Dr. Albert PALM

- 1) Inspecteur de l'enseignement du chant dans les écoles de la ville de Paris et du département de la Seine. Cf. A. Lavignac, Encyclopédie de la musique, 2^e partie, VI (Paris 1931) 3631 ff.
- 2) Celui-ci paraît dans la « Grande Revue » un remarquable article sur la question du chant à l'école.
- 3) Amable Massis, La technique audiovisuelle préparatoire. Paris, ed. Zurlin, 5 fascicules. Du même auteur : Commentaires à propos de l'éducation musicale préparatoire par les moyens audio-visuels. Encyclopédie de la Musique 1, Fasquelle Ed., Paris 1958, p. 163 ff.
- 4) Pfarrer Maier, Versuch einer elementarischen Gesangslehre für Volksschulen. Rottweil 1810. — C.A. Zeller, Elemente der Musik, paru dans : Beiträge zur Beförderung der Preussischen Nationalerziehung, 4^e cahier, Königsberg 1810. — Pfeiffer-Nägeli, Die Gesangslehre nach Pestalozzischen Grundsätzen, begründet von M.T. Pfeiffer, methodisch bearbeitet von H.G. Nägeli, Zürich 1810.
- 5) Hugo Riemann, Ein Kapitel vom Rhythmus, dans : Die Musik, III (1903-04), 15^e cahier.
- 5) Voyez la page précédente.
- 6) Cf. Journal de la Confédération Musicale de France numéro 133, mai 1960 et numéro 155, août-septembre 1962. — Gulde du Concert, 30 novembre 1962 (tome XLIV numéro 369-370). — Le Figaro, 9-4-1963. — Le Sud-Ouest (Bordeaux), 30-5-1963. — Bulletin de l'I.M.Z. (Congrès international de Tokio), juillet 1963, p. 16 f. (Rapport de Mme Chivret), texte dans le Journal de la Confédération Musicale de France, octobre-novembre 1963.
- 7) Singen, Hören, Schreiben. Eine praktische Musiklehre, B. Schott's Söhne, Mainz, 1963, 4 fasc.

TEXTES OFFICIELS C.M.F.

ETAT RECAPITULATIF DES PROCES-VERBAUX 1965

L'augmentation du nombre d'élèves constatée en 1964 aux examens fédéraux se poursuit en 1965; cette constatation est tout à fait réconfortante. Voici un aperçu de la statistique :

Exercice	Fédérations	Sociétés	Elèves
1964	37	1.009	20.004
1965	40	1.066	20.759

ASSEMBLEE NATIONALE

Questions écrites

posées par M. André Bord

Question 14.418

insérée dans notre dernier numéro.

Réponse. — Une commission interministérielle comprenant des représentants du ministère des Affaires Culturelles, de l'Éducation Nationale et des personnalités particulièrement qualifiées du monde musical a entrepris, depuis le mois de février 1964, l'étude des questions évoquées par l'honorable parlementaire. Elle doit très prochainement déposer ses conclusions. On peut dès maintenant indiquer que les nouvelles sections préparant au baccalauréat, telles qu'elles sont définies par le décret numéro 65.438 du 10 juin 1965, publié au Journal Officiel de la République française du 12 juin 1965, comprennent en particulier une section A orientée vers les études littéraires linguistiques et philosophiques, et devant comporter une option arts.

POUR LA
SAINTE-CÉCILE
commandez à la C.M.F.
la plaquette de la
LÉGENDE DORÉE

DE LA
PATRONNE
DES
MUSICIENS
DE
Charles LHOMME
PRIX : 2 F.

CONGRES C.M.F. — CONCOURS AUCH 1966

À l'occasion de son centenaire, l'Harmonie Auscitaine organise à Auch (Gers) le Congrès d'été de la Confédération Musicale de France et le Concours International de Musique, fixés aux 24, 25 et 26 juin 1966.

Ce concours est ouvert à toutes les sociétés musicales (harmonies, fanfares, orphéons, etc...)

La proximité des Pyrénées, de Lourdes, l'attrait touristique de Gers, capitale de la Gascogne, pays de d'Artagnan, laissant prévoir un afflux de sociétés, et dans le but de permettre la préparation matérielle de ce concours, le Comité d'Organisation invite toutes les sociétés musicales de lui faire savoir, dès à présent, si elles envisagent de participer à ce concours.

Le règlement appliqué sera celui de la C.M.F.

Une prime très intéressante est prévue.

Les inscriptions sont reçues à l'adresse ci-après : Comité d'Organisation du concours de musique, Syndicat d'Initiative, Boite Postale N° 6, Auch (Gers).

Le règlement du concours et tous renseignements complémentaires peuvent être adressés sur simple demande.

Le Comité d'Organisation.

LA 6^e SEMAINE ALLEMANDE

MUSIQUE A L'ÉCOLE

(Suite de la page 1)

Promenons-nous, si vous le voulez bien, dans ce vaste complexe architectural qu'est la Beethovenhalle. De 8 heures à 9 h. 30 ont lieu cinq cours différents. Le 8 juin, nous avons le choix entre « Direction chorale, Interprétation pianistique des œuvres de Webern et de Messiaen, nouvelles méthodes à l'usage des écoles primaires, Musique et mouvements, Ensembles à vent avec batterie ». En sortant d'une de ces conférences, on aimerait s'attarder dans la gigantesque exposition d'ouvrages, de partitions et d'instruments qui s'étale sur des centaines de mètres : trente éditeurs y ont groupé le meilleur de leurs publications. Mais à dix heures a lieu le « Plenum » : dans la grande salle, qui contient 1876 places, un très éminent professeur va traiter un sujet ayant trait à l'Education musicale (notons en passant que la maison Schott publie après chaque congrès un ouvrage qui groupe les exposés les plus remarquables). A 11 h. 15, les orchestres scolaires, les chœurs des lycées et des écoles techniques présentent des concerts, d'intéressantes démonstrations.

De 14 h. à 15 h. 30 ont lieu six cours différents, en attendant que les groupes de travail se réunissent, à 17 heures, pour creuser telle ou telle question. J'ai eu la joie de retrouver, dans un groupe de travail, des collègues hongrois et américains. De 17 h. 15 à 18 h. 15, trois concerts nous sont offerts par des ensembles scolaires.

Chaque soir, enfin, c'est un concert de grande classe : un ensemble symphonique réputé fait merveille, le programme est tout particulièrement choisi pour intéresser les musiciens les plus exigeants.

Je fais grâce au lecteur d'une nouvelle énumération. Mais je voudrais tout de même dire un mot de la soirée du 12 juin, qui était enregistrée par la Radio allemande. Quatre chœurs excellents se firent entendre tour à tour : la Chorale Enfantine de Brünn (Tchécoslovaquie), le Chœur de Jeunes Gens de Colleville (E.U.), la Chorale Ph. Caillard (Paris) et les « Domspatzen » de Ratisbonne. Les privilégiés qui assistent à de telles soirées doivent bien se garder de tomber dans la concouromanie, c'est bien certain. Mais comment ne pas se réjouir de l'immense succès remporté par Ph. Caillard et ses parfaits collaborateurs ? Janequin, Claude le Jeune, Debussy et Ravel, une direction précise autant qu'elle est subtile, la voilà, la quintessence de l'art français, voilà ce qu'attendent de nous nos amis étrangers.

Il me faut conclure, maintenant,

en tirant une leçon de ces mémorables journées. Moins que la Hongrie, certes, mais tellement plus que la France, l'Allemagne a su donner à l'Education Musicale la place qu'elle doit avoir dans les programmes scolaires. Il n'est pas une Université, ici, qui n'ait son « Collegium Musicum » et, à la séance de clôture, justement, le Collegium de Bonn nous offrit une *Cantate* 36 de J.-S. Bach, qui dépassait de très loin ce que l'on peut attendre d'un groupement de non-professionnels.

Comment ne pas évoquer le Kepler Gymnasium de Tübingen, et ses huit formations instrumentales (depuis l'ensemble de flûtes douces jusqu'à l'orchestre symphonique ?). Grand mathématicien au demeurant, le Proviseur ne nous disait-il pas un jour « C'est la musique et ce sont les sports qui assurent à mon établissement un recrutement aussi brillant... »

Le lycée d'Oldenburg a, bien entendu, comme tous les lycées allemands, un orchestre de chambre fort valable. Et ce garçon de 15 ans qui joue dans le meilleur des styles un concerto de Bach, avant de reprendre sa place parmi les 1^{er} violons, deviendra certainement un docteur ou un avocat. Mais il fera du quatuor chez lui et ira au concert. Sa sensibilité musicale aura été éveillée en temps utile.

On sait que le Prof. Kraus est demandé chaque été, aux Etats-Unis, pour y faire des cours, pour y diriger des stages de futurs professeurs. Au mois de juillet, c'est notre collègue hongroise E. Szonyi qui se rend à Montréal, afin de révéler aux musiciens canadiens les admirables méthodes de Kodaly.

Grâce à la Section Française de l'I.S.M.E. que préside Mme Cl. A. Leduc, notre pays ne reste pas à l'écart de ce grand mouvement international. L'opinion publique a été alertée, on a publié des graphiques qui sont dans toutes les mains. Un Jacques Chailley a pu dénoncer ouvertement « notre universelle sous-éducation musicale ».

Bien mieux que les vaniteuses proclamations de tels inconscients (si mal informés par ailleurs), cette courageuse mise au point sert l'intérêt profond de notre pays, en nous permettant d'espérer quelque chose de meilleur. Car l'écolier français, on ne le dira jamais assez, n'est nullement inférieur à tel ou tel de ses camarades étrangers. Mais il faut se donner la peine de l'éduquer.

Pierre AUCLERT

Inspecteur principal
de l'Enseignement musical
Délégué Français

au Bureau de l'I.S.M.E. depuis 1958

Pour une « Discographie Nationale »

Il est entendu que « charbonnier est maître chez soi », selon le vieux proverbe. C'est dire qu'il appartient à tout commerçant, quel qu'il soit, d'organiser son affaire au mieux de ses intérêts — ou même autrement s'il lui chaut — sans que personne n'ait à s'en mêler. La loi de l'offre et de la demande est certainement le meilleur guide pour gagner de l'argent : se pourvoir de préférence de marchandises d'un débit facile pour les revendre au plus tôt et éviter de s'encombrer de produits qui, attirant peu ses pratiques, risquent de lui rester pour compte. Cela, c'est « l'A.B.C. » du monde des affaires.

Où les choses deviennent moins simples, c'est quand les produits mis en vente ressortissent à l'art sous quelque forme que ce soit : estampes, éditions musicales, livres, etc... Il est évident que, dans ce genre de transactions, la loi de l'offre et de la demande reste toujours valable dans une certaine mesure pour le commerçant soucieux de la bonne marche de son négoce mais le problème se complique du fait que commerce et art sont fréquemment en conflit. Tel objet peut avoir en soi une grande valeur artistique pour un nombre relativement restreint d'acheteurs de qualité alors qu'il n'intéresse aucunement la grande masse des chalandes. Cela revient à dire que l'objet en question, considéré uniquement du point de vue marchand, n'a que très peu de valeur utile — donc commerciale — même s'il est pour d'aucuns considéré comme un chef-d'œuvre du point de vue artistique. Et la réciproque est aussi vraie. « mutatis mutandis », le chef-d'œuvre peu demandé étant remplacé par un infâme navet ayant la faveur de la multitude. Dans ce cas, l'article prend une incontestable valeur marchande.

Dans le domaine de la discographie, cela explique bien des anomalies. Les « best sellers », pour employer l'expression anglo-saxonne à la mode, sont rarement des œuvres d'art mais au contraire, et très fréquemment, d'inépuissables productions, ce qui ne les

empêche pas de « faire de l'argent », « to make money ». Les millionnaires du disque ne sont en définitive que des malins ayant su profiter de la bêtise et du mauvais goût des masses. Les « idoles » du yé-yé et autres excentricités sont là d'ailleurs pour en fournir la preuve vivante.

Je sais bien que, dans le grand rayon de la belle musique, de nombreux enregistrements de chefs-d'œuvre se vendent heureusement très couramment — sans qu'il soit cependant question de comparer leur chiffre de pressage à celui des cassettes de basses variétés — mais il en est d'autres, tout aussi beaux, qui ne s'amortissent que lentement, leur débit étant très faible, sans qu'on sache pourquoi. Si leur éditeur n'est pas assez artiste pour en estimer la réelle beauté, il décidera alors sans hésitation de retirer cette œuvre de son catalogue, de la mettre au rebut, au pilon, puisque, dans son esprit mercantile, un disque qui se vend peu ne peut être qu'un mauvais disque. Au contraire, si cet éditeur est sensible à la valeur artistique — et il y en a heureusement — il saura patienter pour amortir son disque, sachant fort bien que, peu à peu, même à un rythme très lent, des amateurs éclairés sauront le découvrir et l'acheter. En aucun cas il se résoudra à détruire de la beauté.

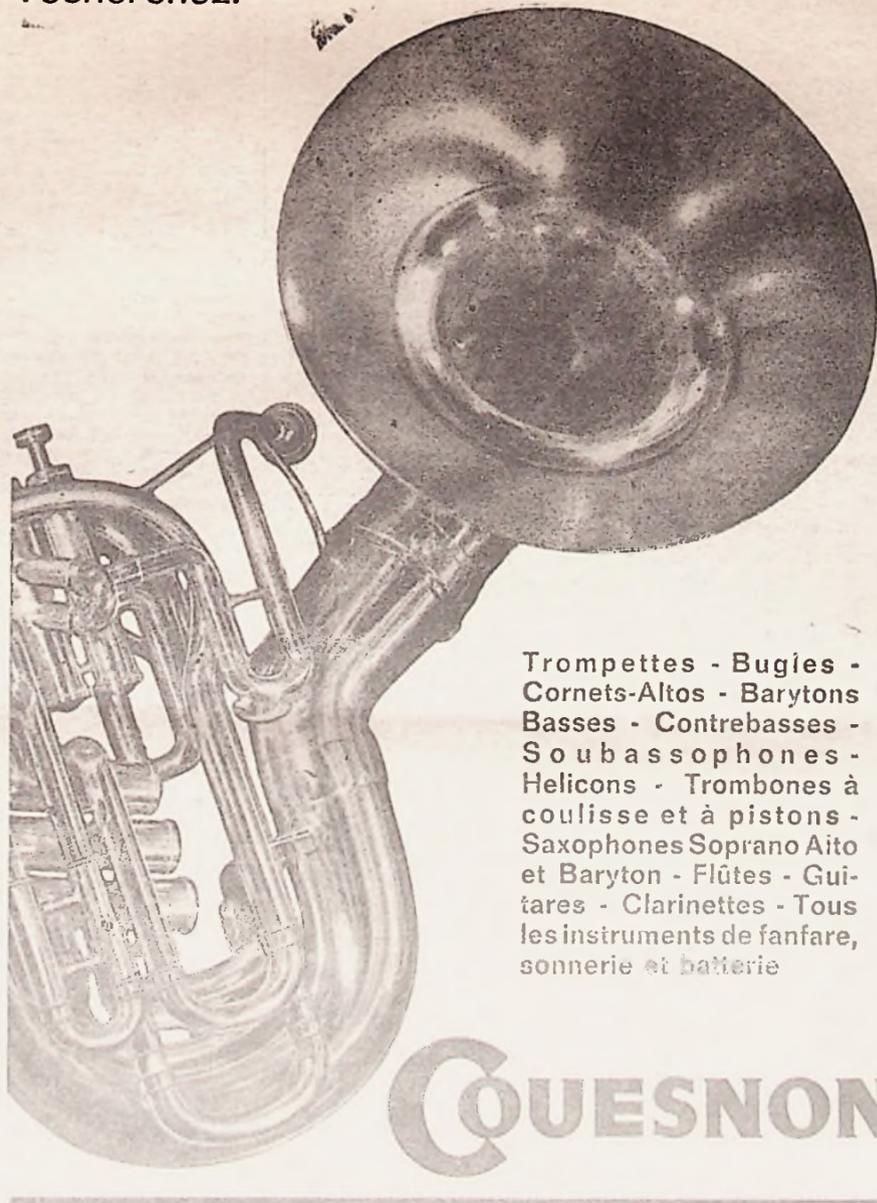
Si je me décide à écrire le présent article, c'est que j'ai pu malheureusement constater, en cette année du centenaire de Paul Dukas, que la discographie française, jusqu'ici, n'a pas fait le geste qu'on attendait d'elle : enregistrer plusieurs magnifiques partitions de ce très grand musicien (notamment son œuvre maîtresse *Ariane et Barbe-Bleue*) qui n'avaient encore jamais été gravées et qui en sont pourtant dignes. Jusqu'à présent, seuls *L'Apprenti Sorcier* et *La Péri* avaient été largement enregistrés, et c'était justice. Une autre œuvre de très grande valeur : *Variations, Interlude et Finale sur un thème de Rameau* avait été gravée par les soins de la

marque « Chant du Monde » (LDY 8117) et cet unique enregistrement, bien qu'il figure toujours au catalogue général des disques, vient d'être retiré définitivement de la vente. Il s'agissait d'un petit disque de 17 cm interprété par la pianiste Hélène Boschi. Je ne puis dire si ce disque ne donnait que médiocrement satisfaction sous le rapport de la technique d'enregistrement, ne l'ayant pas entendu et, s'il n'était pas bon, il serait alors très légitime de le remplacer par une meilleure gravure. Mais, s'il était bon, on ne comprend pas qu'on l'ait définitivement supprimé. Il est inadmissible que, pour une simple question d'un amortissement jugé trop lent par suite de demandes insuffisantes, un disque de Paul Dukas ait été ainsi sacrifié.

Il est donc avéré que, dans l'état actuel des choses, le sort d'un disque faisant connaître au public l'œuvre parfaite d'un très grand maître français dépend *uniquement* de la loi mercantile de l'offre et de la demande.

A notre humble avis, le Ministre des Affaires Culturelles devrait avoir son mot à dire en l'occurrence et, pour pallier d'aussi regrettables carences, nous ne voyons pas pourquoi il n'existerait pas une « Discographie Nationale » qui serait pour les musiciens ce que la « Chalcographie du Musée du Louvre » est pour les amateurs d'arts plastiques. Les chefs-d'œuvre de nos grands compositeurs ne risqueraient plus alors de tomber dans les oubliettes. A la Chalcographie du Louvre il est possible de se procurer à des prix très raisonnables de splendides gravures des merveilles de nos musées nationaux. Il existe aussi, parallèlement, un département-annexe dont les ateliers d'Etat font de parfaits moulages des statues. Et les clients ne manquent pas, comme on peut en juger quand on se rend au Musée du Louvre. L'affaire est donc très rentable, depuis si longtemps qu'elle existe, et un service d'Etat du même genre qui serait créé pour une « Discographie Nationale » aurait certainement un gros succès. Il suffit d'en assurer les importants frais de premier établissement, ce qui ne serait vraiment pas impossible.

Jusqu'aux plus grands!... seul **QUESNON** peut vous offrir tous les instruments que vous recherchez.



Trompettes - Bugles -
Cornets-Altos - Barytons
Basses - Contrebasses -
Soubassophones -
Helicons - Trombones à
coulisse et à pistons -
Saxophones Soprano Alto
et Baryton - Flûtes - Gui-
tares - Clarinettes - Tous
les instruments de fanfare,
sonnerie et batterie

QUESNON

TOULOUSE PYRÉNÉES (318 m.)

MOIS D'OCTOBRE 1965

« BAL CHAMPETRE DE JEAN BENTABERRY »
Tous les vendredis, de 20 h. 40 à 21 h.1^{er} OCTOBRE :

Polka de la belle époque, pour 2 cornets — (solistes : A. Calvayrac et A. Philibert) — A. Delgiudice ; Reine, schottisch — Gouyettes ; Nuit d'octobre, mazurka — E. Chocard ; Le 39^e de marche, quadrille — E. Lacombe.

8 OCTOBRE :

Cet petit'femme-là, polka — E. Mullot ; Vallées d'Alsace, grande valse — R. Aylès ; Brennus, quadrille — X...

15 OCTOBRE :

Les Forgerons, polka — (trombone solo : Michel Culasso) — M. Bléger ; Blanche de Castille, schottisch — M. Bléger ; Busca, quadrille — X...

22 OCTOBRE

Viens poupoule, polka-marche — Gauzin ; Schottisch du carillon — A. Corbin ; A la hongroise, mazurka — G. Goublier ; Valse bleue — F. Pierlat.

29 OCTOBRE

Brunetto, polka — X... ; Discrète, mazurka — A. Bosc ; Alexandrie, quadrille — X... ; Le corso blanc, polka-marche — H. Tellam.

CARNET DU MOIS

Nous avons appris avec plaisir le mariage du Lieutenant Michel Berthé, fils de M. R. Berthé, président de la Fédération des Sociétés Musicales et Orphéoniques du Var, avec Mlle Liliane Romor.

Toutes nos félicitations et nos meilleures vœux de bonheur.

NECROLOGIE

Nous avons appris avec tristesse le décès de M. Eugène Fardou, directeur de la fanfare de Souvigné (Indre-et-Loire) survenu à l'âge de 96 ans. Enfant du pays, il s'était très jeune intéressé à la musique. Clarinettiste au 39^e R.I. à Châteauneuf, il devait prendre la direction de la société

en 1906. C'est donc sur un actif de 35 ans et 65 ans de direction que le titre de doyen national pouvait lui être décerné. Malgré son grand âge, il était toujours actif et sa physionomie souriante et populaire connue de tous, surtout dans cette région du nord-ouest du département où il avait toujours vécu. Il était titulaire des médailles d'Officier d'Académie et de l'Instruction Publique et possédait toutes les récompenses de la Confédération et de la Fédération, distinctions bien méritées. Les membres du Comité Directeur et tous ceux qui l'ont apprécié pour son dévouement à la mission, lui garderont un souvenir très reconnaissant. A sa famille, à la Fédération d'Indre-et-Loire, nous transmettons, avec notre grande sympathie, nos condoléances éternelles.

Ajoutons que pour les enregistrements, l'Etat aurait à sa disposition les solistes, les chœurs et l'Orchestre National de l'O.R.T.F.

On nous a annoncé le 13 mai dernier, par les journaux, que le Conseil des Ministres prévoyait dans son plan financier, à la charge des contribuables, entre 1966 et 1970, un milliard de francs pour l'équipement sportif (création de 2.850 stades, 1.480 gymnases, 710 piscines et 758 maisons de jeunes!). C'est fort bien, mais ne serait-il pas possible de distraire quelques poussières de millions de ce budget réservé à l'éducation physique pour participer, dans le domaine de l'esprit, à la diffusion de la musique française?

Je reste persuadé que cette « Discographie Nationale », ne prenant naturellement en charge que l'enregistrement d'authentiques chefs-d'œuvre de la musique française, aurait une vaste

clientèle à l'étranger comme en France. Les disques se vendraient aussi bien que les estampes de la Chalcographie ou les médailles de la Monnaie. Les pressages de disques seraient faits naturellement à un rythme proportionnel aux demandes. Certains disques seraient évidemment plus demandés que d'autres mais, finalement, tous les frais d'enregistrement finirait par s'amortir en plus ou moins de temps. L'Etat serait mieux placé que les éditeurs particuliers pour attendre tout le temps nécessaire.

Je livre respectueusement ces réflexions, pour ce qu'elles peuvent valoir, aux hautes personnalités musicales qui voudraient bien prendre la peine de les examiner et, si elles les jugent valables, de les soumettre à l'attention de M. le Ministre des Affaires Culturelles.

André PETIOT

NOS STAGES

SPORTS ET MUSIQUE A MACON

Quatre-vingt-quinze jeunes gens issus de neuf départements, suivent en ce moment, au C.R.E.P.S. de Mâcon, un stage de formation organisé par la Fédération Musicale de Saône-et-Loire, sous le patronage de la Confédération Musicale de France.

On pourrait intituler cet article « Sports et musique » ou encore « La Tête et les jambes ». C'est en effet dans les locaux du C.R.E.P.S. de Mâcon, que se déroule actuellement un stage national de musique, organisé annuellement par la Fédération Musicale de Saône-et-Loire.

Les stagiaires disposent, ainsi d'un ensemble de locaux flambant neufs, et ils ont la chance de se trouver dans un cadre, prestigieux : celui du bassin de Saône du Centre national nautique. Nos locataires verront plus loin que leurs journées sont très occupées mais qu'ils ont une heure de détente, au cours de laquelle le solfège fait place au basket-ball ou à la natation.

M. Méritille, président de la Fédération musicale de Saône-et-Loire, ex-directeur de la Fanfare de Blanzay, et membre du bureau de la Confédération Musicale de France, a bien voulu nous définir de façon très précise, les buts de ce stage.

FORMATION ET PERFECTIONNEMENT — Tout a commencé en 1960, a dit M. Marc Méritille, lorsque j'ai ouvert le premier stage, qui se déroulait d'ailleurs dans les locaux du lycée technique; le C.R.E.P.S. n'étant pas encore construit. J'avais alors recruté deux professeurs qui venaient de Lyon.

Puis au long des quatre années suivantes, ce stage départemental a progressivement cessé d'être départemental pour devenir valable sur le plan national. J'ai, en effet, axé la formation et le perfectionnement des stagiaires vers des données pratiques immédiatement utilisables par eux. Il s'agit, en fait, de former des moniteurs pour l'enseignement rationnel du solfège, ainsi que pour la pratique des instruments dans les sociétés musicales. Je précise, en outre, que l'enseignement dispensé au stage permet aux stagiaires ayant suivi tous les cours, d'être capables d'enseigner dans les écoles primaires.

Les élèves sont divisés en deux groupes : tout d'abord, les « juniors » de 13 à 16 ans, et ensuite les « moniteurs » au-dessus de seize ans, sans limite d'âge supérieure. Dans chaque groupe, la durée des études est de trois ans. A la fin de leur troisième année, les meilleurs sujets reconnus comme susceptibles de pouvoir enseigner à leur tour, sont sélectionnés et passent dans le groupe « moniteurs » première année. Au cours de leurs trois nouvelles années d'études, ils reçoivent un enseignement musical complet et les notions pédagogiques indispensables à l'enseignement musical.

Il n'est pas inutile de souligner que les « juniors première année » sont déjà choisis parmi les meilleurs éléments des jeunes musiciens ayant subi les examens fédéraux annuels. Il s'agit donc, et si l'on se place à la fin des six stages successifs, d'une série d'études sanctionnée de deux examens pratiquement éliminatoires, ce qui en fortifie singulièrement la valeur...

NEUF DEPARTEMENTS AU STAGE DU C.R.E.P.S. DE MACON

Quatre-vingt-quinze élèves participent au stage (M. Marc Méritille a dû en refuser une quarantaine, faute de place). Bien sûr, Saône-et-Loire se taille la part d'honneur, et nous donnons, ci-dessous, la liste des villes qui ont envoyé des jeunes gens au stage :

- Blanzay, 4; Chalons 1; Charolles 2; Le Creusot 8; Digoin 9; Fuissé 1; Gueugnon 2; Montchanin 2; Montceau-les-Mines, 3; Paray-le-Monial, 7; Romanay, 3; Saint-Vallier, 1; Saint-Yan, 9; Sanvignes, 13; Jambles, 1, soit au total 66.

Dans les musiciens extérieurs à notre département, citons : Allier, 2; Côte-d'Or, 4; Drôme, 5; Isère, 12; Pas-de-Calais, 1; Rhône, 2; Yonne, 1 et Corse, 3 (tous les trois viennent d'une société d'Ajaccio; on voit que la réputation du stage de Mâcon dépasse largement les limites de l'hexagone).

Sur ces quatre-vingt-quinze élèves, on compte onze jeunes filles; elles pratiquent des instruments tels que le piano, le violon, la guitare, ou encore la clarinette ou le saxophone, voire même les timbales.

Chacun des stagiaires a amené son instrument; M. Baudot, qui est chargé des cours d'ensemble, a à sa disposition les instruments suivants : 2 hautbois, une flûte traversière, une flûte à bec, 20 clarinettes, 6 saxophones altos, 5 saxophones ténors, 1 saxophone baryton, 15 cornets et trompettes, 12 bugles, 5 cors d'harmonie, 5 trombones, 4 saxhorns basses. Les pianos sont prêtés par l'harmonie de Mâcon, de même que la grosse caisse et les timbales. Les matières enseignées comprennent : solfège rythmé, solfège chanté, dictée musicale, théorie, harmonie, étude des instruments employés en orchestre et en fanfare.

Le corps professoral

M. Marc Méritille, directeur du stage, dispose des professeurs dont les noms suivent : M. Louis Baudot, directeur de la fanfare de « La Vallante », à Châlon, ex-chef de la Musique de l'Air à Aix-en-Provence, est directeur technique du stage, directeur de l'ensemble instrumental; il assure en outre l'enseignement de l'harmonie et de la dictée musicale au cours supérieur.

Mlle Geneviève Baudot, professeur d'éducation musicale au Lycée Marcel-Bardet, à Dijon, assure le cours supérieur des moniteurs troisième année; elle assure en outre la direction de l'ensemble vocal du stage.

M. Richard Pietriga, membre de la fanfare de Sanvignes, assure les cours des moniteurs deuxième année et M. Berlobz, sous-directeur de la fanfare de Sanvignes, assure les cours de moniteur première année.

En ce qui concerne les juniors, Mlle Marie Gouesse, professeur dans les écoles de Sanvignes (troisième année), M. Michaud (harmonie de Romanay) et M. Hector Becar (première année) se partagent l'enseignement.

En outre, les instruments ont été divisés en deux groupes : les cuivres dont le professeur est M. Becar, directeur de la Fanfare de Gergy, premier prix du Conservatoire de Paris et ex-soliste à l'Opéra, et les autres dont le professeur est M. Gilet, premier prix du Conservatoire de Lyon, professeur à l'école de musique de Mâcon.

On le voit, il s'agit de professionnels qualifiés, et c'est sans doute pour cette raison que le stage mâconnais affirme, d'année en année, sa réputation. Signalons en outre que, sur une suggestion de M. Meillard, inspecteur départemental à la Jeunesse et aux Sports, l'emploi du temps prévoit une heure (de 16 h. 30 à 17 h. 30) consacrée aux activités sportives : jeux de société, jeux de jambes, en jouant au basket-ball ou en pratiquant l'athlétisme ou la natation. C'est là, M. Méritille l'a souligné, une très heureuse innovation, car l'emploi du temps est assez chargé. Nos locataires pourront en juger :

Emploi du temps :

De 8 h. 15 à 9 h. 45 : juniors, solfège chanté et rythmé. Moniteurs : solfège chanté et rythmé; de 9 h. 45 à 10 h. 45, juniors : théorie avec devoir; moniteurs : théorie avec devoir; de 10 h. 45 à 11 h., récréation; de 11 h. à 12 h. 15, juniors : dictée musicale; moniteurs : dictée musicale; de 12 h. 30, déjeuner.

De 14 h. à 15 h. 30, leçons par les moniteurs de chaque année aux juniors de l'année correspondante. Professeurs, moniteurs et juniors présents; de 15 h. 30 à 16 h. 30, cours instrumental. 2 groupes : bois et cuivres; de 16 h. 30 à 17 h. 30, activités physiques; de 17 h. 30 à 18 h. 45, ensemble choral. Etude de chœurs; de 19 h. à 20 h., dîner; de 20 h. à 21 h., ensemble instrumental. Etude d'œuvres pour harmonie.

M. Marc Méritille m'a déclaré :

« Je n'ai qu'à me louer des rapports que j'ai eus avec le directeur du C.R.E.P.S., M. Fontaine, ainsi qu'avec l'administration; il me plaît également de signaler l'aide très efficace apportée aux stagiaires tant par la municipalité que par le comité de l'Harmonie municipale de Mâcon.

Les installations du C.R.E.P.S. sont confortables, et elles sont en outre fort commodes : c'est ainsi que les répétitions d'ensemble sont faites dans une grande salle de gymnastique; les timbales et la grosse caisse voisinent avec le cheval d'arçon; spectacle inattendu, mais très réjouissant.

J'attache beaucoup de prix, a dit encore M. Méritille, à l'enseignement du chant choral; Mlle Baudot s'en charge à la satisfaction de tous; car tout le monde chante à ce stage.

Nous pensons mettre sur pied, un concert, le mardi 3 août, sur le kiosque de la promenade Lamartine (ville de notre départ, car pour des raisons de place sans doute, notre séjour a dû être écourté; il était de 15 jours, cette année. Il n'est que de onze jours). Le programme de cette audition devrait être le suivant :

Par l'ensemble instrumental (direction Louis Baudot) :

- 1) Marche militaire (Tchaikovsky); 2) Ouverture de la Mascotte (Audran); 3) L'or et l'argent (Franz Lehár); 4) Cortège et carillon (Barat).

Par l'ensemble vocal (direction Geneviève Baudot) :

1) La Bourguignonne (chant populaire); 2) Le virá do minho, chant populaire portugais, harmonisé par Jacques Chailley; 3) Margot labourée les vignes (Arcadet); 4) Quand mon mari vient du dehors.

Et pour terminer, le chœur du troisième acte de Boris Godounov, de Moussorgski : « La mort de Boris ». On ne s'agit que des chœurs d'accompagnement, bien entendu, car des amateurs, si entraînés qu'ils soient, ne peuvent emporter le rôle écrasant du soliste.

Ce sera, a terminé M. Méritille, notre façon de remercier les Mâconnais qui se sont révélés si accueillants et qui ont tout fait pour faciliter notre tâche.

AVIS DE CONCOURS

GARDIENS DE LA PAIX DE PARIS

Il est ouvert, à la Préfecture de Police, un concours pour le recrutement à la Musique des Gardiens de la Paix de deux musiciens pour les pupitres ci-dessous désignés :

- saxhorn basse tambour de batterie

Les épreuves du concours auront lieu à la Préfecture de Police à une date qui sera fixée ultérieurement.

Pour être admis à se présenter à ce concours, les candidats doivent avoir satisfait, au préalable, à l'examen prévu pour l'admission à l'emploi de Gardien de la Paix.

Le registre d'inscription des candidats est ouvert, dès à présent, à la Direction générale de la Police Municipale (bureau de gestion administrative). Il sera clos le 6 novembre 1965 à l'heure réglementaire de la fermeture des bureaux.

Pour tous renseignements complémentaires, les candidats sont invités à s'adresser à la Direction générale de la Police Municipale (bureau de gestion administrative).

LYON

Personnel municipal. — Concours pour un emploi de sous-chef à l'Harmonie municipale. — Avis-programme.

Un concours pour un emploi de sous-chef à l'Harmonie municipale aura lieu dans les locaux de l'Harmonie, à Lyon, rue Jean-Fabre (Groupe scolaire Lamar-tine, salle de l'Harmonie, troisième étage), le 12 octobre 1965, à partir de 18 h.

Les dossiers de candidature devront parvenir au cabinet de M. le chef de musique, 3, rue de l'Anglie, avant le 6 octobre 1965.

- De dossier comprendra : Une demande d'admission à concourir; Un extrait de casier judiciaire ayant moins de trois mois de date; Un état indiquant les titres et diplômes du candidat, sa situation professionnelle, familiale et militaire; Les copies des diplômes; Un extrait de l'acte de naissance;

PETITES ANNONCES

Payables d'avance à raison de 2 F la ligne de 32 lettres signes ou intervalles

- Offre d'emploi différentes professions, bâtiments, industrie, bureaux, personnel municipal, un ménage pour entretien propriété privée, logé, chauffé, etc... à bons musiciens, tous instruments (harmonie), s'adresser au Maire de SAINT-FLORENTIN (Yonne) Tél. 51.
- « La Fanfare Luchonnaise » recherche musicien retraité, jouant du tuba, pouvant être professeur de musique aux Ecoles. S'adresser à M. RBIS, 39, allées d'Etigny, LUCHON (Haute-Garonne).

Une pièce justifiant de la nationalité française (carte d'électeur, livret militaire, etc.).

Ces candidats devront posséder la nationalité française, jouir de leurs droits civiques et être âgés de 55 ans au plus au 1er janvier 1965. Cette dernière limite d'âge est reculée de la durée des services militaires obligatoires ou accomplis pendant les campagnes d'Indochine ou de Corée, de la durée des services accomplis au compte d'une administration publique et d'une année par enfant à la charge des candidats.

Le concours comportera les épreuves dont le programme est indiqué ci-après.

1) Exécution instrumentale pour les candidats n'ayant pas de prix de Conservatoire ou n'étant pas soliste à l'harmonie.

Coefficient : 1;

2) Une épreuve d'orchestration et d'harmonie.

Coefficient : 1;

3) La direction d'une œuvre du programme;

4) Le travail de détail d'une nouvelle partition.

Coefficient : 2.

Le sous-chef désigné devra assurer comme instrumentiste les répétitions dirigées par le chef de musique et les répétitions de détail des bois. Pendant les répétitions de détail des cuivres, assurées par le premier sous-chef, il devra s'occuper des archives, du contrôle des instruments appartenant à la Ville et, pour les concerts, assurer le concours des différents services nécessaires à ceux-ci : éclairage, chaises et transport.

Il pourra assurer en cas d'absence du chef, la direction des concerts et des répétitions générales. Le sous-chef pourra être appelé éventuellement à remplir un emploi de surveillant général d'une section du Conservatoire.

Morceaux imposés

Flûte : 1) « Andante pastorale et Scherzetto », de Paul Taffanel; 2) « Valse caprice », de P. Galois-Montbrun.

Hautbois : 1) « Prélude et danse », de Robert Paniel; 2) « Sonate », de Teleman (premier et deuxième mouvements).

Clarinette : « Rapsodie », de Pierre-Max Dubois.

Saxophone : 1) « Larghetto et Final du Concertino de Camera », de Jacques

Ibert; 2) « Premier mouvement du Concerto », de Tomasi.

Trompette : « Fête joyeuse », de Daller.

Cornet Bugles : « Morceau de Concert », de J.-G. Pennequin.

Cor : 2) « Concerto » (1913), de Richard Strauss (Ed. Eschig).

Trombone : « Rapsodie », de Jeannine Rueff.

Tuba : « Allegro et Final », de E. Bozza.

Le travail de détail sera fait sur « Diane de Poitiers ».

Auteur : J. Ibert, arrangement : Dupont.

Edition : Leduc.

CONCOURS INTERNATIONAL DE VIOLON « JEAN SIBELIUS »

Nous publierons en décembre prochain un hommage à Jean Sibelius à l'occasion du centenaire de sa naissance mais, parmi les diverses manifestations musicales organisées en l'honneur de cette commémoration, nous devons signaler dès maintenant qu'un concours international de violon aura lieu à Helsinki du 23 novembre au 4 décembre 1965. Pourront participer à ce concours les violonistes de toutes nationalités nés entre 1932 et 1948 inclus. Cette compétition est organisée par la commission de concours créée par les administrateurs de la Société Sibelius dont le président est le Dr Nils-Erjo Ringbom.

Le concours comprend deux éliminatoires et une finale. Les gagnants recevront trois prix de dollars 3000, dollars 2000 et dollars 1000 respectivement. En outre, la Radiodiffusion Finlandaise accordera au meilleur exécutant un prix de dollars 1000. Le gagnant du concours sera également le soliste du concert donné le 8 décembre 1965, pour le centenaire du compositeur, au cours duquel on exécutera son concerto de violon. Dans la finale du concours, l'exécution du concerto de Sibelius sera obligatoire pour tous les concurrents, en plus de l'exécution d'une autre œuvre librement choisie par les concurrents.

Les candidats à cette épreuve internationale connaîtront le règlement du concours dans tous ses détails en s'adressant à l'Ambassade de Finlande (Service de Presse), 30, Cours Albert-ler, Paris-8e.

Les candidats à cette épreuve internationale connaîtront le règlement du concours dans tous ses détails en s'adressant à l'Ambassade de Finlande (Service de Presse), 30, Cours Albert-ler, Paris-8e.

Trompettiste 25 ans, prix de Conservatoire National de Tours, cherche place de professeur dans école de musique. Travail et logement assurés. Faire offre et conditions au journal qui transmettra sous le numéro 331.

Jeune chef de musique, expérimenté, recherche direction harmonie ou fanfare; souhaite logement et travail annexé, offre sérieuses références. Pour toutes propositions, s'adresser au journal sous le numéro 357, qui transmettra.

Hautbois, 1er Prix de Conservatoire pouvant assurer cours solf. et instr. ch. emploi administ. par voie de mut. (act. commis titul. mairie ind. 182) préf. secrét. mairie pte. commune. Agé 26 ans, marié, 1 enf. Départ cause fam. Tte région sauf nord-est. Ecr. jour. sous n° 364 qui transmettra.

Clarinetiste, marié, 1 enfant, rech. emploi soliste ou direction d'He (dirige He 1re division). Ecr. au jour. sous n° 365.

DIVERS

Enseignement : Ecole Française du Saxophone. Méthode enseignée par l'auteur. Cours ouverts à tous. Initiation, perfectionnement. Préparation concours. Entrée Conservatoire. Solfège, dictée, instrument. Musique de Chambre-Ensembles. Ecrire : R. DRUET, 3 bis, rue de la Victoire, CHAMPI-GNY (Seine), tél. BUF. 62.82.

PROFESSEURS DE CLARINETTE

En vous recommandant de la C.M.F., écrivez dès à présent à J.-R. GROUSSAIN, 6, rue de la Tacherie, PARIS-4e, qui adressera gratuitement aux cent premières demandes (courant octobre) son second volume des « Principes Rationnels » pour l'étude de la clarinette (cours élémentaire et moyen).

Du même auteur : Principes Rationnels (cours préparatoire), 10 F; Gammes et Arpegges (cours élémentaire et moyen), 10 F. Nous vous signalons que ces ouvrages sont adoptés par les Conservatoires Municipaux de la ville de PARIS.

Confiez vos travaux harmonisation, orchestration, à un spécialiste. Devis sur présentation manuscrits, F.P. LOUP, Rochefort-les-Pins, (Alpes-Maritimes).

OCCASIONS

Vends trombone cuillisse Courtois, argenté, révisé, mod. Conservatoire. Sac cuir 300 F. Ecrire M. BAUMEYER, 2, avenue de la République, LURE (H.-Sne).

A vendre ensemble tuba et trombone-basse ayant appartenu professeur Conservatoire Paris. Plus parfait état. Prix au plus offrant. Ecrire au journal sous le numéro 353 qui transmettra.

A vendre Violoncelle Ch. J.-B. COLLIN-MEZY 1893, signé, numéroté, belle sonorité, belle lutherie, bon état. Ecr. jour. sous n° 367 qui transmettra.

« Les Editions Salabert », 22, rue Chauchat PARIS-9e, recherchent retraité ou non, très sérieux, avec ou sans connaissances musicales, pour la réparation, le classement et la location de musique imprimée d'orchestre. Mise au courant facile. Avantages sociaux. 8 heures x 5 jours.

Urgent : Harmonie municipale MARANS (Ch.-Mme) recherche directeur susceptible assurer formation de jeunes musiciens et donner cours en C.E.G. (logement assuré). Ecrire M. CALMEL, maire MARANS.

Dans belle région en ANJOU, la société folklorique les « Maitres de la Rose » (unique en France) recherche excellents trompettes de cavalerie - possibilité emploi tous corps de métier - Convierait a retraité de l'armée ou jeune célibataire. Réponse assurée. Ecrire à M. CONNESSON B.P. 11, Doué-la-Fontaine (49).

Urgent : Un emploi de gardien municipal est réservé à très bon clarinetiste pour assurer la partie de soliste à l'harmonie. Prière d'adresser demande en indiquant références professionnelles, musicales et situation de famille à M. le Maire, Ville de la MURE (Isère) 38.

Urgent : ville de Neufchâteau (Vosges) réserve emploi d'agent de police à bon bassiste ou baryton. Limite d'âge 40 ans. Logement neuf 3 pièces cuisine s. de bains assuré. S'adresser à M. STOLZ Henri, directeur de l'Harmonie municipale de Neufchâteau-Mairie 88.

Ville Sud-Ouest, 12.000 habitants, recherche musicien diplômé pour diriger cours de musique et créer harmonie municipale, traitement correspondant à l'échelle de celui des collectivités locales. Ecrire au journal sous le numéro 362.

Emploi appariteur police et concierge Mairie offert à ménage sérieux dont mari assurera direction Batterie. Logement assuré. Préf. Militaire retraité proportionnel - Yonne. Ecr. Jour. n° 366.

Situation très intéressante est offerte à un musicien excellent trompettiste et, si possible violoniste, ayant connaissance en Dessin Industriel (niveau sortie d'E.N.P.). Possibilité heures de cours en dehors de l'emploi municipal. Logement assuré. Ecr. au Journal sous n° 363 qui transmettra.

Secrétaire de Mairie capable d'assurer direction fanfare municipale 1200 habitants, beau site; logements neuf, 5 km Chambord. Doc. Pharm. recherché par municipalité HUISSEAU-SUR-COSSON (Loir-et-Cher). Tél. 10 ou 20.

DEMANDES D'EMPLOIS

Trompettiste cherche orchestre de danse. Ecrire au journal sous le numéro 355.

Huit ans de pratique, caporal-chef-tambour, cherche place tambour-major ou pour instruire jeunes tambours, avec jumelé, emploi mairie, 28 ans, marié, un enfant, sérieux. Logement assuré. Ecrire M. Christian BEAUMERT, 9, rue Arago, BEGLES (Gironde) (33).

Disquaire diplômée Ec. U.N.I. E.C.O. cherche emploi magasin disques; gérance, archiviste maisons de la culture, bibliothécaire. Peut assurer pupitre 1er violon dans orchestre, cours solfège. Ecrire journal sous le numéro 356 qui transmettra.

1er prix basson Conservatoire Bordeaux, 1er prix clarinette, connaît saxo, recherche place professeur. Ecrire sous le numéro 359 au journal qui transmettra.

Ex-chef de fanfare école Enfants de Troupes. Ex-sous-chef de musique de l'armée. 1er prix Conservatoire de hautbois. Très bon saxophoniste (accepterait assurer partie saxo-baryton ou basson). Spécialiste éducation musicale des jeunes (tous instruments). 13 ans direction harmonie et école de musique cotées. 10 ans professorat dans lycées et collèges. Références de 1er ordre. Cherche situation équivalente. Ecrire journal sous le numéro 360 qui transmettra.

Musicien, célibataire 42 ans, libre novembre, violon, guitares, chant, 15 ans références, poss. chef, ch. contrat province ou étranger. M. Etienne CROIX, 3, rue des Etangs, MORTAGNE-SUR-SEVRE (Vendée).

Chef de musique, 51 ans, sérieuses références, cherche direction harmonie ou fanfare. Logement assuré. Ecrire M. Henri QUEY, 79, rue Caulaincourt, PARIS-18e.

JÉRÔME ROUSSEL

président de la Fédération Vosgienne n'est plus



M. Talaupé, l'ancien et regretté président, tous les suffrages se portèrent sur son nom et, malgré sa modestie, il dut accepter la présidence.

Il se donna entièrement à cette nouvelle tâche, s'intéressant particulièrement aux petites sociétés qu'il savait toujours conseiller utilement, organisant des festivals cantonaux, prodiguant ses encouragements aux jeunes. Sa compétence et son dévouement à la cause musicale lui valurent les palmes d'officier d'Instruction publique, la Croix de Vermeil de l'Ordre de la Couronne de Luxembourg et la Légion d'Honneur qui lui fut remise en 1956 en présence de nombreuses personnalités, par M. Parisot, sénateur-maire de Mirecourt.

Hélas, victime de son dévouement, Jérôme Roussel vit sa santé fortement ébranlée à la suite d'un refroidissement contracté au cours d'examen d'élèves. Il s'éteignit entouré de l'affection des siens, s'intéressant jusqu'au dernier moment à ses chères sociétés.

Ses obsèques ont eu lieu le 10 août, en présence d'une foule nombreuse et recueillie. Les Vosges, Epinal et le monde musical étaient venus rendre un dernier hommage au dévoué président de la Fédération Musicale Vosgienne. MM. Vriez, président de la Fédération Musicale de Franche-Comté; Ciapolino, directeur du Conservatoire de Belfort, représentaient la Confédération Musicale de France, en l'absence de M. Ehrmann, empêché.

Prenant en premier la parole, M. Philippe, président d'Epinal, devait retracer la brillante carrière du disparu.

A son tour, le capitaine Monniotte, vice-président de la Fédération Musicale Vosgienne, devait dire avec émotion la vie entièrement consacrée à la musique de Jérôme Roussel et terminait sur ces mots: « Vos efforts n'auront pas été vains, votre souvenir restera ineffaçable ».

Pour terminer, M. Bianck, maire-adjoint d'Epinal, devait rendre hommage au grand serviteur de la Ville d'Epinal, attaché toute sa vie aux formations musicales de la cité.

En clôture à ces obsèques, l'Harmonie municipale rendit le dernier hommage à son ancien chef, dont le nom ne cessera d'être attaché à cette formation.

Nous prions Mme Roussel, son épouse dévouée, sa famille et ses amis, de croire à la grande part que nous prenons à leur chagrin, et d'agréer nos bien vives condoléances.

concert. Paris ne connaît encore les « Triomphe » que sous cette forme (rien qu'ayant pu voir en scène les Carmina Burana et les Catulli Carmina).

La Lune (der Mond), inspiré par un conte de Grimm, est une légende théâtrale soulevée par un beau lyrisme romantique. La Rouée (die Kluge) fort différente, bien que née aussi d'un conte de Grimm, est un « tableau mis en musique avec une gaieté et même une truculence infiniment savoureuse. La Rouée a fait également le tour du monde, et notre Radio en a donné récemment une excellente exécution, sous la direction de Marcel Couraud et avec un ensemble remarquable de chanteurs de chez nous (Edith Selig, en tête) qui ont eu le mérite de chanter la version originale.

La « Bernauerin » qui met en scène la tragique histoire d'Agnès Bernauer (une jeune héroïne bavaroise qui épousa un Duc de Bavière et fut noyée par ordre de l'Inquisition) est un drame, joué par des tragédiens, mais avec une musique de scène extrêmement développée, qui comporte des solis, des chœurs, des interludes symphoniques. Deux œuvres saisissantes: un « Jeu de Pâques »; la Résurrection du Christ; et un Jeu de Noël: la Nativité de l'Enfant Miraculeux, ressuscitent, dans un esprit de renouvellement exaltant les « Jeux » religieux du Moyen-Âge.

Enfin, Carl Orff a successivement fait représenter deux « tragédies en musique »: Antigone et Œdipe Roi. Il a travaillé sur les célèbres traductions de Sophocle en allemand, par Holderlin et il a rejoint, par l'intensité rythmique des récitatifs et des chœurs parlés et chantés et par la puissance envoûtante de la partie orchestrale, le génie même des tragiques grecs dans son essence. Précisons que l'écriture instrumentale en est tout à fait originale; ainsi, l'orchestre d'Œdipe compte quatre pianos, quatre harpes, plus de vingt instruments à percussion... alors

que les « archets » en ont presque totalement disparu! Le Théâtre des Nations a permis à Paris d'acclamer l'admirable représentation d'Œdipe-Roi, grâce à la venue de l'opéra de Stuttgart dans les conditions même de sa création, sous la direction de Leitner. Stuttgart, dont on sait la magnifique activité musicale, est en effet devenu pour Orff un lieu de prédilection. La ferveur et la fidélité de l'Intendant général Schafer, et du grand chef d'orchestre qui y est directeur général de la musique, Ferdinand Leitner (bien connu et admiré à Paris) viennent de se manifester par la mise au point d'une « Semaine Orff », pour fêter les soixante-dix ans du maître. J'ai pu assister au déroulement de cette manifestation grandiose, qui a fait se succéder: Carmina Burana, la Lune, la Rouée, Œdipe-Roi, un concert choral et vocal en des conditions inoubliables et avec un ensemble d'interprètes aussi célèbres qu'un Astrid Varnay, un Stolze, un Neidinger, etc., et les chœurs superbes animés par Mende. Pendant ce temps, alors que d'autres grandes scènes, Munich en tête, honoraient également Orff, les innombrables « Orff-Schule » répartis dans le monde, et dont la « Centrale » est l'Institut Orff de Salsbourg, prodiguent un enseignement fondé sur la joie et associant le chant, les instruments, la rythmique... Mais ceci justifierait une autre étude! Ce qui caractérise Orff, dans son œuvre comme dans son action, c'est justement le sens de vie, la passion de la clarté. Aussi, dans la nouveauté de son langage, cette œuvre puissante et saine, s'est-elle placée au premier rang de la musique contemporaine; mais pour nous, elle s'est déjà inscrite, à tous égards, dans l'histoire de la musique éternelle.

Jacques FESCHOTTE.

Nous pouvons annoncer que Carl Orff achève actuellement une troisième « tragédie en musique »: Prométhée, composée cette fois, sur le texte grec original d'Eschyle.

DE TOURS A DIJON

Parmi les nombreuses manifestations estivales ou automnales, nous avons choisi de vous entretenir (sommairement) de deux festivals français, bien différents mais également réussis:

Fêtes musicales en Touraine. — La merveilleuse grange romane de Meslay vit converger le pianiste Richter, l' Virtuosi di Roma, le Covent Garden, l'Orchestre Paillard et le Quatuor Borcine. Aussi remarquables qu'aient été les premières et dernières soirées, elles doivent s'incliner devant le centre et sommet de cette Semaine internationale: la création en France de « Curlew River » de Britten, sorte de parabole dont la sobre beauté s'harmonise parfaitement avec le décor médiéval et dont le notentiel émoitif dut faire vibrer la prodigieuse charpente.

Jeu d'autonomie en Bourgogne. — Voici une manifestation folklorique unique par son ampleur et sa qualité. Vingt-deux nations y étaient représen-

tées. En dehors de leur participation à une série de séances au théâtre s'étageant sur une semaine, les diverses délégations, traditionnellement costumées, formèrent un défilé monstre, successivement dans le village viticole de Volnay, dans les rues de Beaune, dans celles de Dijon. En outre, après avoir pittoresquement animé le banquet donné dans la salle des Etats de Bourgogne, elles se produisirent toutes au Palais des Expositions, où elles rivalisèrent en un amical tournoi. Les lauréats des « Colliers d'or », d'argent et de bronze 1965 furent la Yougoslavie, la Bulgarie, la Grèce. L'Académie Ch. Cros a de son côté récompensé l'Espagne et la Hongrie. Reste à féliciter le Comité Bourgogne, et en particulier son suractif président, M. Levavasseur, d'avoir organisé une rencontre d'une telle importance et si aimablement accueilli les membres du jury.

Roland CHAILLON.

NOS CONCOURS

LE CHATEAU D'OLERON

400 exécutants au concours national de musique du 4 juillet 1965.

Durant deux jours, le Château-d'Oleron a été transformé en une véritable capitale de la musique. En effet, près de quatre cents musiciens étaient venus de diverses régions, parfois très éloignées des Côtes-d'Armor.

Samedi, en soirée, une retraite aux flambeaux, avec la participation de la Fanfare Nivernaise, était très appréciée par la population.

Le lendemain, harmonies et fanfares représentèrent quinze sociétés, devant se produire par l'exécution de morceaux imposés, les harmonies et fanfares à la salle de musique de la société locale, les batteries-fanfars sur le stade municipal.

Pendant ce temps, à la salle de réunion de la mairie, une exposition de dessins, exécutés par les enfants des écoles, était présentée. Les meilleures œuvres seront récompensées grâce à la générosité des commerçants.

Vers 11 h. 30, à la mairie, la municipalité offrait un vin d'honneur à ses invités. Aux côtés de M. Augé, maire, conseiller général; M. le sous-préfet de Rochefort et Mme Rydzynski; M. de Lipowski, député, et Mme; des membres du Conseil municipal, M. R. Gauslaud, président du Syndicat ostréicole; M. H. Lot, président du Syndicat des commerçants; l'état-

major de la société l'« Echo de l'Océan », ainsi qu'un certain nombre de personnes amies de la musique, étaient également présents.

Allocutions, apéritif d'honneur marquaient la fin de cette matinée particulièrement bien remplie.

Après-midi de plein air

Au stade municipal, un public nombreux se pressait pour assister à l'exécution d'un morceau de choix, tant par les batteries que par les harmonies.

Déjà remarquée lors des manifestations de la veille, la batterie municipale de Nevers (Nièvre), classée rappelons-le en Division d'Excellence, se produisit avec le concert, six morceaux étaient exécutés parfaitement, mais « Fanfare Mouche » fut particulièrement applaudie, ainsi que le soliste, E. Robert.

Succès également pour le « Branle-Bas Cognacais », avec ses dix tambours de classe supérieure.

Avant la remise des récompenses, deux morceaux d'ensemble étaient joués sous la direction de G. Botrassé, chef de musique de l'« Echo de l'Océan », du Château-d'Oleron; MM. Leray, président, et Bonnin, président adjoint de la P.S.M.G. présidaient ce concours.

A Saint-Pierre-d'Oleron, classé second, la « Coupe « Sud-Ouest ». Tandis que, à la tribune officielle, le jury délibérait, le dynamique président, M. Leray, annonçait le palmarès du concours.

Voici le classement: Branle-Bas Cognacais: premier prix ascendant, classé Excellence B, mention au directeur: 29,5 points - 30.

Philharmonique de Saint-Pierre-d'Oleron: premier prix ascendant, mention au directeur, 29 pts - 30.

Les Amis Réunis de Melle: premier prix ascendant, mention au directeur: 28,5 pts - 30.

Fanfare de Quelaines: premier prix ascendant, mention au directeur: 28,5 pts - 30.

Fanfare Municipale de Blanzay: premier prix ascendant, classé en Division supérieure B, mention au directeur: 28 pts - 30.

Société Musicale de Ribérac: premier prix ascendant, mention au directeur: 28 pts - 30.

Batterie de Blanzay: premier prix unanimité, mention au directeur: 27 pts - 30.

Fanfare La Motte-Saint-Héray: premier prix unanimité, mention au directeur: 27 pts - 30.

Les Amis Réunis de Melle: premier prix à l'unanimité, mention au directeur: 26 pts - 30.

L'Etoile de Rochefort: premier prix unanimité, mention au directeur: 26 pts - 30.

Société Musicale de Parçay-Meslay: premier prix à l'unanimité: 24 pts - 30. La Lyre, Chisolme: premier prix à l'unanimité: 22 pts - 30.

C'est M. le sous-préfet qui remettait la coupe R.D. à la société le Branle-Bas Cognacais; M. Augé, conseiller général, maire, celle offerte par notre journal.

L'Harmonie de Melle recevant la coupe de l'Office du tourisme, Quelaines celle de la ville du Château-d'Oleron, Blanzay la coupe du Syndicat ostréicole oléronais du Orléans, Rochefort la coupe des Ouvriers réunis, etc.

A noter les dons généreux des commerçants oléronais, des musiciens ostréiculteurs, ainsi que ceux de la Société Musicale de la Charente-Maritime, des F.S.M. de l'Ouest et tant d'autres encore.

En sa qualité de président de la Fédération des sociétés musicales de l'Ouest, M. Leray adressait des remerciements à M. le sous-préfet, à la municipalité, aux organisateurs, ainsi qu'à toutes les personnes qui avaient contribué au succès de ce concours national.

C'est par un bal, au Métro-Dancing, que cette grande journée de la musique devait s'achever en beauté.

LUCHON

PALMARES

1) Harmonie municipale de Tarbes, premier prix ascendant, 29,5-30, mention au directeur; vase de Sèvres; Harmonie de Rieumes, premier prix à l'unanimité, 25-30, mention au directeur; Harmonie d'Aigrefeuille, premier prix ascendant, 28-30, mention au directeur.

2) Harmonie Auscitaine, premier prix ascendant, 28-30, mention au directeur (coupe); L'Echo de l'Océan (château d'Oleron) premier prix, 24-30; Harmonie municipale « La Lyre Lauragaise » Villefranche-Lauragaise, premier prix ascendant, 29-30, mention au directeur. Prix 250 F; Harmonie « L'Avant-Garde de Villepinte », premier prix ascendant, 28-30, mention au directeur. Prix: une clarinette.

3) Fanfare « Les Bleuets de Figeac », premier prix à l'unanimité, 27,5-30 (coupe); Batterie-fanfare « Aerte Mazamétaine », supérieur, premier prix à l'unanimité, 27,5-30; Batterie-fanfare « Réveil Mervillais », premier prix à l'unanimité, 27,5-30; Batterie-fanfare « Sérène de l'Océan » de Mimizan, premier prix ascendant, félicitations unanimes au directeur. Prix 150 F.

4) Batterie-fanfare de Gimont, premier prix, 23,5-30, mention directeur; Batterie l'Indépendante de Castelarrasin, premier prix ascendant, mention au directeur (coupe); Batterie Claque « Réveil Rieumols » premier prix, 23-30; Batterie Fanfare « La Vigilante » de Châteauneuf, premier prix, 23-30; Batterie Fanfare « Les Cadets de Comminges », premier prix unanimité, 26,5-30, mention au directeur; Evell Curvier, premier prix ascendant, 29-30, mention au directeur (coupe).

5) Chorale des Cheminots Thouarsais, premier prix ascendant, 28-30, mention au directeur (coupe); Orphéon Biagnacais premier prix ascendant, 28-30, mention au directeur (coupe); Groupe Folklorique de « Lous de Bazas ».

(A suivre)

CLASSEMENTS HOMOLOGUES

DIVISION SUPERIEURE A: Fédération du Sud-Est: Académie des Jeunes Accordéonistes Lyonnais.

Première Division - Deuxième section: Fédération des Ardennes: Union Musicale de Nouzonville; Fédération du Sud-Est: Harmonie des Papeteries de France à Lunay (Isère); Centre Choral Montagnard à Grenoble (Isère).

Deuxième Division - Première section: Fédération des Ardennes: Harmonie Municipale de Sedan.

Troisième Division - Deuxième section: Fédération du Sud-Est: Réveil Albertin (Batterie-fanfare) à Albertville (Savoie); Mandoline-Studentina de Valence (Savoie).

Troisième Division - Première section: Fédération des Ardennes: Société Musicale de Vireux-Wallerand; Fédération du Sud-Est: Jeunes Éclaireurs de Terrebasse à Villefontaine (Isère).

Troisième Division - Deuxième section: Fédération de l'Indre-et-Loire: Harmonie « Les de Loches-Beaulieu ».

Troisième Division - Troisième section: Fédération des Ardennes: Harmonie Municipale de Montmerle; Fédération de l'Indre-et-Loire: Batterie-Fanfare Formation n° 1 de l'Harmonie « Les de Loches-Beaulieu »; Lyre de Beaujeu à Sully, à Tours (fanfare).

Pour les 70 ans de Carl Orff

Carl Orff a 70 ans, et l'on a commémoré partout ce soixante-dixième anniversaire du grand compositeur: le double caractère de sa personnalité justifiait assurément les hommages exceptionnels qui lui ont été rendus non seulement en Europe, mais dans les deux Amériques, en Afrique, en Asie... Orff est en effet, en même temps qu'un des créateurs de musique les plus originaux et les plus puissants de notre époque, le pédagogue-père de cette « Orff-Schule » (École Orff) qui, elle aussi, multiple partout ses bienfaits... Nous devons toutefois reconnaître que notre pays est un de ceux où Orff est encore insuffisamment connu (sans que l'on puisse savoir pourquoi?), bien que les trop rares exécutions de ses œuvres à Paris et dans quelques grandes villes de province (Lyon, Strasbourg, Rouen, etc.) aient toujours obtenu le plus vif succès, cependant que notre radio diffusait fréquemment ses enregistrements dans plusieurs de ses tournées, par des grands prix. Il nous est donc apparu d'autant plus utile d'apporter à nos lecteurs quelques indications sur la carrière et l'œuvre de Orff.

Né à Munich en 1895, Orff y fit des études très complètes, non seulement au point de vue musical, mais pour ce qui est de la culture générale. De suite, en effet, il fut attiré par les grandes œuvres du passé, et les possibilités de renouvellement qu'elles offraient; ainsi les tragiques grecs, Monteverdi, Shakspeare... Il se passionna pour les questions rythmiques: c'était le moment où Jacques Dalcroze, le grand musicien dont la Suisse célèbre avec éclat le centenaire, avait fondé à Hellerau cet Institut qui exerça une telle influence, Orff devait être attiré par les découvertes rythmiques de Dalcroze, comme aussi par la nouveauté d'accent de certaines œuvres de Strawinsky. Nous ne

pouvons, dans ces notes, que donner quelques indications essentielles. Orff a su créer un langage neuf, sans cependant tomber dans l'hermétisme ou le travail de laboratoire. De même qu'un Honegger, sur un plan différent, il a su rester toujours direct et émouvant, et gagner ainsi une audience infiniment vaste, dans laquelle les jeunes sont en grand nombre.

Dès sa période de formation, il compose des pages qui témoignent de sa personnalité. Il n'a cessé d'élargir son horizon, et sa créativité s'est fondée sur un ensemble de partitions essentiellement de théâtre, qui l'ont porté au premier plan. Elles ont prouvé à la fois la riche diversité de son inspiration et de son pouvoir de réalisation. L'œuvre sans doute la plus célèbre de Carl Orff est cette vaste fresque connue: les Carmina Burana, si différentes d'une partition lyrique comme La Lune et des « tragédies en musique », aboutissement et sans doute sommet des constructions orffennes. Carmina Burana est une cantate destinée à être présentée scéniquement: Orff y a utilisé des textes latins (du moyen-âge et de la Renaissance) choisis dans un manuscrit conservé à l'abbaye bénédictine de Beuren (d'où le nom: Burana). Il les a groupés en trois tableaux: le printemps, les fêtes bachiques, l'amour. Les solis et les chœurs s'y associent aux danses et à la pantomime. Tout cela avec un bonheur constant d'invention, non seulement rythmique, mais mélodique. Orff a ultérieurement composé dans un esprit analogue les Catulli Carmina, inspirés par les poèmes d'amour de Catulle (dans leur texte latin), puis le Triomphe d'Aphrodite, utilisant cette fois des textes grecs de Sappho et d'Euripide (également dans leur version originale). L'ensemble constitue le triptyque « Triomphe » qui a été acclamé aussi bien dans sa présentation scénique (à Munich, à Stuttgart, à Milan, etc.) qu'exécuté en

Manifestations probables

DATES	LOCALITES ET DEPARTEMENTS	GENRE	S'ADRESSER
3, 10 et 17 octobre 1965	MACHELEN (Belgique)	CONCOURS Concours international de Koninklijke Harmonie Saint-Cecilia de Machelen (Brabant).	M. Laurent Kerremans, directeur Koninklijke Harmonie Saint-Cecilia, Machelen (Brabant) (Belg.).
24, 25, 26 juin 1966 24, 25, 26 juin 1966 Entre 15 juillet et 15 août 1966 20, 21 et 22 mai 1966	MACON (Saône-et-Loire). AUCH (Gers) KERKRADE (Pays-Bas) VICHY (Allier).	Concours International pour harmonies, fanfares et chorales. Concours international de musique. 5 ^e concours mondial de musique pour fanfares, harmonies, orchestres symphoniques, orchestres à cordes. Concours C.I.S.P.M. Fanfares (Confédération internationale des sociétés populaires de musique). Une société de division d'honneur, d'excellence ou supérieure par pays. (La société désignée sera choisie parmi celle ayant obtenu le meilleur classement dans la division la plus élevée, durant les trois dernières années). Concours international de musique. Concours international de musique.	M. Comblat, président, 72, r. de Lyon, Mâcon (S-et-L). Syndicat d'Initiative, P.B. N° 6, Auch (Gers). Dr. Ir. Wintgens, président, Stichtingsbestuur Wereldmuziekconcours, à Kerkrade (Hollande). Confédération musicale de France, 121, rue La Fayette, Paris-10 ^e . Mairie de Besançon.
Juillet 1967 1967	BESANÇON (Doubs) TOURS (Indre-et-Loire)	CONGRES Congrès d'hiver de la C.M.F., concours d'excellence. Congrès d'été de la C.M.F. Congrès d'été de la C.M.F. Congrès d'été de la C.M.F. Congrès d'été de la C.M.F.	Syndicat d'Initiative, B.P. n° 6, Auch (Gers).
21, 22, 23, 24 octobre 1965 24, 25, 26 juin 1966 1967 1968 1969	PARIS AUCH (Gers) TOURS (Indre-et-Loire) TARBES (Hautes-Pyrénées) AJACCIO (Corse)		

Dans nos Fédérations Régionales

ALPES-MARITIMES

In Memoriam

Un an s'est écoulé depuis le décès de notre très regretté président fédéral M. Robert Pavési, également président de la société musicale La Jeunesse Nicoise.

Si le temps passe, il n'efface pas le souvenir, raison pour laquelle la société musicale La Jeunesse Nicoise, reconnaissante à son regretté président, et pour son anniversaire par l'intermédiaire de son président actif André Lathèze, a déposé une plaque sur le caveau, en présence de toute sa famille, le dimanche 21 juin 1965.

Geste très modeste, mais combien profond d'affection envers celui que nous ne pourrions jamais oublier.

Le lundi 22 juin, une messe anniversaire était célébrée en la basilique Saint-Reparat, et la famille était entourée de très nombreux musiciens et membres de leur famille.

Nous avons noté en particulier M. Charles Scotto, président de la Fédération des Sociétés Musicales et Artistiques des Alpes-Maritimes - Principauté de Monaco; de M. Humbert Scotto, trésorier général honoraire de la Fédération des Sociétés Musicales, et représentant l'Echo de la Chaumière; et Madame; les représentants de l'Association Nationale des Croix de Guerre, des Anciens Coloniaux, etc...

La Jeunesse Nicoise était représentée par son président actif André Lathèze et Mme; MM. Gal, Testa, Faysant, Monaco Denis et Roland, ainsi que leurs parents, MM. Maloussa, Prod'homme, Baczowska, MM. Louis et Jean-Paul Nanzio, Mme Travostino, épouse du président à vie M. Joseph Travostino, etc.

A l'issue de la cérémonie funèbre, une délégation conduite par le président et composée de Mme Travostino, MM. Roux, Testa, a accompagné la famille afin de s'incliner devant le caveau de famille.

Les membres de la Fédération des Sociétés Musicales et Artistiques des Alpes-Maritimes - Principauté de Monaco, ainsi que ceux de la société musicale La Jeunesse Nicoise, témoignent en cet anniversaire toutes les marques de sympathie à la famille Pavési.

La Lyre Planoise

aux fêtes du Jasmin

La cité de Plan de Grasse s'enorgueillit de posséder depuis l'année dernière une musique dont la valeur s'est rapidement imposée au sein des phalanges musicales de la région. Nous voulons parler de la Lyre Planoise dirigée avec compétence par une personnalité de valeur, il s'agit de M. Fernand de Cugny.

Le Lyre Planoise fut découverte (si l'on peut ainsi exprimer) par les Grassois, le 12 juillet 1964, le jour de l'inauguration de la piscine olympique (altitude 500).

Ce fut en effet sa première manifestation à Grasse. Ses précédentes sorties ayant été réservées au hameau du Plan d'ou elle issue.

Le Lyre Planoise, par la suite, donna son concours en diverses occasions. Toutes les fois elle produisit une profonde impression sur le public grassois, lequel aimait bien l'entendre beaucoup plus souvent ne serait-ce que par des concerts organisés à Grasse au cours Honoré.

C'est où un certain kiosque à musique retrouverait une raison d'exister.

A l'occasion des fêtes du Jasmin qui ont débuté le samedi 31 juillet, la Lyre Planoise fut appelée à donner le ton au Gala Folklorique International organisé au théâtre de verdure, où sa participation, la qualité surtout du programme interprété et la valeur des instrumentistes, furent vivement appréciés d'un public enthousiasmé.

Sous la direction de son chef estimé, M. de Cugny, la Lyre Planoise interpréta en ouverture la marche composée par son président et intitulée « La Planoise ». Ce fut ensuite l'exécution, toute en nuances, de « L'Eau vive » de Guy Béart; « Le Cœur en Bandoulière », de Maxwell, popularisé par les Compagnons de la Chanson. On entendit ensuite « Chichette » une valse du compositeur bien connu de Mouans Sartous, de Hector Clapies. Ce furent ensuite des fragments de « l'Ariésienne » et un remarquable solo de saxophone interprété par le concertiste Daniel Deffayet, premier prix du Conservatoire National de Paris, soliste de l'O.R.T.F., des concert Lamoureux et des Grands Concerts de Paris.

M. Bouteuil, cor solo de la Musique de la Garde Républicaine, prêtait également son concours et s'est fait apprécier et applaudir pour sa merveilleuse sonorité et son style, ainsi que M. Philip, saxophone ténor, premier prix du Conservatoire National de Musique de Paris.

Le dimanche 1^{er} août, le public était convié à la messe provençale à la Princesse Pauline, lequel se trouvait encore sous l'impulsion du gala folklorique de la veille et qui avait obtenu un très grand et brillant succès. Les manifestations de la XVII^e fête du Jasmin se sont poursuivies toute la journée dans la charmante cité.

A 10 h., une messe provençale a été célébrée par le chanoine Blancard, dans les jardins de la Princesse Pauline.

Parmi les nombreuses personnalités et la très grande assistance, nous avons noté la présence de M. Honoré Liens, maire de Grasse, et Mme, ainsi que de très nombreux conseillers municipaux que nous ne pouvons tous citer, de nombreux estivants, ainsi que les groupes folkloriques qui avaient si brillamment représenté leur région ou pays au gala déjà cité.

A cette occasion, la Lyre Planoise en très sérieux progrès, nous a prouvé qu'elle savait aussi mettre application et sérieux au service de la messe, comme elle avait mis entrain et dynamisme au service des variétés. Rehaussée de chants l'exécution de l'ensemble nous parut en tous points remarquable.

Sous la direction de M. Fernand de Cugny, avec le concours de Daniel Deffayet et de son quatuor de saxophones, la Lyre Planoise a donné le meilleur d'elle-même à cette grande messe en musique suivie par une assistance record.

Les musiciens ont interprété successivement: « Marche Solennelle », de Beethoven; « Ave Verum », de Mozart; « Evocation », de Audollin, avec en soliste Daniel Deffayet, enfin la messe en un majeur, de Gounod fut interprétée avec la participation de la chorale paroissiale du Plan de Grasse.

L'on se souviendra longtemps de cette messe provençale en musique célébrée par le chanoine Blancard, curé archidiocésain de Grasse et à laquelle la Lyre Planoise a apporté son concours hautement apprécié.

Il convient d'adresser les félicitations les plus chaleureuses aux solistes, aux musiciens de la Lyre Planoise et à son dévoué et très sympathique chef, M. Fernand de Cugny qui encore, a réussi un tour de force en montant un tel programme avec une harmonie qui existe seulement depuis deux ans et qui est composée de 30 musiciens dont plus de 30 débutants.

M. Fernand de Cugny n'a pas hésité à faire des répétitions tous les soirs pendant 15 jours avant ces concerts, et il a surtout recherché la maîtrise, la sonorité, l'ensemble, les nuances oubliant le style.

Voici encore un bel exemple de réussite pour une harmonie au très bel avenir et cela grâce au grand développement, à la maîtrise, surtout le grand courage pour l'essor de Lyre Planoise, M. Fernand de Cugny qui à l'assainissement de tout et qui donne le meilleur de lui-même pour que vivent les harmonies, et dont il peut avoir toute la fierté, pour sa

très belle société, laquelle aura le plaisir de parler encore d'elle.

Toutes nos félicitations pour ce brillant succès obtenu aux fêtes du Jasmin.

Groupe Orchestral de Nice

Sous la direction et la présidence de M. Robert Cassin, le Groupe orchestral de Nice, deux fois par semaine, les lundis et vendredis, pour en préciser les jours, dans le petit local haut perché du 34, boulevard Jean-Jaurès, à Nice, siège des salles communales pour les musiques, se retrouve pour travailler ensemble un petit groupe de musiciens.

Ces amateurs (ils sont aujourd'hui quarante) sont guidés par une passion de la musique et une même volonté d'effort. Pour grand nombre d'entre eux, qui rangeront leur instrument au sortir de l'adolescence, il faut reprendre patiemment une étude dont le souvenir était loin. Ceux-là ne sont pas les moins assidus à ces rendez-vous nocturnes où s'ébauchent les prochains concerts du Groupe orchestral de Nice.

Ouverte à tous les bons amateurs d'orchestre symphonique ou d'orchestre de chambre de tous âges et de tous pays (l'un d'entre eux ne venait-il pas du Canada), cette formation est aujourd'hui constituée de musiciens non professionnels qui n'hésitent pas, au terme d'une journée de travail, à prendre la route de Monaco, Eze, Villefranche, Antibes et Grasse pour ces répétitions hebdomadaires, qui est un grand témoignage de l'attachement à l'art musical, dont la distance n'est pas un obstacle à la volonté.

Dans ce groupe nous trouvons des gens de toutes les branches sociales, l'un des violonistes est Monegasque, le clarinetiste est un hôtelier en retraite il vient d'Eze, le hautboïste habite le port de Villefranche et le timbalier descend de Grasse...

Le Groupe orchestral, comme toutes les sociétés à sa petite histoire qui est celle de son fondateur et maître Robert Cassin, amateur passionné dès le plus jeune âge, qui très tôt se consacra à la musique. Dans sa famille dit Robert Cassin, tout le monde était musicien. Il travailla le violon et tout jeune il avait formé de petits orchestres. Il avait commencé à apprendre la clarinette juste avant d'entrer au 112^e R.I. Il y a fondé même un orchestre et sur le front, avec ses camarades (qui portent des noms célèbres: Fresnay, Duvallet) donna des concerts souvent dans des conditions tragiques. Rendu à la vie civile, Robert Cassin s'est consacré, avec M. Georges Avril, à la création d'une association symphonique d'amateurs. C'était en 1921, déjà s'affirmaient les idées qui lui étaient chères: permettre aux amateurs jouant d'un instrument de musique de s'habituer à jouer dans un orchestre, leur donner le loisir de se grouper suivant leurs goûts et aptitudes pour faire de la musique de chambre: trios, quatuors, quintettes... le goût de la bonne musique et faire connaître enfin, lors de leurs concerts, des œuvres inédites ou des artistes encore inconnus.

A Nice, à l'« Edorado » (aujourd'hui malheureusement disparu) le Groupe orchestral donnait des concerts symphoniques tous les dimanches, le matin en particulier, devant plusieurs milliers de personnes. L'orchestre comptait à cette époque quelques deux cents musiciens sous la direction du chef compositeur Eugène Bottin, lequel était bientôt relayé par M. Bottin et les chœurs de « Pro Arte » venaient se joindre à lui.

Peu avant la dernière guerre, Robert Cassin, dont le goût pour la musique savait résister aux difficultés sans nombre qu'il rencontrait, forma un petit groupe orchestral pour accompagner les spectacles du Cercle Molière que dirigeait M. Victor Sayac.

Ainsi donna-t-il divers concerts au Petit-Théâtre du quai Saint-Jean-Baptiste à Nice, au Casino municipal sous le nom de Groupe orchestral du Cercle Molière avant d'adopter l'appellation d'aujourd'hui et d'inaugurer, aux environs de 1947, dans le patio du Château-Musée de Capucine-Mer, des festivals de musique consacrés à Mozart, Mendelssohn, Debussy.

Depuis se sont succédés les concerts. De jeunes talents parfois compositeurs, apportèrent leur concours: Michèle Barzant, excellente élève du Conservatoire de Nice, soliste du Conservatoire de Paris; Pierre Molodtsov qui suivit les cours de l'Ecole supérieure de piano de Mme Schwenhauer-Auda, aujourd'hui élève de l'Académie Marguerite-Lange et Prix Debussy; Alain Rougier pour ne citer qu'eux.

C'est à l'époque parmisses membres

bien des retraités heureux d'offrir leurs loisirs retrouvés à la musique, le Groupe orchestral accueille aussi de jeunes gens élèves, soucieux de faire leurs premiers pas au sein d'une formation orchestrale.

Le Groupe orchestral qui va fêter son cinquantième concert possède un vaste répertoire de cinq mille morceaux, Mozart, Haendel, Beethoven, y figurent près de Grieg, Manuel de Falla, Saint-Saëns et Dvorak, Hélie Bosch, Maurice Contesso y jouèrent. Marthe Lebasque y conta l'air de « Suzanne »...

Chacun continue aujourd'hui d'y venir travailler, et les soucis du jour oubliés, y goûte dans un éternel apprentissage l'instant d'évasion qu'il recherche.

Le Groupe orchestral qui se trouve en plein essor, grâce à Robert Cassin, a laissé sous son impulsion une très belle impression au public niçois, lequel a trouvé toujours un programme de son choix.

Fanfare des Sapeurs-Pompiers de Decazeville dans les Alpes-Maritimes

La fanfare des Sapeurs-Pompiers de Decazeville, avait quitté le pays minier pour se rendre sur la Côte-d'Azur, en villégiature dans la coquette cité de Sospel.

Dès son arrivée, le 22 juillet, elle était reçue par la municipalité, par M. Nejh, premier adjoint, représentant M. Tardivo, maire, entouré de tous les conseillers municipaux, des dirigeants de la Société musicale « La Martiale » de Sospel, M. Julien Domergo, président; de MM. Ozenda, Bensa, vice-présidents; M. Michel Maillet, chef de musique, et secrétaire de mairie; Mlle Mathieu, trésorière, etc., lesquels suivirent la fanfare afin d'aller rendre hommage aux glorieux enfants de la Ville de Sospel, morts pour la Patrie.

M. Irénée Raynal, président, a déposé une gerbe de fleurs où sur le ruban tricolore était mentionné, Fanfare des Sapeurs-Pompiers Decazeville.

Après les sonneries réglementaires et la minute de silence, la fanfare a parcouru les artères principales de la ville de Sospel, sous les acclamations du public, parmi lequel de nombreux estivants, ont réservé un chaleureux accueil aux représentants du pays noir.

A 20 h. 30, la société musicale « La Martiale » de Sospel, se présentait et avec la Fanfare des Sapeurs-Pompiers de Decazeville ont défilé dans la Ville de Sospel pour se rendre sur la place de la localité afin d'y donner un concert très apprécié, où les musiques tour à tour ont fait entendre une partie de leur répertoire. Avant de terminer ce brillant concert, les deux sociétés musicales se sont associées et sous la baguette du chef de musique Michel Maillet, et ont exécuté plusieurs morceaux d'ensemble.

On a noté la présence des personnalités auxquelles étaient venus se joindre les représentants de la Fédération des Sociétés musicales et artistiques des Alpes-Maritimes - Principauté de Monaco, M. Charles Scotto, président fédéral et président de la Société musicale l'« Echo de la Chaumière »; M. André Lathèze, secrétaire général de la Fédération et président de la Société musicale « La Jeunesse Nicoise ».

Après les nombreux applaudissements, les personnalités, musiciens et invités se trouvaient groupés pour un vin d'honneur offert en l'honneur des visiteurs et au cours duquel régnait une bonne ambiance pleine d'humour musicale.

Le dimanche 25 juillet, les deux sociétés se produisaient une nouvelle fois afin de rehausser de leur présence une kermesse en pleine activité au moment de l'arrivée des musiques, et lesquelles ont été très accueillies par des applaudissements.

Elles se sont faites entendre pour l'apéritif d'honneur en présence de M. Jean Fossati, conseiller général; de M. Tardivo, maire de Sospel, de nombreuses personnalités civiles.

M. Tardivo avait tenu absolument à se faire présenter les chefs de musique et s'est entretenu avec eux, notamment avec M. Charles Tochon, chef de la Fanfare des Sapeurs-Pompiers, et avec M. Irénée Raynal, président, qui se trouvait à ses côtés.

A l'issue de cette manifestation de sympathie, les musiciens allaient déguster tranquillement le repas qui se rendait à Sospel-sur-Noya, où se déroula la fête patronale.

Le 31 juillet, les deux sociétés, dans un cadre et toute impeccable ont défilé sous les applaudissements, jusqu'au milieu où devait se dérouler

une partie artistique, en présence de M. Francis Falmero, député des Alpes-Maritimes, maire de Menton, et de nombreux maires des communes environnantes.

Au début du programme, à l'entracte et en fin de programme les sociétés se sont fait entendre, sous la direction de MM. Charles Tochon, Michel Maillet; Une ovation particulière est allée à la Fanfare des Sapeurs-Pompiers de Decazeville.

Un brillant défilé devait clôturer la partie artistique dans la très belle ville de Brel-sur-Roya, dont les Decazevillois en gardèrent, comme de Sospel, un très bon souvenir de leur chaleureux accueil.

Toutes les félicitations vont à M. Irénée Raynal, président; MM. Charles Tochon, Roger Ginestet, sous-chef clair; M. Norbert Lathèze, chef-tambour, pour la parfaite tenue de leur société. Que M. Maillet qui s'est occupé de la fanfare durant son séjour dans sa ville, trouve ici les remerciements les plus sincères des musiciens decazevillois tout en lui disant ce n'est qu'en « Au revoir ».

Cannes-la-Bocca

Dimanche 29 août 1965

Le quartier de Cannes-La-Bocca-Nord a trouvé un air de fête par la présence de la Société musicale « Joyeuse Union », qui a parcouru diverses artères à l'occasion du premier anniversaire de sa création, dont l'origine revient à son président actif fondateur, M. Joseph Mangani, également chef de musique.

Partie de son siège social, charmant pavillon mis gracieusement à sa disposition par la Municipalité cannoise, le défilé s'est terminé dans la cour de l'école de Cannes-La-Bocca (Nord) richement décorée pour la circonstance, et où se trouvaient groupés les personnalités de Cannes, et représentant M. Cornut Genet, maire, et député des Alpes-Maritimes; M. Gantois, également adjoint au maire de Cannes; M. Boucoco, Mlle Guyet, conseillers municipaux de Cannes; M. Benhamou, directeur de la Maison Sigrand; M. Charles Scotto, président de la Fédération des Sociétés musicales et artistiques des Alpes-Maritimes - Principauté de Monaco; M. Georges Daumas, vice-président de la Fédération et chef de musique de l'« Espérance » de Cannes; M. Humbert Scotto, trésorier honoraire de la Fédération et trésorier général fondateur de la Société musicale l'« Echo de la Chaumière »; M. André Lathèze, secrétaire général de la Fédération et président de la Société musicale « La Jeunesse Nicoise »; M. Léon Rey, secrétaire général de la Société musicale l'« Espérance » de Cannes; des membres du Conseil d'administration de la Société musicale « Joyeuse Union »; MM. les présidents d'honneur Aïch, directeur de l'Ecole Bocca-Nord, Giraud, directeur de l'Ecole Ranchito, de M. le vice-président Jacques Graglia, du secrétaire général M. Richard, trésorier général; M. Joseph Girardin, conseiller technique; Lucien Dupré, du moniteur M. Albert Treglia et des nombreux parents des jeunes musiciens et amis de la société.

Après avoir présenté la société aux personnalités et avoir fait exécuter quelques morceaux de son répertoire, M. le président Joseph Mangani a tenu à remercier les personnalités présentes, d'avoir voulu témoigner toute la sympathie à la très jeune société, exprimé toute sa gratitude à ses collaborateurs, et a levé son verre à la prospérité de la société.

M. Charles Scotto, président de la Fédération des Sociétés musicales et artistiques des Alpes-Maritimes - Principauté de Monaco, devait apporter le salut fraternel de toutes les sociétés fédérées, de féliciter les membres fondateurs de « Joyeuse Union », et du grand travail accompli durant une année, pour mettre une société sur pied et participer en très peu de temps à de nombreuses manifestations, prouvant la vitalité de ce charmant groupement.

M. le premier adjoint au maire de Cannes, M. Ceretti, devait témoigner toute la sympathie que la Ville de Cannes apporte à cette très belle société, et assuré ses administrateurs du soutien total de la municipalité laquelle venait consacrer les efforts faits pour cette très belle société pour lui donner la place qu'il lui revient dans la cité.

Personnalités, musiciens, amis, se trouvaient groupés autour d'une table richement décorée pour l'apéro d'honneur, lequel devait précéder un petit concert mettant le point final à cette belle journée au premier anniversaire de « Joyeuse Union » que tous les administrateurs organisateurs de cette journée se soient chaleureusement jointes.

G. Guérault
(Maison fondée en 1872)
119, rue Saint-Denis - PARIS-1^{er}
Tél. : CEN. 47.33



TOUS LES INSIGNES
—
COUPES
MEDAILLES
BRELOQUES
DRAPEAUX
TARIF FRANCO

ALSACE CHORALES

La Chorale Alliance
à Stuttgart-Etlingen

Les membres de la chorale « Alliance » se sont rendus samedi dernier à Stuttgart-Etlingen où, à l'hôtel de ville pavlovski, ont eu lieu les deux premiers concerts de l'année. M. Rexer, oberbürgermeister de la commune, a reçu en personne les visiteurs français. Dans la salle de la ville il leur souhaita une cordiale bienvenue au nom de la municipalité d'Etlingen. Il salua plus particulièrement les représentants officiels de la ville de Mulhouse; MM. Roger Moerlen et Albert Dantzer et ceux de l'association des chorales d'Alsace; MM. Rodolphe Pfimlin et Alfred Moerlen. C'est dans la cour de l'école Moerle que la chorale « Alliance » fit entendre ses premiers lieders.

La TSV-halle était occupée jusqu'à la dernière place lorsqu'à 19 h. 30, les chœurs mulhousiens, sous la direction de M. Marius Trommschlagger, prirent possession du podium pour y donner le concert de l'amitié à propos duquel le critique musical de la « Stuttgarter Zeitung » a écrit (le 24 mai) entre autres :

« La chorale mulhousienne forte de 40 chanteurs a donné d'excellentes preuves d'un art vocal cultivé avec soin. Outre l'harmonieuse homogénéité de l'ensemble on a admiré une musicalité que l'on peut qualifier de romane et une faculté d'expression en quatre langues proprement remarquables. Les « Compagnons de l'Alliance » nous ont offert une heure agréable en interprétant des airs plaisants du répertoire international. Le directeur avait ajouté sa voix à celle des basses et dirigé de ses yeux son ensemble rompu aux chants polyphoniques ».

Après que la chorale d'Etlingen et celle de Mulhouse réunies eurent interprété l'hymne de Mozart, « O Schutzgeist alles Schoenen », M. Rexer, MM. Hahn et Dehm au nom de la chorale allemande, MM. Jacques Müller, président de la chorale « Alliance », Rodolphe Pfimlin et Alfred Moerlen, soulignèrent le rôle que joue la musique au service de la liberté, de la paix, de l'amitié entre les peuples. MM. Dantzer, Roger Moerlen et Jacques Müller se virent remettre la plaquette d'honneur de la ville d'Etlingen. M. Alfred Moerlen remit à M. Hahn le diplôme d'honneur et la médaille de l'association des chorales d'Alsace tandis que M. Raymond Haberbusch, au nom des chanteurs mulhousiens offrait aux chœurs d'Etlingen une belle marquerie représentant le Bollwerk de Mulhouse.

En conclusion de cette journée, l'orchestre « Rockie » se fit entendre.

Le lendemain, dimanche, les Mulhousiens, parfaitement guidés, visitèrent Stuttgart. « Cette rencontre entre chanteurs écrit le 24 mai la « Leonberger Kreiszeitung », a plus fait pour la compréhension entre les hommes de paix et d'autre du Rhin, que plus d'un acte politique, si sincère eût-il pu être. »

La « Leonberger Kreiszeitung » du 29 mai publia un compte rendu détaillé de la visite de la Chorale Alliance à Etlingen-Stuttgart les 22 et 23 mai derniers. Nous en extrayons les passages essentiels suivants :

UN CHEUR TRES CULTIVE

« La Chorale Alliance » a enthousiasmé la population de Leonberg.

« Des applaudissements qu'on n'entend que très rarement dans la halle TSV d'Etlingen, remoncèrent, lors du concert d'amitié de la Chorale Alliance de Mulhouse et de la Chorgemeinschaft d'Etlingen, des belles prestations chorales des deux sociétés. Ce que les chanteurs de Mulhouse et leurs « Compagnons », lauréats au dernier concours national de musique à Strasbourg, surent offrir aux habitants d'Etlingen et de Leonberg témoignait de la plus haute culture chorale et dépassait même les plus hautes attentes. On en parlera longtemps encore en notre cité. »

M. Rexer, l'oberbürgermeister, dans son allocution de bienvenue rendit un hommage vibrant à ses hôtes et aux personnalités officielles qui les accompagnaient et remit la plaquette d'honneur de la ville pour la première fois décernée, au président de la Chorale Alliance, M. Jacques Müller, au directeur des services culturels de la ville de Mulhouse, M. Roger Moerlen, et au vice-président de l'office municipal des Arts populaires, M. Albert Dantzer. M. Rexer insista à juste titre sur le fait que la rencontre de chanteurs de ci et de là des frontières constitue une base solide pour édifier, à jamais, l'amitié entre les deux peuples. M. Dantzer répondit en affirmant, entre autres, que tous les hommes d'état devraient être des chanteurs car « rien tant que la chanson ne liait le cœur et les âmes des hommes ».

Par ce concert d'amitié les deux sociétés chorales ont montré le chemin qui conduit dans un avenir européen commun au-delà des tensions politiques et des dissensions de conception dans l'une ou l'autre des questions actuelles. Pour avoir donné cet exemple, les présidents des deux sociétés chorales, MM. Jacques Müller et Ernest Hahn, méritent toute notre reconnaissance. »

MANDOLINES

Alsace Mandolines
Premier concours départemental
des jeunes mandolinistes
et guitaristes

Le premier concours départemental des jeunes mandolinistes et guitaristes organisé par la Fédération des Sociétés de mandolines d'Alsace et de Lorraine a eu lieu dimanche dernier dans une salle au groupe scolaire Leclerc, à Schiltigheim. Les différents candidats furent notés par le jury sur la lecture à vue, leurs connaissances théoriques et ils devaient en outre exécuter un morceau imposé et répondre à la dictée.

Au cours de la distribution des prix qui suivit, M. Hammer, président fédéral, remercia la ville de Schiltigheim d'avoir mis à la disposition du jury différentes salles du groupe Leclerc et d'avoir également contribué à doter le concours de prix de valeur.

M. Bernhard, adjoint au maire, a d'ailleurs souligné les efforts entrepris par la municipalité de Schiltigheim pour encourager les arts et notamment l'art musical, instrumental et vocal. Il félicita les lauréats pour leur succès et procéda à la remise des différents prix.

BRIOUDE

Harmonie
des Enfants de Brioude

Cette société centenaire, après une somnolence de quelques années, prend un nouvel essor grâce à son nouveau directeur, jeune, ardent, dynamique et dévoué.

N'étant pas cette année en état d'affronter dans de bonnes conditions le jury d'un concours international, cette société musicale a assisté au festival de Chalais et en a profité, afin d'intéresser les jeunes, pour aller faire un tour à l'Océan et visiter Royan. Tous les musiciens jeunes et anciens ont participé de ce voyage un excellent souvenir et sont remplis d'ardeur pour affronter une nouvelle année de travail assidu afin de faire honneur à ses vieilles traditions.

Le chef Pothier, devenu également directeur de l'Ecole municipale de musique, a présenté cette année, un nombre imposant d'élèves à l'examen annuel de

BOUCHES-DU-RHONE

L'Harmonie des Tramways a donné un brillant concert à La Roque-d'Anthéron. C'est une journée bien agréable qu'ont vécu les musiciens de l'Harmonie des tramways de Marseille et leur famille, à l'occasion de leur sortie-promenade qu'ils effectuaient à La Roque-d'Anthéron sur l'invitation de la philharmonie et l'aide du conseil municipal.

Les invités, sous la conduite du président, L. Rouvière et du chef M. H. Chabaud, ont été reçus par le président, M. Grannon, entouré de MM. R. Pignoly, C. Poulet et R. Granon.

M. Edmond Bouchard et M. Louis Aty, adjoints, entourés du conseil municipal au complet, souhaitèrent la bienvenue au président, Rouvière et à sa grande famille. Pour répondre à un accueil aussi sympathique et aussi chaleureux, le président et le chef n'eurent qu'une inspiration: ils firent jouer « La Marsillaise » à leur groupe.

Puis tout le monde se rendit au monument aux morts où l'Harmonie des tramways déposait une gerbe. Après une minute de silence, la sonnerie aux Morts et une vibrante « Marsillaise », ce fut le retour place de la République, où devait être donné le concert.

Le programme était de choix et l'exécution en fut en tous points parfaite, pour la plus grande joie des mélomanes de La Roque.

A l'issue du concert, trois jeunes élèves de l'école de musique: Miles Philip, Florentino et M. Florentino, vinrent offrir une gerbe de fleurs à M. Chabaud, qui, en leur donnant l'accolade, les remercia au nom de tous les musiciens.

Puis ce fut l'apéritif offert par le conseil municipal. A l'issue de celui-ci, certains allèrent pique-niquer dans le parc du château et d'autres se réunirent au Relais de Sylvacanne pour un repas amical. Ce fut ensuite le regroupement général dans le parc où, jusqu'à l'heure du départ, danses et chants se succédèrent dans la meilleure ambiance.

JEAN BENTABERRY

sur disque « TIVOLI » 45 tours
4 danses, style « Belle Epoque »
(Franco : 10,50)

Commandes à :

R. COITEUX

21, rue Marcel-Poinseau
ANGOLEME (Charente)
(C. C. P. LIMOGES n° 521.59)

la Fédération des Sociétés musicales de la région.

La distribution des prix, remise de diplômes et médailles, s'est déroulée dans une des salles de l'Hôtel de Ville sous la présidence du Dr Jallienques, maire de Brioude, entouré de MM. Tissandier, président de la fédération; Prohet, secrétaire général; Paul Daumas, trésorier, et Puyg, délégué.

Près de 60 élèves ayant fréquenté d'une manière régulière les différents cours étaient réunis.

Le maire devait exprimer, dans une allocution amicale et bienveillante, sa satisfaction des résultats obtenus, il félicita les candidats et les exhorta à persévérer dans cette discipline, ingrate certes dans ses débuts, mais qui ne manque pas d'apporter par la suite bien des satisfactions.

Prenant à son tour la parole, M. Pothier, directeur, précisa la portée des examens: les directives sont données par la Confédération musicale de France et les différents épreuves de chaque catégorie, préparatoire, élémentaire, moyen, supérieur, dûment sélectionnées par un jury compétent, sont les mêmes pour toute la France, c'est-à-dire le sérieux de ces épreuves, unifiées, contrôlées, qui ont une valeur officielle au même titre que les examens scolaires.

Un jury composé de Mlle Delzanno, professeur; MM. Ping, Daumas, Prohet, de la Fédération musicale, a présidé au déroulement des épreuves dans une atmosphère confiante et amicale, ce qui n'a pas empêché que les candidats soient notés d'une manière juste et rigoureuse. Les solistes maintenant vont se refermer jusqu'à la rentrée prochaine, tout ce petit monde ayant gagné des vacances bien méritées.

Voici le palmarès des examens de solfège et instruments :

SOLFEGE

Cours moyen. — Premier prix, Charol Serge; Abril Michel, Fournery Michel, Vachille Georges, Thiveyrat Michel; deuxième prix, Jouve Franck, Bonhomme Pierre, Eymard Gérard, Théron Pascal; troisième prix, Renaudin Philippe.

Cours élémentaire. — Premier prix, Vergne Marie-Annick, Chainton André, Jouve Eric, Migno Alain; deuxième prix, Roles Pascal; troisième prix, Péjaire Gérard, Ardil Alex; accessit, Prunayre Bernard, Martin Michel.

Cours préparatoire. — Premier prix, Cavaud Marie-Claude, Jouve Patrick, Rochette Jean-Louis, Gilot Françoise, Théron Patrick, Martin Daniel, Bernard Serge; deuxième prix, Brunel Libertad, Migno Patrick, Théron Gilbert, Baudol Hélène, Daumas Claude, Sauvany Jacques, Peñay Martine, Bourmion Jean; troisième prix, Pion Jean-Paul, Pointud Anne-Marie, Pointud Marie-Françoise, Esté Jacques, Cabré Christian, Sabatier Daniel, Giboux Jacques, Mewal Serge, Merial Gil.

INSTRUMENTS

Cours moyen. — Grand Serge, deuxième prix de trompette; Fournery Michel, deuxième prix de bugle.

Cours élémentaire. — Abril Michel, deuxième prix de clarinette; Vachille Georges, deuxième prix de bugle; Jouve Franck, troisième prix de trompette; Eymard Gérard, troisième prix de trompette.

Cours préparatoire. — Thiveyrat Michel, deuxième prix de clarinette; Bonhomme Pierre, troisième prix de trompette; Théron Pascal, troisième prix de saxo-alto; Renaudin Philippe, troisième prix de clarinette; Chainton André, troisième prix de saxo-alto; Jouve Eric, troisième prix de flûte.

DEUX MUSICIENS

DE L'HARMONIE A L'HONNEUR
L'harmonie est très heureuse de signaler les succès remportés au Conservatoire de Clermont par deux de ses excellents musiciens: MM. Jean-Lou Vergne et Claude Dorel, ayant obtenu les premières médailles leur permettant d'accéder à la rentrée prochaine en division supérieure.

LEMPDES

Le dimanche 18 juillet a vu se dérouler au stade municipal de Lempdes, le match revanche Massiac-Lempdes organisé dans le cadre d'intervilles 65 par les sociétés de musique de notre fédération: « Les Rives de l'Allagnon », de Massiac et, l'« Echo d'Alagnon » de Lempdes. Bravo et félicitations aux organisateurs qui ont fait de la bonne propagande pour la musique populaire.

CENTRE

Nécrologie

M. Sylvain Durand, vice-président de la Fédération Musicale du Centre, n'est plus.

C'est avec une profonde et douloureuse émotion que nous avons appris la mort de notre ami Sylvain Durand, vice-président de la Fédération musicale du Centre, directeur de l'Harmonie de Chamalières et de l'Harmonie municipale de Royat.

Destin inexorable! Nous le savions gravement malade, mais nous espérons toujours que sa robuste constitution triompherait du mal implacable qui le rongait. Hélas!... le 4 août, à 10 h., par une chaude et accablante matinée d'été une foule d'amis l'accompagnait à sa dernière demeure, aux accents d'une marche funèbre émouvante exécutée par les sociétés réunies des harmonies de Chamalières et de Royat, auxquels s'étaient joints spontanément des musiciens venus de tous les coins du Puy-de-Dôme, constituant ainsi une harmonie départementale (sous la direction de M. Paul Vidal, ami intime du défunt), afin d'apporter le suprême hommage à celui qui fut, dans notre fédération, l'un des meilleurs parmi les meilleurs. Harmonie des ceurs!

Sylvain Durand, on peut le dire, a été un serviteur dans le sens le plus noble du terme.

Exemplaire dans son travail de chef de service à l'administration municipale de Chamalières où il a largement mérité l'estime générale, Sylvain Durand l'était aussi dans le domaine de la musique. Brillant musicien, il ne se borna pas à satisfaire sa passion, il consacra ses forces, son dynamisme, à l'initiation des jeunes à l'art musical et au développement des sociétés de son département.

Aussi, pour la population de Chamalières, pour les dirigeants des Sociétés musicales du Puy-de-Dôme, pour la Fédération musicale du Centre toute entière, dont il était un des actifs vice-présidents, pour les générations d'élèves initiés, grâce à lui, à la musique, l'hommage réservé au disparu s'accompagnait d'une reconnaissance émue.

A l'issue de la cérémonie religieuse, un long cortège se forma derrière les drapeaux et fanions de l'Harmonie de Chamalières, de l'Harmonie de Royat, de la Fanfare de la Plaine et de l'Eveil Romagnolais.

On reconnaissait parmi les personnalités présentes: M. Boulay, député du Puy-de-Dôme; MM. Lajugie, premier adjoint; Ducros, Bernard, Papat, Vallin, adjoints, entourés de tous les membres du conseil municipal de Chamalières; de M. Chaput, secrétaire général de la mairie et du personnel administratif de la ville; M. A. Reilin, secrétaire général de la Fédération Musicale du Centre, directeur de l'Harmonie municipale de Vichy, représentant M. Martinet, président de la F.M.C., empêché; M. Wegl, secrétaire général adjoint; Mlle Besson, trésorière générale; M. Gleye, secrétaire général honoraire; les administrateurs de la F.M.C.: MM. Giot (Clermont-Ferrand), Tournel (Billom), Fayard (Riom), Guesdon (Le Mont-Dore), Serre et Vidal (les Ancizes), Chartois (Amber), James (Gannat); les dirigeants de sociétés: MM. Arbre, Mouillot et Dufour, de l'Harmonie de Chamalières; Paul Roux de l'Harmonie de Royat, adjoint au maire; Menant, président et Basset, sous-chef de la Fanfare de la Plaine; Geneste, de l'Eveil Romagnolais, vice-président de l'Union des Fanfares de France; Decouze, président de la Fanfare de Beaumont, adjoint au maire; Bernadet, directeur du Réveil Bourbonnien; L. Roche, président et Bayle, chef de l'Harmonie d'Aubière; Langlois, directeur de l'Harmonie de Gannat; tous accompagnés de délégations importantes.

Le cortège disparaissait sous les gerbes de fleurs. Parmi ces gerbes, nous avons noté celles offertes par la municipalité de Chamalières, le personnel municipal, les sociétés musicales de Chamalières, Royat, Romagnat, La Bourboule, Aubière, Beaumont, Riom Le Mont-Dore, les Ancizes, l'Harmonie Ouvrière et l'Harmonie Municipale de Clermont-Ferrand.

La palme offerte par la Fédération musicale du Centre était portée par M. Tournel.

On émettait, des allocutions furent prononcées, l'une par M. Ducros, adjoint, vice-président de l'Harmonie, en l'honneur de M. Châtresse, maire de Chamalières, l'autre par M. Jacques Wegl, au nom de la Fédération musicale du Centre.

M. Ducros évoqua la carrière administrative de Sylvain Durand qui, de sa 1901 devait bénéficier pour son éminente qualité.

Il fut souligné combien, dans de délicates fonctions, il avait su assurer l'unité et l'adhésion de la population.

M. Ducros parla ensuite du musicien brillant qui a ouvert une nouvelle ère à l'Harmonie de Chamalières et a tenu en compte.

toutes circonstances, était un ami sûr et désintéressé.

Il rappela les distinctions dont il était titulaire :

Croix de Guerre 1939-40, officier des Palmes Académiques, médailles de la F.M.C. et de la C.M.F., médaille d'honneur d'argent départementale et communale.

M. Wegl, très ému, qui a travaillé de longues années au sein de la F.M.C. aux côtés de Sylvain Durand, prononça une allocution partant du cœur, pleine de sensibilité et d'une haute élévation de pensée, que nous nous faisons un devoir de reproduire ci-dessous, en hommage posthume à celui qui vient de nous quitter prématurément et qui laissera un si grand vide parmi nous.

A. R.

ALLOCUTION DE M. WEGL

Hélas! Cher ami Sylvain, l'heure inexorable de la séparation est arrivée et nos cœurs se serrent douloureusement en cette minute suprême des adieux.

Au nom de la F.M.C., au nom de tous ses musiciens ici présents, au nom de tous ceux qui se sont associés d'intention à cette émouvante cérémonie, je tiens à rendre hommage à vos qualités de cœur, à votre dévouement incommensurable, à votre enthousiasme communicatif, à votre désintéressement total, à votre dynamisme qui traduisait vos origines méridionales largement servi par vos connaissances musicales approfondies, dynamisme toujours empreint d'une grande bonté; d'une parfaite connaissance de l'élément humain.

Nous mesurons aujourd'hui pleinement devant ce cercueil, le vide affreux que vous laissez dans nos rangs, car au-dessus de la sensibilité exquise, du chef compétent, du professeur courageux et patient, de l'administrateur fédéral particulièrement écouté et aimé, l'ami sincère, loyal, d'une fidélité à toute épreuve, toujours prêt à rendre service, à donner un conseil judicieux, à apporter un encouragement affectueux.

Cher Ami, vous avez beaucoup donné et il vous fut bien peu rendu, du moins sur cette terre; c'est le sort des justes, des bons, des incompris (et cependant envers les ingrats et les oublieux vous n'avez jamais manifesté le moindre ressentiment), on ne mesure qu'à leur départ tout ce qu'ils représentaient de valeurs sûres tant sur le plan moral que technique.

Dès votre jeune âge, la musique vous a ensorcelé, vous a pris tout entier, et tout au long de votre vie qu'un sort injuste a fait bien trop court à notre gré, vous l'avez servie avec le meilleur de vous-même. Vous étiez fixé comme tâche d'abord de l'aimer et de la bien servir par vous-même, puis la faire comprendre et aimer par votre entourage, par vos musiciens et ceci dans une ambiance de saine camaraderie, enfin de l'apprendre et de susciter des enthousiasmes féconds parmi la multitude de vos jeunes élèves qui voyaient en vous, non seulement le professeur plein d'indulgence et de sollicitude, mais leur père tout court et plus encore, leur père spirituel, attentif à tous ces balbutiements qui se transforment peu à peu par l'étude, par le travail persévérant en une chose concrète d'où naissent les principes de la musique.

Mais ce feu sacré qui vous devorait ne pouvait s'arrêter là: aimer, faire aimer la musique, ce n'est pas tout, il faut aussi la défendre, alors pendant quelque vingt années, dans le cadre de votre Fédération Musicale où l'estime et la confiance de vos collègues vous avaient placé à la pointe du combat, au poste de vice-président, responsable de l'enseignement musical dans ce département du Puy-de-Dôme qui vous était si cher, vous avez mené le bon combat. Non le combat utopique bourré d'hypocrisie et d'inepties chères à nos technocrates qui jugent sans appel sur un plan supérieur, malheureusement bien loin des réalités, mais tout au contraire, vous avez mené le combat au contact même de ces réalités que vous connaissiez bien pour en avoir mesuré toute l'étendue au contact du peuple de la jeunesse qui veut apprendre et s'élever, de tous ceux enfin qui veulent envers et contre tout conserver un idéal fait de beauté et teinté de rêves.

A force de ténacité, de persuasion, d'arguments convaincants, vous avez créé ce grand courant en faveur de l'enseignement musical au sein même de nos sociétés.

Chaque année à partir du 1er mai, vous

AUX ÉDITIONS FRANCE-MUSIQUE

36, rue de Paris à PERPIGNAN

Viennent de paraître six gros succès, pour le cycle 1965-66, écrits spécialement pour les sociétés de 2^e et 3^e Divisions :

FRAGANCIAS DE ARAGON, Paso doble typiquement espagnol du célèbre compositeur Luis ESCUERA.

MARGUERITE DE VALOIS, brillante ouverture, facile et à effet, de COITEUX Roger.

CHEMINOTS, marche des Cheminots avec tambours et clairons, de Raymond MILLAGRE et COITEUX Roger.

JENNE FANFARE, notre héros recommandé, très facile et à effet (immense succès) de COITEUX Roger et TREMINE André.

MARCHE DE L'ESPERANCE avec tambours, clairons et trompettes, de LASALOMIE Marcel.

LA TOULOUSAINE, marche sur des airs connus pour Batterie-Fanfare, de TREMINE André.

Conducteurs gratuits sur demande. Nos succès feront votre succès!

Société des Éditions PHILIPPO

EN VENTE AU

CONSORTIUM MUSICAL

Établissements GALLET-BERGER

24, boulevard Poissonnière, PARIS-9^e - Tél. 824-89-24

R.C. Seine 57 B 115 - S.A. au Capital de 100.000 F - C.P. Paris 266-25

VIENT DE PARAÎTRE

Célèbre collection classique

- PIANO: CLASSENS. — Ma première méthode de piano 7,00 F
- CLASSENS. — Le piano classique en 7 volumes gradués de A à G (chaque) 6,00 F
- DELAUSNAY. — Le piano classique hors série, 2 volumes H20-H21 (chaque) 6,00 F
- DESCAVES. — Le piano classique. Volume 1-2-3 (chaque) 9,00 F
- VIOLON: CLASSENS. — Le nouveau violon classique en 7 volumes gradués de A à G (chaque) 7,00 F
- VIOLONCELLE: BRIZARD et CLASSENS. — Le violoncelle classique en 3 volumes gradués de A à C (chaque) 7,00 F
- FLÛTE: LEROY et CLASSENS. — La flûte classique en 4 volumes gradués (chaque) 7,00 F
- SAXOPHONE: CHAUVET. — Le saxo classique en 2 volumes (chaq.) 7,00 F
- MÉRIOT et CLASSENS. — Le nouveau saxo classique en 4 volumes, de A à D (chaque) 7,00 F
- MÉRIOT. — Le saxophoniste, méthode pratique et progressive 15,00 F

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE COMPLET

la matinée de dimanche que les Sarrois devaient être reçus à la Maison Moët et Chandon et accueillis par MM. R.J. de Vogüé et Ghislain de Maigret. Un vin d'honneur fut servi à l'Orangerie à leur intention, puis à 13 h. 30, ce fut le banquet officiel auquel assistaient M. Roger Menu, sénateur-maire, et M. Dricot, premier adjoint, à l'Hôtel de l'Europe. Après plusieurs toasts de MM. de Vogüé, Hastenteufel, et les remerciements d'usage aux organisateurs, M. Klein, directeur de la Musikverein, offrit, à son tour, à la Philharmonique, une magnifique paire de cymbales.

La centième audition. — C'est devant un auditoire emplissant entièrement le théâtre que s'ouvrit à 15 h. 30, l'audition de gala de la Société Philharmonique de Champagne. Sous l'expertise baguette de M. René Fournier, les exécutants firent merveille dans l'interprétation d'un programme choisi parmi un répertoire non exempt de difficultés : « Marche de fête », écrite par les grandes orgues de nos basiliques, fut orchestrée par Maître Bussier à l'intention de la Musique de la Garde Républicaine, ce grand orgue vivant ; « Au pays Lorrain », constituée une délicieuse ouverture qui a été écrite par Guillaume Balay alors qu'il était chef de musique au 15^e R.I. (et qui devint par la suite directeur de la Philharmonique) ; « Première symphonie », Saint-Saëns l'écrivit alors qu'il avait 16 ans. Elle est d'un Maître qui, le notait Gounod écrivait à volonté une œuvre à la Rossini, à la Verdi, à la Schumann ou à la Wagner ; « Pogy and Bess », est une sélection sur l'opérette américaine qui fut créée par Georges Gerschwin en 1923. La partition musicale entière, style Debussyste, est un monument dont l'exécution entière demande plus de quatre heures.

Après l'exécution de l'Hymne Allemand, et les répercussions applaudissements qui saluèrent la fin de l'audition, les musiciens allemands prirent la relève et leur talent ne fut pas moins apprécié de l'auditoire. Il est vrai que sur le plan national, la réputation de la Musikverein dépasse ses frontières. C'est une très grande formation, dirigée par M. Willi Klein, que les mélomanes sparnaciens ont eu le privilège d'entendre dans des œuvres comme Aida de Verdi, Faust de Gounod « Marche Florentine » de Puccini, de « Overture de Spartacus » de Scasola, de « My fair Lady », de Loewe, etc. Pour terminer, nos amis Sarrois interprétèrent « La Marche Lorraine », puis le concert prit fin par une vibrante Marsaillaise.

Les adieux. — C'est à la salle de l'Orangerie du parc de Maigret que devait avoir lieu la dernière réception qui précéderait le départ de nos hôtes sarrebruckois. Elle était présidée par les Comtes R.J. de Vogüé et Gh. de Maigret et honorée de la présence de très nombreuses personnalités : MM. Hastenteufel, député-maire adjoint et tout le comité de la Musikverein ; MM. Menu, sénateur-maire ; Dricot, Lebarbier, Féron, adjoints au maire ; Lambelin, Gliot, Grommet, conseillers municipaux ; Mérand, Marohand, conseiller général ; Bigotte, Janitz, président et président adjoint de la Fédération Musicale de Champagne ; Féliçien Foret, directeur artistique ; les membres des comités artistique et actif ; les présidents et chefs des sociétés musicales d'Épernay et des alentours, etc.

Avant d'inviter l'assistance à lever la fête pétillante, M. R.J. de Vogüé prit la parole pour féliciter tous les membres du groupe Sarrois et annoncer la visite de la Philharmonique à Sarrebruck les 4 et 5 septembre prochains.

M. Menu, qui lui succéda, associa dans les mêmes compliments les musiciens des deux nations et spécialement les directeurs : MM. Klein et Fournier, ainsi que l'administrateur général Fernand Bouché qui avait eu la charge de l'organisation. Une nouvelle fois il souligna les résultats récents qu'engendrent de tels échanges entre les deux pays. Enfin M. Hanau, conseiller artistique de la Musique Sarroise, s'exprimant en français, félicita chaleureusement les musiciens de la Philharmonique, et remercia une dernière fois toutes les notabilités sparnaciennes pour l'accueil inoubliable dont ses amis et lui-même ont été l'objet pendant deux jours dans la cité du Champagne.

CHALONS-SUR-MARNE

Éclatante démonstration

du talent de l'Harmonie Municipale

Le concert de printemps 1965 de l'Harmonie Municipale, sous la direction de M. Jean Justafre, directeur de l'École Municipale de Musique, avait été primitivement fixé au 23 mai. Il a été repoussé au mercredi 2 juin, pour cette seule raison que M. Justafre ne voulait pas offrir de l'a-peu près aux mélomanes châlonnais.

C'était là une noble préoccupation et une garantie de succès et les spectateurs châlonnais l'ont bien senti en remplissant la salle des fêtes mercredi soir.

Le programme de ce concert, agréablement commenté par M. Gérard Discontigny, produisit sur l'auditoire une profonde impression. De longs et frénétiques applaudissements ponctuèrent l'exécution des différentes œuvres inscrites au spectacle, qui débuta par la présentation de la formation de musique légère de l'Harmonie.

Cet ensemble sut créer une ambiance moderne et fut chaleureusement félicité. Le premier mouvement du concerto pour hautbois et orchestre de Joseph Haydn finement interprété par M. Francis Carli (1^{er} prix du Conservatoire de Versailles (hautbois et solfège supérieur), ouvrit la partie classique de ce concert.

La musique moderne était représentée par le concerto pour saxophone du Conservatoire de Montluçon, et par une pièce pour cor d'harmonie et piano de Robert Clérise « La Diligence », jouée par le jeune Jean-Jacques Justafre, élève du Conservatoire de Reims.

Ces trois solistes étaient accompagnés au piano par Mme Alice Charlot de Mulder, professeur à l'École de Musique.

CENT EXECUTANTS SUR LA SCENE

Le rideau se leva après l'entracte sur l'Harmonie et sa Batterie-Fanfare, le tout fort de cent exécutants, en grande tenue et dans une présentation impeccable.

Après « Le Grenadier du Caucase », de

Meister, l'Harmonie interpréta successivement la difficile et délicate ouverture de « L'Italienne à Alger », de Rossini, et la sélection de « Carmen » de Bizet. Les solistes étaient MM. Albert Mailet, Michel et Rochet.

La Batterie-Fanfare, sous la direction du chef de musique, recueillit de multiples bravos lors de sa présentation, en interprétant, pour la première fois en concert, les sonneries réglementaires jouées au cours des services officiels.

Ce fut ensuite la partie la plus importante du concert, l'interprétation de la « Symphonie Inachevée », de Schubert, dont la première audition n'eut lieu que trente sept ans après la mort du grand musicien.

Dans l'exécution de cette œuvre, qui compte parmi les plus belles de Schubert, l'Harmonie a pu donner toute la mesure de ses qualités et son chef, qui dirigeait tout le concert sans aucune partition a traduit la symphonie avec les mouvements, les nuances, les accents parfaitement justes, car les musiciens respectèrent l'interprétation qui leur était demandée.

FRANCHE-COMTÉ ET BELFORT

Congrès des 12 et 13 juin 1965 à ORNANS (Doubs)

Le congrès de la Fédération a eu lieu les 12 et 13 juin 1965, à Ornans, patrie du célèbre peintre Gustave Courbet, pittoresque localité située aux bords de la Loue.

Le samedi 12 juin était réservé à une réunion du bureau fédéral ; à 17 h. 30, M. Roger Loriod, maire d'Ornans, reçoit dans son bureau, les membres du Comité et leur souhaite la bienvenue.

En ouvrant la séance, M. le président Georges Vriez donne lecture d'une lettre de démission de M. Pierre Paris, secrétaire-adjoint du bureau fédéral ; cette démission, quoique regrettée, est acceptée puisque motivée par des raisons d'ordre professionnel.

M. le président donne connaissance d'un exposé de M. Claude Lorrain, relatif aux concours d'accordéon.

D'autres questions sont encore examinées : musique à l'école, manifestations régionales, congrès fédéraux, dans les années à venir, subventions des conseils généraux.

La séance est levée à 19 h. 30. Le féérique embrasement de la Loue, le grand bal à la salle de la Foidière et l'élection de la « Muse du congrès », constituent des attractions très appréciées de cette soirée.

Dimanche 13 juin 1965. — Dès 9 h. 15, MM. les congressistes se réunissent nombreux dans la salle du cinéma « Eldorado » pour assister au congrès fédéral de 1965. Parmi les personnalités présentes, signalons M. Jean Bojgeol, industriel, vice-président du conseil général du Territoire de Belfort, maire de Gromagny, président de l'Harmonie Municipale de cette ville.

Après avoir remercié tous les présents, M. Vriez demande d'observer une minute de silence à la mémoire des camarades récemment disparus.

Afin de pourvoir au remplacement de M. Paris, démissionnaire, M. Vriez propose le nom de M. Bernard Pataillet, le talentueux directeur de la Fanfare Municipale de Baume-les-Dames (Doubs). Proposition adoptée à main levée.

Au 3 avril 1965, 133 sociétés figuraient sur les « tablettes fédérales ». Même nombre qu'au 30 avril 1964.

Situation financière au 30 avril 1965 : Caisse fédérale : 5.722,81 F ; caisse de secours : 9.216,97 F. Vives félicitations à M. Georges Vuillemin, trésorier fédéral.

Les Palmes Académiques seront peut-être rétablies ; le contingent des médailles des « Arts et Lettres » est toujours très limité ; dans les concours, le « Prix de Direction » est supprimé — une mention spéciale pourra être attribuée, cependant, à tout directeur qui aura fait preuve de qualités exceptionnelles.

Les prochains congrès auront lieu : 1966, Longchaumois (Jura) ; 1967, Pontarlier (Doubs) ; 1968, Gromagny (Terr. de Belfort) ; 1969, Montbellard (Doubs) ; 1970, Morteau (Doubs).

Diverses manifestations régionales ont obtenu un grand succès : Fête de l'Amitié à Amance (Haute-Saône) ; Centenaire de la Philharmonie du Russey (Doubs) ; Festival des Sociétés Musicales du Haut-Doubs à Gilley ; Festival des Quatre Vallées à Arc-et-Senans (Doubs). Organisations et promoteurs sont à féliciter.

789 élèves ont été présentés par 46 sociétés, aux examens fédéraux ; les villes de Belfort et Besançon ont attribué chacune, 200 F qui ont été répartis parmi les plus brillants lauréats.

Le « Grand Prix Louis Scumache » a eu lieu le jeudi 1^{er} juillet ; il a été remporté par M. Serge Reuge, hautboïste de l'Orchestre Philharmonique de Besançon, devant M. Kempf Michel (violoncelliste), Orchestre Symphonique des Elèves du Conservatoire Municipal de Musique de Belfort ; M. François Carry, bassoniste à l'Orchestre Symphonique de Besançon, et M. Scheid Gérard, clarinetiste à l'Harmonie Alsthom de Belfort. Sont en outre sélectionnés pour le concours d'excellence de la C.M.F. (Paris, octobre 1965) : MM. Ruge, Scheid et Durin (ce dernier, déjà admis en 1964).

Les conseils généraux du Doubs, Jura, Haute-Saône et Territoire de Belfort, ont voté des subventions ; un effort particulier a été fourni par le conseil général du département de Belfort.

La Fédération se propose d'adresser une lettre à chaque conseiller général, indiquant l'action des sociétés musicales, leur rôle, leurs besoins, leurs difficultés.

Un important contingent de récompenses fédérales et confédérales a été décerné cette année.

Les membres sortants du comité, sont réélus : MM. Lacroix, Pochon, Bouvret, Adam, Debrosse, Erard.

L'ordre du jour est épuisé ; M. le maire félicite et remercie l'assemblée et à la surprise de se voir attribuer la médaille avec diplôme de Bienfaiteur de la Musique.

Défilé, dépôt de gerbe avec « Marsaillaise » au monument aux Morts, vin

Dans la nombreuse assistance, nous avons noté la présence de MM. Degraeve, député-maire de Châlons ; Allou, Assy, Mme Lagey, adjoints ; le général Prigent, commandant la subdivision de la Marne ; le général Valentin, commandant l'École d'Application de l'Artillerie ; Gauthier, Inspecteur d'Académie ; le chef d'escadron Hirard, commandant le groupement de gendarmerie de la Marne ; le chanoine Thierry vicair général ; Ferrin, ingénieur des Ponts-et-Chaussées représentant M. Roy, ingénieur en chef ; Wilmet, chef des bureaux du cabinet de la Préfecture ; Caradee, directeur de l'école normale d'instituteurs ; Marintabouret, Inspecteur primaire ; Teychené, proviseur du lycée d'Etat ; Henry, directeur de l'école des Arts et Métiers ; de nombreux directeurs et directrices des C.E.G. et écoles primaires ; Fuchs, directeur du Poyer des Jeunes Travailleurs ; Sourin, délégué des Jeunesses Musicales, etc.

C'est donc une brillante manifestation musicale qui fait honneur à la municipalité de Châlons, à l'Harmonie : une équipe qui ne fait qu'un auprès de son directeur.

d'honneur à l'Hôtel de Ville, précèdent le repas de midi, servi à l'Hôtel de France. Le défilé de l'après-midi, amène au Parc Tiffard les meilleures sociétés musicales de la région, qui, rivalisant d'application et de talent (dirigés par des chefs de valeur) donnent des concerts très appréciés par une foule d'auditeurs. Le congrès d'Ornans aura été une parfaite réussite.

Le président fédéral, Georges VRIEZ. Le secrétaire général, Richard CIAPOLINO.

Festival des Quatre Vallées à ARC-SENANS (Doubs)

Le festival des « Quatre Vallées » est une fête sympathique manifestation qui réunit chaque année, au début juillet, les meilleures harmonies et fanfares de villes situées dans un rayon de 30 km. et baignées par la Doubs, la Saône, l'Ognon ou la Loue.

Chaque société musicale, adhérant à ce mouvement, a pour charge, à tour de rôle, d'organiser le festival.

C'est donc à la ville d'Arc-Senans, et à sa fanfare « L'Espérance » qu'incombait cette fois, l'honneur de mettre sur pied la fête, placée sous le patronage de la Fédération musicale de Franche-Comté et du Territoire de Belfort.

Le dimanche 11 juillet 1965, à 11 h. précises, sur la place de l'Eglise, tous les membres du conseil municipal, avec en tête M. Liauz, maire de la ville, accueillent M. Vriez, président fédéral, M. Camil Pochon, vice-président ; M. Richard Ciapolino, secrétaire général et les dames.

Après les souhaits de bienvenue, par M. le maire, une gerbe était déposée au monument aux Morts par MM. Liauz et Vriez, tandis que les fanfares d'Arc-Senans et Arc-les-Grays exécutaient la « Marsaillaise » et les sonneries de circonstance.

Le défilé, prévu pour 14 h., se déroula dans un ordre parfait, en présence d'une foule de spectateurs.

Le « Grand Festival » avait lieu aux Salines Royales ; cet imposant ensemble architectural du 18^e siècle, constitue un cadre remarquable pour une telle manifestation ; il abritait quelque 2.000 auditeurs, venus de tous les points de la région, pour encourager les musiciens.

Les douze sociétés se présentèrent donc successivement sur le podium pour y exécuter des œuvres de qualité.

Les 500 musiciens se regroupaient et, sous la direction de M. Vriez, firent entendre « Alsace et Lorraine » ainsi que la « Marsaillaise ».

Cette dynamique apothéose, fut saluée par des salves d'applaudissements par les auditeurs enchantés.

Les illuminations des divers bâtiments des Salines, mettant une fin pittoresque au festival des Quatre Vallées 1965...

Les plus vifs compliments et remerciements, iront à la municipalité d'Arc-Senans, à M. Liauz, maire, MM. Roussel, président de la fanfare ; Faivre, directeur ; Mouquet, secrétaire et à tous les membres de la fanfare « L'Espérance ».

Tous ont œuvré pour la parfaite organisation du festival ; ils ont atteint leur but et ont bien servi la cause de la musique.

L'Harmonie des Automobiles Peugeot en Allemagne

L'Harmonie des Automobiles Peugeot est régulièrement invitée à prêter son concours à l'étranger. Cette année, en particulier elle a été sollicitée par la Suisse et par l'Allemagne. Alors que la Suisse et par l'Allemagne. Alors que la Suisse et par l'Allemagne. Alors que la Suisse et par l'Allemagne.

Le 1^{er} septembre, M. Anton Kriep, président fédéral des Sociétés Musicales du Canton « Tess-Pls » a participé au grand festival de musique organisé à Wendlingen, près de Stuttgart. L'Harmonie et batterie des Automobiles Peugeot, ont su mettre en valeur leur bel ensemble de 120 exécutants.

Parti à 6 h. de Montbellard, les 3 cars qui emportaient les quelque 170 personnes (musiciens et leurs épouses) arrivèrent à 11 h. 20 à Wendlingen. Après un court défilé jusqu'à la place de la Mairie, nos musiciens furent accueillis par la population, musique en tête, et comme le veut une coutume très sympa-

thique, fraternisèrent aussitôt avec les familles assurant leur hébergement.

A 14 h., un vin d'honneur fut servi aux dirigeants et membres du comité de l'Harmonie dans les somptueux locaux de la mairie de Wendlingen. Plusieurs discours furent naturellement prononcés.

M. Ravello, président de l'Harmonie Peugeot, remercia au nom des musiciens, le comité d'accueil de Wendlingen. Il insista sur les satisfactions qu'éprouvent la société en représentant la musique française dans cette belle région. Parlant un peu technique, M. Ravello cita quelques chiffres sur la production et la situation des Automobiles Peugeot dans la région de Montbellard ; il rappela les liens que des techniques d'avant-garde entretiennent entre Peugeot et Bosch à Stuttgart, Kugelfischer à Munich, Enflin, M. Ravello termina en remerciant les organisateurs de ce festival, heureux que la musique, ignorant toute barrière linguistique, participe à resserrer l'amitié entre nos deux pays.

A 19 h., les musiciens se retrouvèrent dans la salle « Omni-Sports » pleine à craquer, pour y donner un concert très réussi. Au programme : « Overture d'Orphée aux Enfers », de Offenbach ; « le Ballet de Faust », de Gounod ; « Le pays du Sourire », de Lehar, et enfin « L'Overture du roi d'Ys » de Lalo, où M. Wauthy, le distingué directeur, su faire passer à ses musiciens tout son talent. Le concert se termina par « Sambre et Meuse », marche avec batterie dirigée par M. J. Kasetski, tambour-major. A l'issue du concert, tandis que M. A. Krieg félicitait

chaleureusement les musiciens de l'Harmonie, M. Ravello remit au Bourgmestre de Wendlingen, en souvenir du passage de sa société, un très joli coffret présentant la famille des voitures Peugeot en miniature.

Dans le concert de la soirée, l'Harmonie eut encore l'occasion de se faire entendre sous la tente : les musiciens apprécièrent également la bonne bière et les saucisses traditionnelles, tout en écoutant de très bonnes musiques régionales.

Le dimanche, à 13 h., l'Harmonie, musique d'honneur, ouvrit la marche d'un long défilé, précédée de trois 204, bleue, blanche et rouge, entourées de charmantes Djalchottes. Tout le long du parcours le public manifesta son enthousiasme par de chaleureux applaudissements.

Un dernier concert fut donné sous la tente... Vint ensuite la cérémonie des récompenses. Tandis que M. Ravello recevait une médaille et un diplôme, hommage rendu à l'Harmonie Peugeot à travers son président, M. Wauthy, très ému, reçu des mains du président Confédéral des Musiques d'Allemagne, la plus haute distinction musicale et confédérale, récompensant ainsi les qualités musicales du directeur de l'Harmonie.

La bière continua à couler à flots et après une dernière collation, les musiciens reprirent à regret place dans les cars.

Et le départ s'effectua lentement, au milieu des applaudissements, tandis que la fanfare de Wendlingen jouait le morceau d'adieu.

IMPORTANT

Guide Pratique et Annuaire du Musicien et de la C. M. F.



renvoyez sans tarder votre bon de souscription

ATTENTION!

le prix spécial de souscription à 25 francs est supprimé

Le prix de vente sera indiqué dès que la date de parution pourra être définitivement fixée

CHEFS DE MUSIQUE
pour vos FANIONS
ECUSSONS - BRASSARDS
BRASSARDS
Attributs brodés mains
métré suisse
Les Brodeurs
Réunis
84, rue des Archives, PARIS-3^e
C.C.P. 76132 - Tél. ARC. 62.50
Se recommander du journal

GERS

Congrès départemental
le 27 juin 1965, à Samatan

Le congrès départemental des Sociétés Musicales du Gers, chorales, fanfares et batteries du Gers, s'est tenu dimanche 27 juin, à la mairie de Samatan, sous la présidence de M. Deltour, assisté de MM. Lacoste, secrétaire; Lagardère, secrétaire adjoint, et Barrère, trésorier.

Les sociétés de Samatan, Selssan, Sarançon, Isle Jourdain, Vic-Fezensac (harmonie et chorale), Auch, Gimont, Cazaubon, Castelnaud-Auzan, Condom, Mirande, Simorre, La Romieu, Marciac, Valence, Plaisance, Aignan, représentant 24 sociétés.

En ouvrant la séance, le président évoque la mémoire de M. Flous, vice-président de la Fédération, décédé en décembre 1964, figure sympathique au plus haut point qui a grandement contribué à la création de la Fédération départementale. Passant à l'étude de l'ordre du jour, M. Deltour parle des derniers examens départementaux de solfège dont le nombre des candidats est en augmentation sensible sur les années précédentes. Il y eut 219 élèves primés contre 177 l'an dernier.

Au cours de l'année 1964-65, le bureau fédéral a eu connaissance d'une réunion du Comité régional de la jeunesse à Toulouse où il devait représenter la C.M.F. L'étude de l'ordre du jour de cette réunion du comité régional, avec documentation à l'appui, n'intéressait que l'implantation de moyens propres à développer l'éducation physique des jeunes. Renseignements pris à Paris, une part sera réservée aux sociétés d'éducation populaire, dont nos organisations sont parties.

Puis le président rend compte du dernier congrès national tenu à Luchon. Il en rapporte la preuve réelle (rapport de l'UNESCO infligé à notre pays, une fois de plus si cela était nécessaire, la preuve que rien ne va plus, en matière d'instruction musicale que la France qui fut longtemps à la tête des pays du monde pour la divulgation de l'art musical populaire, occupait aujourd'hui la dernière place, avec chiffres à l'appui.

Puis évoquant une de nos dernières fêtes départementales qui coïncidait avec la finale du championnat de France de rugby, M. Deltour indique qu'en accord avec ses amis de la Lyre de la Save, la fête fédérale qui devait se dérouler le 23 mai dernier a été annulée. Une autre date a été présentée en son temps et malgré la bonne volonté de toutes les sociétés qui participent d'ordinaire à cette fête, il n'a pu être décidé d'organiser effectivement cette journée. Le festival de Samatan aura lieu, mais à une date qui sera fixée ultérieurement.

Au cours de la discussion qui suivit, M. Lagardère a demandé de connaître en détail, le nombre des élèves présents par sociétés.

Le rapport moral est adopté.

M. Barrère, trésorier départemental, donne connaissance du rapport financier avec beaucoup de précision, ce qui contenta tous les délégués.

Sur demande de M. Brana, la Fédération départementale se fera ouvrir un compte à la Caisse d'Epargne d'Auch.

Festival 1965. — Pour les raisons exposées ci-dessus, la fête annuelle a été reportée à une date ultérieure. D'autre part, il a été décidé pour faciliter les sociétés organisatrices, qu'elles pourront à l'avenir, choisir un dimanche entre le dernier dimanche d'avril et le premier dimanche de juin.

Examens fédéraux de solfège et instruments. — Le nombre des candidats primés est en constante augmentation chaque année, 219 contre 177 l'an dernier. Le président rappelle qu'aux premiers examens il y eut une quarantaine d'élèves. Les sociétés suivantes ont envoyés respectivement:

Mirande, 16; Vic-Fezensac, 44; Plai-

sance, 10; Fleurance, 23; Cazaubon, 47; Condom, 56; Castelnaud-Auzan, 23. Ce qui représente par cours: 120 élèves en préparatoire, 58 en élémentaire, 31 en moyen et 10 en supérieur. Parmi ces derniers candidats, la Fédération est heureuse d'annoncer qu'elle en a un, qui a obtenu les notes en solfège et en instrument qui lui permettent de concourir en division d'excellence à Paris, le 24 octobre prochain. Il s'agit du jeune Gauran Pierre, de Vic-Fezensac.

Il a été question d'autre part, étant donné l'ampleur que prennent ces examens, de donner au département, une organisation nouvelle pour donner (s'il en était besoin encore) plus de garanties aussi bien aux candidats qu'aux professeurs. Il a été décidé ce qui suit: jury et présidence des commissions formés exclusivement par des personnalités étrangères au département; respect absolu des morceaux imposés, tirage par la Fédération de listes à gamir par les sociétés; pour le cours supérieur, les candidats devront obligatoirement se présenter en solfège et instrument: cours supérieur. Les examens seront organisés suffisamment assez tôt, pour éviter un surcroît de travail aux candidats qui présentent des examens universitaires.

Agrément de la Fédération. — La Fédération des sociétés musicales du Gers, par arrêté du ministre de l'Education Nationale en date du 1-4-64, notifié le 28-9-64, est agréée comme Association d'Education Populaire suivant numéro 32-45. Par ce même courrier, la Fédération adresse à toutes les sociétés musicales, chorales, fanfares, batteries, rallyes, une demande d'agrément à remplir immédiatement et à renvoyer pour visa obligatoire.

Congrès de Luchon. — M. Deltour donne en détail le résultat du congrès de Luchon. Des échanges de jeunesse franco-allemande s'organisent sur le plan musical. Les meilleurs élèves des cours supérieurs pourront y être désignés (âge, de 12 à 18 ans).

Des disques de musique pour harmonie seront enregistrés avec des conseils pour l'exécution.

Le journal de la C.M.F. comprendra à l'avenir une rubrique officielle.

Il est demandé aux sociétés de musique qui sont au siège d'une école nationale de musique de fermer, au profit de cette dernière, leur école spéciale.

Enfin, reprenant un vœu présenté par le représentant de l'ancien Haut-Languedoc, à l'époque notre président, M. le président de la C.M.F. demanda au congrès prochain, dans tous les départements où cela n'existe pas encore, soit la création d'une Fédération départementale (comme la note) soit une union départementale, pour que ces organisations de base de la C.M.F. puissent être représentées auprès des inspections académiques de tous les départements.

Un vœu a été présenté par notre président, pour demander au gouvernement (puisqu'il en a été question), de rétablir aux Jeux Olympiques des Jeux artistiques comme au temps de l'antiquité, de prévoir et de donner les moyens à toutes les sociétés de préparer et présenter des candidats.

Palmes Académiques. — Un contingent a été de nouveau accordé pour récompenser les personnalités qui s'occupent de l'art musical.

Congrès national à Auch en 1966. — Enfin pour terminer, le congrès départemental a entendu le délégué de l'Harmonie Auscitaine, qui l'a mis au courant de la mise sur pieds du Concours International de musique qu'elle organisera conjointement avec la Fédération en juin 1966. Un fructueux échange de vues s'est établi. Il a été prévu une réunion générale de la Fédération pour aider au maximum l'Harmonie Auscitaine dans la tâche qu'elle a entreprise.

Il est rappelé qu'à cette occasion le congrès d'été de la Confédération Musicale de France sera organisé à Auch, ce qui permettra à la fois d'avoir un jury digne de ce grand concours qui suscite un intérêt général en France et à l'étranger et de donner précisément l'assurance aux grandes sociétés d'honneur et d'excellence, qu'elles trouveront des jurys dignes d'elles.

Participant à ces sortes de concours, le président en connaît les difficultés d'organisation aussi a-t-il demandé aux congressistes de prêter leur concours entier à l'Harmonie auscitaine et à la Fédération.

C'est sur cet accueil rassurant que la séance allait être levée lorsque M. Cahuzac, maître de Samatan, a reçu dans sa mairie, les délégués des sociétés à qui il a offert un vin d'honneur. En termes choisis, M. Cahuzac a félicité les congressistes pour leur amour de la musique et leur dévouement à la divulgation de l'art musical.

Le secrétaire de la Fédération, LACOSTE.

HAUTE-GARONNE

Le groupe artistique de l'E.G.F. a fêté ses créateurs et ses animateurs.

Fête toute d'intimité organisée par le bureau de la caisse d'action sociale E.G.F., à l'occasion du quinzième anniversaire de la création du groupe artistique et en l'honneur de ses promoteurs et dirigeants actuels.

Fête de l'amitié aussi car elle clôturait dans la plus sympathique ambiance, le cycle des activités artistiques d'une équipe cohérente, stylisée et dynamique.

M. Monlezun, président de la commission d'action sociale, était représenté par M. Provost, vice-président, à qui avait été confiée l'agréable mission de la remise des décorations, secondé par M. Tarride, vice-président, entourés des membres du bureau et de Mimi Lavergne, compositeur, préceuse animatrice artistique du groupe.

M. Verdier, président de la Fédération

METHODE DE SAXOPHONE

La conception française du saxophone d'après les préceptes de Marcel MULE transmise par deux de ses élèves, R. DRUET - G. GOURDET

L'ÉCOLE FRANÇAISE DU SAXOPHONE 3 VOLUMES — Chaque: 12 F.

Editions M.-R. BRAUN (Billaudot) 14, rue de l'Echiquier - PARIS-10^e

HAUTES-PYRÉNÉES

Après le XIV^e festival fédéral des Sociétés Musicales Populaires des Hautes-Pyrénées.

Le retentissement du XIV^e festival des sociétés musicales populaires des Hautes-Pyrénées est grand.

Un public évalué à plus de 2.000 personnes a assisté à cette magnifique démonstration de masse de nos sociétés musicales et artistiques du département.

Au cours de ce festival, M. René Guilhaumenc, professeur de l'Ecole nationale de Musique de Tarbes et président actuel du bureau fédéral 1965 expliqua publiquement la formule que le bureau fédéral a préconisée.

Avant de laisser place à ce long exposé, qu'il nous soit toutefois permis de souligner l'impeccable organisation de l'harmonie L'Indépendante de Vic et des Lutins Vicquois.

N'ayant rien laissé au hasard, ces deux sociétés locales amplement soutenues par la municipalité de M. Pierre Guillard, conseiller général de Vic-Bigorre, ont démontré que la confiance accordée par la Fédération des sociétés musicales populaires des Hautes-Pyrénées était des plus méritées.

Mais déjà ce festival n'est plus qu'échos. Soyons persuadés que la XV^e édition connaîtra en 1966, à Trie-sur-Baïse, un égal succès.

L'allocution de M. René Guilhaumenc, président du bureau fédéral:

M. le Préfet, M. le Directeur de Cabinet, M. le Directeur départemental de la Jeunesse et des Sports, MM. les Parlementaires, M. le Conseiller général, maire de Vic-Bigorre, M. l'Inspecteur d'Académie, MM. les Conseillers généraux, MM. les Maires, Mmes, MM., Chers Amis,

La Fédération des Sociétés musicales populaires des Hautes-Pyrénées vous présente, à l'occasion de son XIV^e festival, l'ensemble des sociétés musicales du département.

Pour ceux d'entre vous qui n'auraient pas pu assister à notre festival annuel depuis 5 années et, en particulier pour M. le Préfet que nous sommes heureux d'accueillir et que nous remercions pour avoir bien voulu honorer cette manifestation de sa présence, l'expliquerai brièvement la formule que nous avons si heureusement préconisée et réalisée:

— Une harmonie adulte formée de musiciens chevronnés de toutes nos harmonies;

— Une harmonie juniors groupant les meilleurs élèves de ces dites harmonies;

— Un ensemble de batteries-fanfares, réunissant avec bonheur les deux sociétés tarbaises: Eolienne et Mandolinata;

— Un ensemble d'accordéons départemental comprenant un groupe de jeunes instrumentistes à vent qui font de cette phalange un véritable orchestre. Il se compose des Accordéon-Club d'Aureilhan et de Lannemezan et de l'Orchestre des Petits Musiciens de la Chorale d'Aureilhan;

— Un ensemble des chorales juniors de Lannemezan, Trie et Tarbes qui, accompagnées par l'Harmonie départementale juniors, forme un groupe de près de 200 jeunes élèves, symbole de tout ce que l'on peut obtenir de notre si belle jeunesse, à condition de savoir la comprendre, l'aimer et la guider.

— Des sociétés folkloriques colorées qui font connaître en France et à l'étranger les chants et danses de notre vieille région;

Pour clore ce festival, vous allez entendre tout à l'heure un chœur formé des chanteurs et chanteuses de nos sociétés chorales classiques et folkloriques et réunies, accompagnées par l'Harmonie départementale adulte.

Réunion d'adieux et de jeunes ayant la même foi le même enthousiasme et le même amour pour ce si noble art qu'est la musique.

Voilà ce que notre Fédération est fière d'avoir réalisé.

Si nous ajoutons que près de 500 élèves de nos sociétés vont se présenter aux examens fédéraux annuels les 23 et 30 mai, nous pouvons dire que notre Fédération assure au mieux de ses possibilités l'éducation musicale populaire de la jeunesse.

Nous pouvons à présent affirmer que nous participons à l'essor touristique que

de la Haute-Garonne, excusé, était représenté par le secrétaire artistique qui dégage brièvement le sens profond de la manifestation, en précisant les impératifs axés sur l'éducation musicale et la formation culturelle des jeunes.

M. Provost remet la médaille commémorative à la sympathique Mme Eilse Vergès ainsi qu'à MM. Paul Barrau et Marcel Castaing au titre de quinze ans de présence effective. Par ailleurs, la médaille de la confédération musicale de France est attribuée à MM. Marcel Labadie, président du G.A., Charles Vergès et Lucien Labadie, après trente années de présence.

Cette ultime réunion de fin d'année devait se prolonger tard dans la soirée après le traditionnel repas servi à Cadix (Tarn) dans un cadre que la fête de la localité avait occasionnellement et très opportunément illuminé.

L. M.

RESULTATS

Division supérieure. — Prix ascendant, ayant obtenu un 1^{er} prix en solfège et en instrument: Guignat Jean-Pierre, de l'Harmonie Issoudunoise.

1^{er} prix solfège et 3^e prix instrument: Prévost Jean-François, des Vrais Amis, de Levroux.

2^e prix solfège et instrument: Cardelliac Bernard, du Réveil d'Issoudun.

2^e prix instrument: Duguet Jeanine, de la Chorale «La Hutte».

Division moyenne. — Prix ascendant, ayant obtenu une 1^{re} mention en solfège et une 1^{re} mention en instrument: Marais Jean-Pierre, de l'Amicale Harmonie Municipale de Châteauroux; Bussière Jean-Paul, Réveil Issoudun; Podevin François, Chorale «La Hutte» (chant).

1^{re} mention solfège, 2^e mention instrument ou chant: Rondier Nathalie, Chorale «La Hutte»; instrument; Devoyon Pierre, Harmonie Municipale de Châteauroux; Batailler Gilles, Fanfare de Villiedieu.

1^{re} mention chant ou instrument, 2^e mention solfège: Roger Mireille, Chorale «La Hutte» (chant); Piteau Bernard, Harmonie Issoudun; Dervault Dominique et Bertrand Patrick, Fanfare Châtillon; Pratt Jean-François, Harmonie Le Blanc; Berthelot Martine, Union Chorale Châteauroux (instrument).

1^{re} mention instrument, 3^e mention solfège: Tissier Claude, Vrais Amis, Levroux; Picard Yves, Joyeuse Valencéenne de Valençay; Desormiers Jean-Jacques, Réveil Issoudun; Audart Jean-Claude, Harmonie Issoudun.

1^{re} mention solfège: Seguin Marie-Nelle, Union Chorale Châteauroux;

2^e mention solfège et instrument ou chant: Prévault Georges, Vrais Amis, Levroux; Roche Anne, Chorale «La Hutte» (chant); Roger Mireille, Chorale «La Hutte» (instrument).

2^e mention solfège, 3^e mention instrument: Denis Dany, Fanfare de Saint-Genou; Blusseau Jeanne et Roche Anne, «La Hutte» (instrument); Tremeau Pierre, V.A. Levroux; Philippe Jean-Paul, Harmonie Municipale Châteauroux; Bois Jean-Pierre, Harmonie Le Blanc.

2^e mention instrument ou chant: Guldouret Gérard, Harmonie Issoudun; Duris Hélène «La Hutte» (chant); Erdéven Jean-Claude, Réveil Issoudun.

3^e mention solfège ou instrument: Patrigeon Dominique, H.M. Châteauroux; Quessada Emilie, H. Le Blanc.

Division préparatoire. — 1^{er} prix ascendant, ayant obtenu une 1^{re} mention en solfège et une 1^{re} mention en instrument ou chant: Bochlin Pierre, A.H. de Buzançais; Fouquet Roger, Fanfare Châtillon; Pelletier Gilbert, H.M. Châteauroux; Girouard Jean-Louis, «La Hutte» (chant); Valentin Daniel, H.M. Châteauroux; Drio, Thierry, H.M. Châteauroux; Salle Laurent, «La Hutte» (instrument); Mesmin Alain et Martin Claude, Harmonie Issoudun; Roussier Jacky, Fanfare de Vendouyres; Aussourd Maurice, Lyre d'Aligourde; Barbonnet Jean, Pierre, A.H. Buzançais; Bazier Bernard, Fanfare Vendouyres; Bussière Alain et Hildon Annick, H. Issoudun; Prévost René, V.A. Levroux; Roger Patrice, «La Hutte» (chant); Jannarely Fabrice, «La Hutte» (chant et instrument); Roche Claude, «La Hutte» (chant); Borg Roger, Harmonie Issoudun; Gullion Mireille, Harmonie Le Blanc; Ledoux François, Davailion Jean-Marc, Héroux Joël et Charlot Jocelyne, Fanfare Châtillon; Ménard Jacqueline, Fanfare Villiedieu; Oberlé Michel et Audas Michel, J.V. de Valençay; Auvray Marie-Christine, «La Hutte» (chant et instrument); Delanne Guy, V.A. Levroux; Perreau Gilles, F. Châtillon; Gaillard Evelyne, «La Hutte» (chant).

1^{re} mention solfège ou instrument, 2^e mention instrument et chant ou solfège: Janvier Philippe, J.V. de Valençay; Moreau Patrick, F. Châtillon; Roger Patrice et Salle Laurent, «La Hutte»; Bontemps Jacky, H. Le Blanc; Bienvenu Rémy et Bounioux Francis, J.V. Valençay; Roche Claude, «La Hutte»; Hildon Christian, Réveil Issoudun; Rogier François et Bouquard Jean-Louis, «La Hutte»; Grégoire Jean-Claude, H. Le Blanc.

1^{re} mention solfège ou instrument, 3^e mention instrument et chant ou solfège: Aubrun Guy, Harmonie Issoudun; Joushannau Alain, «La Hutte» (chant); Memuret Bernard, Rousseau Alain et Noubant Bernard, Lyre Aligourde; Manguet François, «La Hutte» (chant); Lemaitre Michel, Harmonie Issoudun; Moullineuf Daniel, Harmonie Municipale Châteauroux; Bonnin Joël, Harmonie Issoudun; Le Gourriercr Jacques, Réveil Issoudun.

1^{re} mention instrument: Guignat Philippe, Harmonie Issoudun.

2^e mention solfège et instrument: Couray Michel et Couray Alain, V.A. Levroux; Aubray Jacky, Lyre Aligourde; Maudouin Paul, H. Le Blanc; Nivel Jacques, V.A. Levroux; Barbonnet Bernard, Harmonie Issoudun.

2^e mention solfège et 3^e mention instrument: Joushannau Alain, «La Hutte» (instrument); Bédouffes Bernard, Lyre Aligourde; Coustier Odile, «La Hutte» (chant); Pesson Robert, Harmonie Issoudun; Assé Dominique, Harmonie Issoudun; Gaudier Jeanne, «La Hutte» (chant); Barbonnet Jean-Pierre, Lyre Aligourde.

3^e mention solfège et instrument: Boit François Martin Philippe et Darnis Jean-Pierre, Harmonie Issoudun.

Tous les premiers prix ou mentions mentionnés ont reçu un diplôme.

Certaines Caisse d'Epargne du département ont offert des livres qui ont permis de récompenser des élèves, qu'ils en soient chaleureusement remerciés.

Félicitations aux candidats et à leurs professeurs, en attendant que l'an prochain l'effort sera soutenu; c'est le seul moyen de sauver nos sociétés qui font de la musique.

DOLNET
LA GRANDE MARQUE FRANÇAISE

Ses derniers Modèles de
SAXOPHONES
TROMPETTES
CLARINETTES
MATÉRIEL DE
JAZZ etc...

Catalogue franco sur demande
Etablissement DOLNET
14 Rue de Rome - PARIS

RÉAL
MARCA - OLLIOULES (Var)
ANCHES
CLARINETTE - SAXOPHONE
SOUS LE CONTRÔLE DE
M. R. FERRANDO
Clarinette solo
à l'Opéra de Marseille

INDRE
Ensemble des élèves

Is ont eu lieu le dimanche 2 mai, la présence de M. Léon Siboulet, président de la Fédération, assisté de personnalités musicales et de directeurs ou professeurs de sociétés locales.

Les candidats ont eu les examens, appuyés à la fois par des directeurs, harmonies-fanfares, batteries, fanfares et chorales.

Les épreuves se sont déroulées d'une façon parfaite, grâce à leur minutieuse préparation par le secrétaire et le trésorier.

Instruments de Musique F. SUDRE

17, avenue Trudaine — PARIS-9^e

TOUS INSTRUMENTS CUIVRE ET BOIS

REPARATION de tous instruments quelle qu'en soit la marque — Travail rapide — Exécution parfaite

Prix consciencieux

DEMANDER NOS TARIFS INSTRUMENTS ET EDITION

INDRE-ET-LOIRE

Festival concours départemental de Chinon

Organisé cette année le 13 juin 1965 à Chinon, le 27^e festival-concours départemental de la Fédération d'Indre-et-Loire, avec la collaboration de la Musique Municipale, la Batterie Fanfare, la municipalité et le Comité des fêtes de cette ville.

Cette fête musicale a débuté le matin par un concours de musique réservée aux sociétés de la Fédération, six sociétés se sont présentées devant deux jurys présidés par MM. Dalron, chef de la Musique de la 10^e région; Richard et de M. Pipelier, Bloch, de Blois; Ballon, de Vierzon, et Marchand, de Saint-Aignan.

Dont voici les résultats :

Harmonie 2^e division, 2^e section: Lyre Blerolse, 1^{er} prix, 23 points.

Harmonie 3^e division, 2^e section: Harmonie Libre de Loches-Beauville, 1^{er} prix, 24 points; Union Musicale d'Esvres, 1^{er} prix, 23 points.

Fanfarses 3^e division, 2^e section: Fanfare de Saint-Antoine-du-Rocher, 1^{er} prix, 24 points; Union Musicale d'Esvres, 1^{er} prix, 23 points.

Fanfarses 3^e division, 3^e section: Lyre de Beaujardin-Raspail, Tours, 1^{er} prix, 22 points.

Batteries fanfarses 3^e division, 3^e section: Batterie de l'Harmonie Libre de Loches-Beauville, 1^{er} prix à l'unanimité, 27 points.

Une somme de 530 F a été partagée entre les sociétés dont 300 F offert par le comité d'organisation de Chinon et la clarinette offerte par la Confédération a été remise à l'Harmonie Libre de Loches-Beauville en raison du plus grand nombre de jeunes exécutants à la société. L'après-midi, le festival débuta par une réception à la mairie de Chinon, des présidents et directeurs de nos sociétés, en présence de M. Ouchet, président de la Fédération, des membres du comité directeur, M. Beauvillain, maire, adressa ses remerciements et déclara ouverte cette grande fête musicale.

Puis sur le podium de la place Jeanne-d'Arc, M. Froidefond, vice-président, adressa la bienvenue aux 27 sociétés présentes. Il présenta les excuses de M. Erdmann, président de la Confédération Musicale de France, étant au congrès de Luchon ce même jour.

Après une allocution où il développa les travaux de notre Fédération, il procéda à la remise du fanion fédéral par la musique de Château-Renaud à la Musique Municipale de Chinon et à la Batterie Fanfare.

A la suite de cette réception, les sociétés se dispersèrent dans la ville en de nombreux défilés pour rejoindre les 10 emplacements de concerts qui leur avaient été réservés.

Chinon a fait fête aux musiciens de Touraine en pavant et en décorant les artères principales. Pendant deux heures, chaque quartier eut son concert; les auditeurs applaudissant les sociétés dont certaines possèdent vraiment une très belle tenue.

Mais c'est en fin d'après-midi que nos musiciens ont le mieux mesuré leur succès. Groupes sur les quais, ils défilèrent devant un très nombreux public pour le concert final.

Placés face à l'estrade où se tenaient les personnalités, les musiciens attendaient le signal du chef Guetny, pour interpréter le morceau d'ensemble.

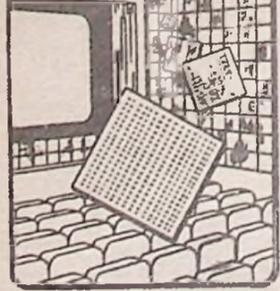
Pour vos salles de Répétition et de Concert

Plaques de Correction Acoustique

« GLASAL-PERFORE »

PHONELO

Salles d'exposition :



FIBROCIMENT POISSY

TRIEL (Seine-et-Oise) Téléphone : 965-78-80. PARIS 17, rue Daunou, 2^e Tél. : phone : OPERA 65.74. STRASBOURG 13, rue du Vieux-Marché aux Vins Téléphone : 32.31.34.

toujours bien vivant malgré les difficultés de recrutement de nos sociétés. M. Desache remarque que certaines ont plus d'un siècle et abonda dans le sein du maître de Chinon pour les féliciter d'avoir tenu malgré les difficultés de tous ordres.

Pour sa part, M. Nicolas, sous-préfet, prit plaisir à remarquer que les jeunes filles et les dames viennent maintenant dans les rangs des musiques populaires et que les jeunes et les très jeunes représentent aujourd'hui un élément important.

Aussitôt après la Marche Fédérale que recueillit les faveurs d'une foule alors extrêmement nombreuse, M. Dorizon donna la lecture du palmarès du concours et procéda à la remise des récompenses aux anciens musiciens.

C'est à M. Monberger, vice-président de la Fédération, que revint l'honneur de diriger l'hymne national qui met l'accent sur le point final à ce rassemblement si réus.

Les récompenses de la Confédération ont été décernées: médaille de bronze à M. Cugnet, président de la Batterie Fanfare de Chinon; médaille de direction et médaille de bronze à M. Paupléau, directeur de l'Harmonie de Faye La Vineuse; médailles de bronze à M. Leclerc et Menauteau, également de l'Harmonie de Faye La Vineuse.

Le festival concours départemental aura lieu en 1966 au Grand-Pressigny, organisé avec la collaboration de la Fanfare Municipale, qui est dirigée par M. Berthoin, député et maire du Grand-Pressigny.

Mont, sénateur; M. Fnuconnet, conseiller général; M. Gallet, maire de la Pacaudière; M. Dechelette, président de la Caisse d'Epargne; le capitaine de gendarmerie Petiot ainsi que les personnalités musicales: M. Rouchon, président de la Fédération musicale de la Loire et de la Haute-Loire (qui patronait ce festival); M. Saby, secrétaire de cette fédération; M. Delbarre, président de la Commission artistique de la Fédération, premier prix du Conservatoire de Paris; M. Labouret, président du Comité Roannais des Sociétés musicales; M. Ravassard, trésorier, etc.

Une gerbe de fleurs était offerte à M. Crespy, sous-préfet, qui ensuite allait la déposer aux monuments aux morts tandis que la musique du 92^e R.I. interprétait la sonnerie aux Morts.

Un apéritif d'honneur était offert dans le parc du château où devait se dérouler la fête de l'après-midi.

Un banquet officiel réunissant une cinquantaine de convives fit apprécier l'excellent menu du restaurant Labellie. Plusieurs allocutions furent prononcées; par M. Royer, président de la fanfare locale, qui remercia les personnalités présentes et la municipalité; M. Labouret qui complimenta les organisateurs et évoqua la mémoire du regretté M. Picard qui fit tant pour la musique à Changy.

M. Fnuconnet eut des paroles aimables envers M. le sous-préfet et de tous ceux qui avaient tenu à faire de cette journée une fête musicale mémorable. « Merci à tous ceux qui sont venus à Changy, ils sont nos amis » conclut le conseiller général.

Enfin M. Crespy, sous-préfet, félicita les organisateurs, la municipalité et espère que leurs efforts orienteront les jeunes vers l'art musical.

Dès 14 h., les membres des 12 sociétés du Comité du Roannais arrivèrent à Changy, et sous un soleil éclatant le défilé divisé en deux groupes conduisit les participants et la foule au parc du château Dechelette où sous les ombrages des magnifiques arbres la foule se rassembla pour écouter le morceau d'ensemble « Saint-Cyr » joué par 500 musiciens sous la baguette de M. Remonet, chef de la fanfare de Changy, cette exécution bisse par la foule fut de nouveau exécutée sous la direction de M. Delbarre.

M. Peinard, maire, adressa ses remerciements à M. le sous-préfet, aux parlementaires, au chef de musique du 92^e R.I., à tous les musiciens présents et au public d'avoir répondu aux espérances des organisateurs, ainsi qu'à M. Dechelette qui a bien voulu prêter le cadre de son magnifique château pour ce festival. M. le maire loua les efforts des organisateurs, il fit observer une minute de silence à la mémoire de M. Picard, l'instigateur de cette fête.

Ensuite M. Rouchon, président de la Fédération, souligna la belle activité du Comité Roannais qui en l'espace de trois semaines vient d'organiser deux festivals (Chirassimont le 30 mai), ce qui prouve combien la musique est aimée dans la région; il félicita l'Harmonie de Roanne (division excellence A) qui est toujours présente aux manifestations du comité. Il termina son allocution en félicitant le maire de Changy, les organisateurs et le chef, M. Remonet, qui fait profiter de ses connaissances musicales plusieurs sociétés.

Ce fut ensuite le concert primé, sur le podium agréablement décoré; devant le jury présidé par M. Rouchon, les sociétés suivantes se firent apprécier :

L'Indépendante de Chirassimont, La Fanfare de Chandon, Les Amis de l'Accordéon de Roanne, Les Enfants de la Cte de Saint-André-d'Apchon, Le Réveil de Perreux, L'Harmonie de Roanne, La Société musicale de la Pacaudière, L'Accordéon-Club de Roanne, L'Harmonie de Renaison, L'Avenir musical de Villers, La Fanfare de St-Germain-Lespinnasse, L'Harmonie de Charlieu.

Les morceaux exécutés déchaînèrent les applaudissements du très nombreux public (2.000 personnes). Une gerbe de fleurs fut remise à chaque chef.

Au cours de l'entracte, la musique du

92^e R.I. montra sa valeur en exécutant différentes marches fort appréciées.

Après avoir délibéré, non sans difficulté, car deux sociétés étaient très proches l'une de l'autre, Chirassimont et la Pacaudière (l'Harmonie de Roanne étant classée en excellence ne participait pas à l'attribution de la coupe), M. Rouchon prit la parole pour annoncer le résultat et remettre la magnifique coupe de la musique (offerte par la Caisse d'Epargne de Roanne) à l'Indépendante de Chirassimont personnifiée par son président, M. Guillaume et son directeur, M. Benetière. Cette attribution fut longuement applaudie, et termina d'un éclat tout particulier ce festival qui a été une brillante réussite venant récompenser le comité d'organisation ci-dessous :

M. Peinard, maire de Changy; M. Jean Royer, président de la fanfare; M. Antoine Crozier, vice-président; M. Maurice Maingue, secrétaire; M. Daniel Mouchon, secrétaire adjoint; M. Emile Jonnard, trésorier; M. Remonet, directeur; M. Manigaud G., sous-directeur; les membres de la fanfare, M. Louis Sapin, président du Comité des fêtes de Changy.

CHAVANAY

Le 13 juin eut lieu avec un grand succès le 25^e festival du Comité musical de Maclas, organisé par la Fanfare de Chavanay, sous les auspices de la Fédération musicale Loire et Haute-Loire et la municipalité.

Le copieux programme de 18 sociétés ou groupements s'est déroulé d'une façon impeccable, et organisateurs, sociétés et musiciens sont tous à féliciter.

Le samedi 12 juin un défilé de la fanfare locale se rendit au parc de la Cholle mis gracieusement à notre disposition.

C'est sur un grand podium bâché, entouré de voûtes de verdure et brillamment illuminé, que se firent entendre: 1) l'Harmonie du Rhodia-Club de Roussillon; 2) Les Juniors du Groupement de Roussillon; 3) Les Juniors du Groupement de Maclas, tous dirigés par le professeur et chef Chaperon et 4) La Fanfare de Chavanay sous la baguette d'Auguste Paillet.

Près de 1.000 personnes assises manifestèrent leur plaisir par des applaudissements répétés. L'entrée était entièrement gratuite.

Le dimanche 13 juin, dès 8 h. 30, réception des membres du jury, présidé par M. Delbarre et des sociétés participant au concours de cliques dont voici les principaux résultats: 1) Batterie-Fanfare de l'Omni-Club de l'Ondaine avec prix ascendant; 2) Joyeuse Clique de Terrebasse; 3) Clique de Maclas; 4) Clique des Sauveteurs de Saint-Pierre-de-Bœuf.

Après la réception de M. Jean Rouchon, président de la Fédération; de M. Saby, secrétaire général; de M. Joly, directeur du Conservatoire, de tous les membres du bureau fédéral, de l'Harmonie des Mineurs de Villars, de l'Harmonie de l'Ondaine et de la musique militaire de la 8^e Région, un vin d'honneur fut offert à tous nos invités et un grand défilé s'organisa.

La Chorale des Amis Réunis de Saint-Etienne qui venait de donner une belle audition à la messe, se joignit à ce défilé, ainsi que la fanfare locale et tous se rendirent au monument aux morts où se déroula une très belle cérémonie avec les sonneries militaires et le chant de « Patrie » par la chorale.

A 11 h. 30, un concert de choix par l'Harmonie de l'Ondaine fut très applaudi.

Une gerbe fut portée par une forte délégation sur la tombe de notre fondateur, notre toujours regretté M. Jean Paret qui dirigea la Fanfare de Chavanay pendant 72 ans.

A 14 h., la fête populaire commença par la réception de toutes les sociétés, un vin d'honneur et le rassemblement sur un point dominant.

Puis un magnifique défilé sous un soleil éclatant, traversa la bourgade entièrement pavée et enguirlandée pour se rendre dans le parc de la Cholle où

TOUT CE QUI CONCERNE

L'HABILLEMENT

Adressez-vous à un SPECIALISTE

UNIFORMES REGNARD

S.A. DENIAU-PIQUET 30, rue de Lisbonne - PARIS-VIII^e Laborde 34-00.

LA TENUE DE DRAP A PARTIR DE 185 F

LOIRE ET HAUTE-LOIRE

SAINT-ETIENNE

Gerbe Artistique Musicale Forézienne

La saison 1964-1965 fut particulièrement brillante pour « La Gerbe ». A l'opéra de Lyon, six représentations des « Canuts » de Kosma, dont une télévisée, et deux représentations de « Parsifal », de R. Wagner, en allemand. Les chœurs de « Carmen » au Chambon-Feugerolles. Toutes ces interprétations furent unanimement appréciées par la presse lyonnaise et stéphanoise.

Un concert spirituel au Temple protestant mit en relief les qualités des choristes et des solistes (ce concert fut radiodiffusé).

Quatorze concerts furent donnés dans différentes salles de spectacle.

Notre secrétaire générale, Jacqueline Chauvet, a obtenu au Conservatoire National de Lyon, un premier prix de chant à l'unanimité et un deuxième prix d'opéra. Toutes nos félicitations à cette jeune et brillante artiste.

Deux beaux voyages récompensèrent les efforts de cette brillante phalange.

Le programme de la saison prochaine 1965-1966 est chargé; nous en donnerons prochainement les détails.

Rappelons la formation du Comité directeur de La Gerbe :

Président-directeur: Jean Baur; directrice: Mine Baur; secrétaire générale: Jacqueline Chauvet; trésorière: Juliette Geysant; vice-présidents: Jean Megeant et Janine Saint-Cyr; sous-directeur: Pierre Sigour.

USSON-EN-FOREZ

Sous le patronage de la Fédération Musicale Loire et Haute-Loire, le Réveil Ussonnais et le Sou des Ecoles, avec le concours de la municipalité, des sociétés locales et surtout de la population, ont organisé un festival de musique, qui restera dans les annales de la coquette agglomération rurale touristique, à 930 mètres d'altitude, sur le haut plateau Forézien, où Usson-en-Forez est le point de contact de 3 provinces: Forez, Velay, Auvergne. Gîte d'étape dénommé « Ciomago » à l'époque Gallo-Romaine.

Les festivités musicales débutèrent le samedi 26 juin 1965, par une brillante retraite aux flambeaux qu'animaient le Réveil Ussonnais et le Réveil Craponnais. Ensuite ce fut la fête populaire qui rassembla une foule énorme au parc municipal, où l'on put apprécier un spectacle de choix.

Le dimanche matin, dès 9 h., réception des 10 sociétés musicales venues de la Loire et de la Haute-Loire. Il faut souligner le formidable effort de toute la population, car chaque rue, chaque façade, était décorée magnifiquement, nous sommes certes au pays du sapin, il y en avait d'innombrables, l'ingéniosité de chacun a fait merveille.

Dès 10 h., sur les diverses places, on pouvait se régaler aux nombreux concerts donnés par les sociétés. Vers 11 h. 20, dans l'enceinte du parc, en présence du maire, du conseil municipal, des membres de la Fédération Musicale et du Sou des Ecoles, M. Humbert, directeur de ce site, distribuait les prix aux élèves, les plus méritants. Un vin d'honneur était offert aux sociétés par la municipalité d'Usson. A l'issue de cette cérémonie, la société Harmonie de Beauville, exécutait quelques morceaux de son répertoire, bientôt suivie par la Chorale Mixte O.C.O. de l'Ondaine.

A 11 h. 45, rassemblement des 10 sociétés, des élèves des écoles, au quartier de la Gare, pour le départ du défilé, pour sillonner la ville dans un ordre

irreprochable et se rendre au monument aux morts, où M. le maire déposa une gerbe, pendant que l'Harmonie des Mineurs de Roche-la-Molière faisait entendre une vibrante Marsellaise. Puis les sociétés se rendirent au parc. Sur le podium, avaient pris place: M. le maire, M. Hulbert, les membres de la Fédération, MM. Saby, Cornillon, Chomarot, Rapatel, Wasselet, ainsi que les 10 baninières. Le morceau d'ensemble: Saint-Cyr, fut dirigé par M. Quinson, directeur de l'Harmonie des Mineurs de Roche-la-Molière.

M. Saby, secrétaire général de la Fédération, prit la parole pour féliciter les organisateurs, la municipalité et la population pour le succès et la réussite du festival. Il remercia également les 500 musiciens présents qui ont apporté leur concours pour le succès de ce festival et remis la médaille de dévouement de la Fédération à M. Vincent Jean, président du Réveil Ussonnais, cheville ouvrière du festival d'Usson.

M. Hulbert, au nom de la municipalité, tint à remercier toutes les sociétés participantes, ainsi que la Fédération Musicale. M. le maire peut être fier de ses administrés qui ont prouvé qu'Usson sait recevoir ses invités.

Puis chaque société se présenta sur le podium pour l'exécution d'un morceau de leur choix, toutes les sociétés furent applaudies, toutes les sociétés furent félicitées. Ce fut ensuite la remise des coupes et diplômes d'honneur à chacune des sociétés: l'Avenir Musical de Firminy, Harmonie de Beauville de Roche-la-Molière, Chorale Mixte O.C.O. Ondaine, l'Harmonie des Mineurs de Roche-la-Molière, l'Harmonie des Verriers de Veauche, le Groupe Folklorique Polonais de Beauville, la Fanfare Municipale de Saint-Sigolène, La Fraternelle de Saint-Maurice-de-Lignon, le Réveil Craponnais de Craponne-sur-Arzon et le Réveil Ussonnais.

Jamais dans les annales de la ville, Usson n'aura connu un succès aussi mérité, cette journée musicale mérite d'être inscrite parmi les manifestations marquantes de la ville.

Le 20 juin, Chanzy a vécu une belle journée à l'occasion de son festival primé.

En ce dimanche du 20 juin la charmante commune de Chanzy située sur la nationale 7, à 20 km au Nord de Roanne, a vécu une mémorable journée. Lors du congrès du Comité roannais des Sociétés musicales en 1964, l'animateur de la Fanfare de Chanzy, M. Picard (décédé dans des circonstances tragiques cette année) avait demandé qu'un festival ait lieu à Chanzy en 1965 afin de redonner un clan nouveau à sa chère société; les sociétés présentes avaient promises leurs concours.

Poursuivant l'idée de leur regretté animateur un groupe de dévoués serviteurs se sont donc attelés à la tâche. Il fut d'abord décidé d'attribuer une coupe à la meilleure exécution de ce festival, coupe qui sera remise en compétition chaque année à l'occasion du festival annuel du Comité du Roannais.

Dans des soirées du 19 juin, la Fanfare de Chanzy ouvrait les festivités par une magnifique retraite aux flambeaux. Le dimanche matin, à 10 h. 30, ce fut la réception de la musique militaire du 92^e R.I. de Clermont-Ferrand qui était la musique d'honneur de ce festival.

A 11 h., M. Peinard, maire de Chanzy, entouré de son Conseil municipal et des organisateurs accueillit M. le sous-préfet de Roanne, M. Pillet, député-maire de Roanne; M. Desachet, adjoint; M.

Justesse absolue
Splendeur du timbre

BUFFET
Crampon
PARIS

saxophones
clarinettes
hautbois
cors anglais
bassons
flûtes

10-10, Passage du Grand Cerf
PARIS-2^e
Tél. 77/76

L'on arriva sans encombre grâce aux quatre brigades de gendarmes et les pompiers locaux qui assurèrent en commun un service d'ordre impeccable.

Dans ce cadre de verdure, des milliers de personnes étaient assises pour écouter les concerts présentés par Mme Simone Garnier, de l'O.R.T.F., animatrice d'intervilles et d'interneige, mais qui fut pour nous une charmante et souriante interlocutrice.

A tour de rôle, on entendit les fanfares de Pellussin, Maclas, Saint-Pierre-de-Bœuf, Bourg-Argental, Saint-Julien-Molin-Molette, Saint-Sorlin-en-Vallée, Les Amis Réunis et les deux musiques d'honneur, l'Harmonie des Mineurs de Villars, qui étonnait une superbe tenue, et celle de la 8^e Région militaire. Le public applaudit tous les musiciens et leurs chefs. Avant le morceau d'ensemble, « Cherboung », dirigé par M. Auguste Palliet et bûssé sous la direction de M. Delbarre, M. Chaumartin, président d'honneur et président du Comité musical de Maclas, M. Pilon, maire de Chavanay, et M. Rouchon, directeur de l'Harmonie de Villars et président fédéral, prirent successivement la parole pour remercier le nombreux public, les organisateurs et toutes les sociétés locales qui les ont aidés, ainsi que toutes les sociétés participantes ayant assuré un succès sans précédent dans les années du Comité régional de Maclas.

Des membres de la fanfare furent décorés par le président fédéral. Ce sont : Claudiu Chaumartin, médaille d'or de la C.M.F., pour 60 ans de dévouement à la cause musicale ; René Crotte, président, qui fut l'âme de ce festival, médaille de dévouement ; Jean Crotte, médaille de la C.M.F., pour 40 ans de services ; Palliet Emile, médaille de la C.M.F., pour 38 ans ; M.M Julien Charroud et Pierre Chanal, pour 25 ans, et M.M. Lucien Guillot et Bruchot Bernard, médaille de dévouement.

De belles coupes récompensèrent chaque société.

Ce festival de musique populaire grâce à toutes les sociétés musicales participantes, à toute la population en liesse, qui a nourri avec joie les musiciens militaires, à toutes les bonnes volontés et les dévouements qui se sont manifestés, laissera dans le cœur de tous les présents, un souvenir inoubliable.

Un grand bal, avec orchestre de dix-huit, termina, très tard, une soirée de plein air des mieux réussies.

C. C.

RÉPARATIONS

REMISE A NEUF

DE TOUS INSTRUMENTS
CUIVRE - Argenture - BOIS
Nickelage - Argenture - Vernis
FABRICATION - OCCASIONS

ARTISAN SPECIALISE

R. MAZEREAU

39, rue N.-D.-de-Lorette, PARIS-9^e
Fournisseur
de la Garde Républicaine

MIDI

Dans les salons de l'Hôtel du Nord, la Lyre Biterroise et son comité ont fêté le 90^e anniversaire de leur président, M. F. Sénégas.

Une joyeuse ambiance régnait dans un des salons de l'Hôtel du Nord, place Jean-Jaurès, où une nombreuse assistance s'était réunie.

La Lyre Biterroise au grand complet, sous la direction de son chef, M. Léon Collet, et accompagnée de son comité, s'y trouvait également, car il s'agissait d'une manifestation de sympathie et de déférence envers le président de cette société musicale, M. François Sénégas.

président également de la Fédération musicale du Midi.

Toutes les sociétés musicales et chorales de notre cité avaient tenu à y être représentées. C'est ainsi qu'on remarquait pour la Symphonie Biterroise, Mme Baro et MM. Baro et Imbert pour l'Estudiantina Biterroise, MM. Déjean et Miéchamp, trésorier également de la Fédération musicale du Midi et pour l'Orphéon Biterrois, MM. Pagès et Jalabert.

D'autre part, on notait la présence de MM. Racionero, conseiller municipal, président du Comité des fêtes populaires et de charité, représentant le sénateur-maire, M. Claparède ; René Portes, secrétaire général de cette même fédération ; M. Fouquet, directeur de l'Ecole municipale de musique et ancien chef de la Lyre Biterroise, s'étant excusé retenu ce même soir dans cette école par des obligations relevant de ses fonctions.

Cependant, la Lyre Biterroise ne témoigna pas seulement son affection à son président par sa présence. Elle le fit aussi en interprétant deux de ses compositions totalement différentes, puisqu'il s'agissait du pasodoble « Fiesta Brava » et d'une fantaisie en plusieurs parties, « Myrtis ».

Après cette audition longuement applaudie et qui résonna puissamment dans ce salon, la partie oratoire de cette soirée se manifesta, chacun voulant et tenant à exprimer au président Sénégas sa gratitude sa déférence et toute sa reconnaissance pour ce qu'il avait fait depuis tant et tant d'années pour la musique.

C'est ainsi que tour à tour, Mme Baro, MM. René Portes, Collet, Robert Pommeroy et Miéchamp, apportèrent leur hommage à celui qui devrait être appelé « maître » mais qu'on nomme « le président », ce titre moins pompeux et moins solennel étant considéré par tous, comme le fit remarquer un des orateurs, comme une marque d'affection filiale.

Mais auparavant, le doyen de la Lyre Biterroise, M. Aijac, vice-président, avait tenu à rappeler toute la carrière musicale de son vieil ami, commencée à l'âge de dix ans.

Depuis, M. Sénégas a continué sa marche ascendante vers les sommets qu'il a atteints et que nous avons évoqués dans ce même journal, au lendemain de l'interview que le président de la Fédération musicale du Midi avait bien voulu nous donner quelques jours auparavant.

Puis, M. Aijac, se faisant l'interprète de tous les musiciens et des nombreux amis qui compte M. Sénégas, dit combien celui-ci s'était dépensé dans le seul but et le seul souci de servir la musique, la Lyre Biterroise, toutes les sociétés musicales de cette Fédération musicale du Midi qu'il préside avec une autorité toute paternelle.

Après cette allocution bien applaudie, M. Aijac très ému, remit à M. Sénégas, un très beau souvenir, gage de la reconnaissance de la Lyre Biterroise et pour laquelle il lui donna l'accolade.

Il appartenait à M. Racionero d'apporter les regrets et les excuses de M. le sénateur-maire Claparède, qui aurait tant aimé se trouver aux côtés de M. Sénégas en cette occasion.

Il lui renouvela sa reconnaissance ainsi que celle de tout le conseil municipal, soulignant toutes les qualités requises pour être désigné par ses pairs et devenir l'emblème vivant de toute la musique.

En concluant, M. Racionero exprima le souhait qu'une pareille fête soit organisée dans dix ans, afin de fêter les cent ans de celui qui honore l'art musical dans notre cité.

« On a beaucoup trop parlé de moi, dit-il, car je ne suis qu'un simple musicien parmi tant d'autres et qui ne mérite pas toutes les paroles qui viennent d'être prononcées. »

Non moins ému que son ami de toujours, M. Aijac, le président Sénégas se dit très sensible et très touché des marques de sympathie qui lui étaient témoignées à l'occasion de son 90^e anniversaire.

Ensuite, M. Sénégas, s'adressant aux musiciens en père de famille, précisa-t-il, leur recommanda d'être fidèles à la Lyre Biterroise, créée en 1867 et qui aura bientôt cent ans par conséquent, et de maintenir ainsi par leur présence et leur assiduité aux répétitions, le bon renom de la doyenne des sociétés musicales.

Puis, très touché du souvenir qui ve-

nait de lui être offert, M. Sénégas avait adressé un grand merci à tous ceux qui lui témoignaient de telle façon, leurs sentiments.

Cependant, avant de conclure de cette manière M. Sénégas avait tenu à dire que toute sa longue carrière musicale, si elle lui avait occasionné bien des soucis, lui avait apporté également bien des joies, entre autres, celles d'avoir donné les premières leçons de musique à Yves Nat et ses conseils à Jean-Bernard Pommeroy, tous deux pianistes remarquables et connus internationalement et qui sont de ce fait, la gloire de notre cité.

Avec cette allocution empreinte d'émotion et couronnée par les applaudissements, les mains se tendirent vers M. Sénégas, cependant que le champagne pétillait dans les coupes.

C'est ainsi que se termina cette manifestation donnée par la Lyre Biterroise et son comité, en l'honneur du 90^e anniversaire de leur président et de ses soixante-dix-huit ans passés en entier au service de la musique.

A. S.

Hommage à M. F. Sénégas, président de la F.M.M.

À l'issue du congrès, les membres du bureau de la Fédération avaient décidé de rendre un hommage de sympathie et de reconnaissance au président Sénégas qui, depuis 50 ans, préside aux destinées de la Fédération.

Ce fut, en premier lieu, M. R. Portes, secrétaire général, qui s'exprima dans les termes ci-après :

Messieurs, Messieurs,
La Perle du Rouergue offre, en ce magnifique mois de mai, son cadre historique que domine la tour de sa pittoresque collégiale Notre-Dame à notre congrès fédéral des Sociétés Musicales du Midi.

Monsieur le président,
Le congrès 1965 sera plus particulièrement celui d'un anniversaire, le 50^e de votre présence effective à la tête de la Fédération.

Quelle occasion pour votre secrétaire général et quel honneur, de vous rendre en ce jour l'hommage que vous méritez. Hommage teinté à la fois de respect, de gratitude, mais aussi de sympathie, que celui que au nom de tous, j'apporte à vous l'Apôtre.

Oui, Apôtre de la musique vous l'êtes depuis le jour où, avec une ardeur jamais démentie, parfois même avec véhémence, vous avez choisi de défendre l'Art Populaire en général, l'Art Musical en particulier, au sein même de la Confédération Musicale de France.

Vos activités qu'inlassablement vous avez assurées vous ont maintenu dans cet état de jeunesse et de présence qu'aujourd'hui encore chacun de nous se plaît à découvrir en notre président.

Chez vous, la foi musicale demeure cette force vive qui ne vous a en aucun cas abandonné.

Personnellement, je sais combien vous êtes attaché à tout ce qui a trait à nos musiques populaires et, à plusieurs reprises, vous m'avez fait part de votre sincère affection lorsque vous apprenez que, dans telle ou telle ville, une société musicale venait de s'éteindre.

Certes, parmi nos confrères disparus, témoins de vos débuts comme pionnier, puis de vos luttes incessantes au service d'un art qu'avec égal bonheur vous avez toujours servi, ils auraient été nombreux aujourd'hui à saouler la joie de vous rendre avec éclat l'humble hommage que vous exprime votre serviteur.

Les paroles du cœur, souvent fort maladroites, sont celles de la sincérité, aussi, M. le président, croyez que l'imperfection de mes propos de ce jour n'ont d'autres excuses que la sincérité des sentiments qu'elles traduisent.

La présence de la délégation des Sociétés Musicales de Béziers en ce lieu témoigne de l'appui que M. Emile Claparède, sénateur-maire et son Conseil municipal accordent en toutes circonstances aux sociétés œuvrant pour le renom artistique et culturel de votre bonne ville de Béziers.

Vous savez combien M. Claparède aurait eu grand plaisir à vous exprimer publiquement sa satisfaction et ses vœux. Retenu pour des raisons de santé, notre sénateur-maire a demandé à son adjoint, M. Segalas, de vous remettre en son nom les insignes de Chevalier des Arts et Lettres, ce à quoi nous applaudirons tous.

M. le président, notre pensée, votre affection, pour un instant vont se tourner vers votre cité où repose celle qui, tout au long de votre vie, fut votre compagne fidèle. Celle que, tant de fois, nous eûmes le plaisir de saluer à vos côtés lors des différents congrès où elle vous accompagnait.

Que l'hommage qui vous est rendu aujourd'hui soit partagé par votre compagne à l'heure même où, en présence de vos petits-enfants, une corbeille de fleurs va être déposée sur sa tombe au nom de la Fédération des Sociétés Musicales du Midi.

M. le président, un modeste souvenir va vous être remis ; qu'il soit le gage de notre reconnaissance envers vous.

Mais auparavant, c'est nous, vos confrères qui, une fois encore, allons faire appel à votre expérience, en requérant auprès de vous, votre courage, votre ténacité, votre foi en la musique.

Villefranche-de-Rouergue,
le 23 mai 1965.

Après cette allocution, un magnifique souvenir fut offert à M. Sénégas au nom de toutes les sociétés fédérées.

M. Ehrmann, président de la C.M.F. avait chargé le secrétaire général d'une mission. Celle de remettre en son nom à M. Sénégas la Médaille d'Or de la Confédération en reconnaissance des services rendus pour le développement de la musique populaire.

M. Sénégas, ayant été promu Chevalier des Arts et Lettres, il appartenait à M. Segalas, adjoint au maire de Béziers, représentant M. E. Claparède, de lui remettre cet insigne. Il le fit en ces termes :

Mesdames, Mesdemoiselles,
Messieurs,

Il m'est, oh combien agréable de me trouver aujourd'hui en cette accueillante cité de Villefranche de Rouergue pour y accomplir une mission encore plus agréable.

A vrai dire, c'est M. le ministre Emile Claparède, sénateur-maire de la ville de Béziers, qui devrait se trouver actuellement parmi vous ; mais malheureusement,

ment, sa santé défaillante lui impose des soins très attentifs et aussi un long repos, qui le tiendront pour un certain temps encore éloigné de Béziers.

Il m'a donc désigné pour le représenter à votre belle et sympathique manifestation de ce jour : je dois vous exprimer tous les regrets qu'il éprouve de n'avoir pu lui-même, comme il le souhaitait tant, vous traduire les sentiments de sa généreuse et délicate pensée envers votre président François Sénégas, que nous fêtons aujourd'hui.

Il m'échoit, de ce fait, le grand honneur de remettre dans quelques instants à votre illustre président, l'insigne de sa promotion au grade de Chevalier des Arts et Lettres qui lui a été décerné par M. le ministre des Affaires Culturelles.

Sans vouloir abuser de vos instants, il est bien naturel que je saisisse cette occasion pour dire tout le bien que nous pensons du président François Sénégas, dût sa modestie en souffrir.

Tout d'abord, permettez-moi, M. le président Sénégas, de vous féliciter, non par un long discours, mais modestement avec tout mon cœur, fidèle écho de ma pensée.

C'est une très élogieuse et brillante distinction qui vous a été décernée. Avec vous, non seulement nous nous en réjouissons, mais encore nous sommes fiers de vous avoir vu choisir par M. le ministre des Affaires Culturelles, parmi ceux que vous avez su, par votre travail obstiné, gagner toutes les étapes et retenir son attention.

Nous avons tous éprouvé une joie bien sincère en apprenant votre nomination au grade de Chevalier des Arts et Lettres et nous avons voulu traduire aujourd'hui nos sentiments de profonde amitié et de reconnaissance, en venant publiquement vous adresser nos plus vives et nos plus chaleureuses félicitations.

Mon cher ami François Sénégas, il y a de cela 38 ans, nous avons collaboré ensemble durant des années, dans le même bureau, attachés aux mêmes besoins professionnels ; et, à cette époque là, qui de nous deux aurait pu penser que votre benjamin épingleait un jour sur votre poitrine la haute distinction dont vous venez d'être honoré.

Et pourtant cela est aujourd'hui une fâcheuse réalité à laquelle je suis fier, mais surtout très heureux d'être associé. Dans un temps comme le notre, temps dont je ne veux pas médire, mais où des générations nouvelles oublient aisément — c'est la loi de la nature — les noms et les services de leurs précurseurs, il est bon, il est nécessaire qu'un témoin du passé vienne rendre justice, même rendre hommage à ceux qui, pendant toute leur vie, ont lutté pour la liberté de la pensée pour l'accomplissement de leur rêve au profit de la collectivité.

Aussi, je voudrais retracer ici, en présence de vous tous, la vie modeste de gloire et de succès grandissants, du président François Sénégas, couronnés cette année par M. le ministre des Affaires Culturelles.

Vous êtes, mon cher président, le fils de vos œuvres né le 18 mai à Béziers, vous pourriez fêter, au cours de cette glorieuse journée, votre 90^e anniversaire. Malgré les ans supportés par vos solides épaules, vous restez parmi tous un bel exemple de jeunesse par votre moral, par votre caractère, par vos pensées, par votre hardiesse dans l'adoption des méthodes nouvelles de culture.

Mais c'est surtout dans le domaine de la musique que vous donnez la mesure de votre réelle valeur, consacrant à son service un zèle, et une application exemplaires.

Doué d'une puissance de travail remarquable, passionnément épris de votre art, vous êtes de ceux qui alimentent la musique et ne l'ont jamais abandonnée.

Vous vous y consacrez avec une conviction passionnée, vous travaillez avec ardeur, nous faisant aimer, apprécier, vous êtes l'ardent et infatigable pionnier soulevant l'admiration de tous.

Vous avez grandement contribué, par vos initiatives et vos sacrifices, au développement et au progrès de la musique.

En effet, si la musique est un délassement pour ceux qui l'entendent et, jusqu'à un certain point pour ceux qui l'exécutent, il ne faut pas se dissimuler que, pour ces derniers, sa pratique exige une somme de travail importante.

Vous êtes d'autant plus digne de louanges en cela que c'est un désintéressement parfait que vous consacrez votre temps et votre peine à l'entretien de votre culture musicale, afin de pouvoir le consacrer ensuite très généreusement à l'agrément de vos concitoyens.

Vous avez débuté musicien à la Lyre Biterroise, puis successivement vous devenez chef du Ralye Biterrois et, durant 36 années consécutives, chef de l'Estudiantina Biterroise.

Vous êtes ensuite porté à la présidence de la Lyre Biterroise pour accéder après à la présidence de la Fédération Musicale du Midi où vous êtes en fonction depuis 50 ans toujours réélu, recevant ainsi la marque particulièrement flatteuse de la confiance mise en vous.

Mais vos qualités et votre réputation franchissent les frontières locales, régionales, et pendant 30 années, vous assumez la vice-présidence de la Confédération Musicale de France. Plus encore, par intérim, vous aurez la responsabilité de la présidence de cette même Confédération durant une année.

Vos pairs en reconnaissance des éminents services rendus, de vos hautes qualités morales et spirituelles, vous confèrent le titre de président honoraire de la Confédération Musicale de France.

De ce rapide bilan de vos nombreuses activités, j'en ne saurais passer sous silence celle très importante de : membre du Conseil National de la Musique.

À la tête de toutes ces Associations, vous avez su déployer dans vos fonctions une générosité exemplaire, toute de tact et toute l'activité nécessaire pour favoriser le développement constant de l'art musical. Ce n'est pas seulement pour vous un devoir, c'est aussi un plaisir, une joie de suivre le progrès de vos sociétés que vous encouragez de votre mieux, heureux vous êtes quand de nouveaux lauréats viennent couronner vos efforts.

Mais à toutes ces fonctions viennent s'ajouter vos titres et récompenses de vos mérites.

Je ne retiendrais que les principaux en les résumant :

Officier du Nichem de Tunisie ; Chevalier de l'Union Adolphe de Luxembourg.

En 1930 fait Chevalier des Palmes Académiques, promu Officier en 1936, élevé au grade de Commandeur en 1938. En 1948 vous êtes fait Chevalier de la Légion d'Honneur, en 1955 nommé Chevalier du Mérite Social et enfin en 1964, M. le ministre des Affaires Culturelles, vous nomme Chevalier des Arts et Lettres.

Ce qui nous vaut d'être en ce moment réunis autour de vous pour vous féter, pour vous manifester la sympathie que vous savez exister pour votre personne dans nos cœurs.

J'estime que tous, nous devons savoir gré à M. le ministre des Affaires Culturelles d'avoir reconnu et récompensé vos mérites, votre dévouement.

J'ai essayé d'embrasser en si peu d'instants toutes les faces de votre talent, tous les résultats d'une activité multiple si réglée, si féconde et pourtant je m'en excuse, le portrait que je viens de vous tracer n'est qu'une esquisse incomplète résumant sommairement la vie toute d'exemple du président François Sénégas.

Encore une fois, mon cher président et ami, pardonnez-moi d'avoir mis votre modestie à l'épreuve, d'avoir, ici, dévoilé devant tous vos amis, un peu de votre vie intime mais, voyez-vous, ce que j'ai dit, nous le pensons tous ; et permettez-moi maintenant de vous donner l'accolade, et de vous remettre l'insigne de votre haute distinction, témoignage public d'estime et de reconnaissance pour les innombrables services rendus à vos concitoyens, aux Arts, à la Musique, à la France.

C'est par une ovation des congressistes, tout debout, que M. Segalas épingla les insignes de Chevalier des Arts et Lettres sur la poitrine du président Sénégas.

M. Sénégas, visiblement ému, remercia en ces termes :

Très touché et très sensible aux marques de sympathie que vous me témoignez à l'occasion de ma nomination dans l'ordre des Arts et Lettres et du Cinquantenaire de ma présidence au sein de la F.M.M., je vous remercie bien sincèrement.

Certes, pendant ma longue carrière musicale, je n'ai pas cessé soit à la Fédération Musicale du Midi, soit à la Confédération Musicale de France et au Conseil National de la Musique, de défendre, avec passion, les intérêts de nos sociétés musicales et chorales et j'ai essayé d'améliorer leur situation. J'ai toujours lutté bataillé, pour remplir ma mission en conscience.

Mais, il serait injuste de ne pas associer à ce mérite, mes amis et collaborateurs du bureau de la Fédération Musicale du Midi, Tous les vice-présidents : MM. Maurel, Sarzi, Robin, Beule, Fabre, Bonnal et mon vieil ami Fajol, mon plus ancien collaborateur.

Ainsi que nos dévoués trésoriers : MM. Miéchamp et Moureaux et, surtout M. René Portes, notre sympathique secrétaire général qui fait preuve d'une activité débordante et avec qui je suis en rapports journaliers, pour répondre aux nombreuses demandes qui nous sont adressées par nos sociétés fédérées et enfin, M. Raury, notre secrétaire adjoint qui nous sert de trait-d'union avec la C.M.F.

Tous m'ont puissamment aidé et je les en remercie chaleureusement.

Je remercie également M. Emile Claparède, sénateur-maire de Béziers, ainsi que M. Segalas, adjoint, qui ont fait voter par le Conseil municipal, une subvention importante pour permettre aux délégués des sociétés musicales et chorales de Béziers d'assister à ce congrès.

Je salue respectueusement les notabilités de Villefranche, M. le sous-préfet, M. le maire, Nous voyons, avec plaisir, qu'ils s'intéressent à nos sociétés musicales. S'ils me permettent de leur exprimer toute notre gratitude.

Enfin, je ne saurais oublier l'Union Musicale Villefrancheoise et son dévoué et sympathique président, M. Lucien Guilhem, et son non moins dévoué et sympathique Dr M. Raynal, la municipalité de Villefranche, qui a bien voulu mettre gracieusement à notre disposition le théâtre pour y tenir nos assises, ainsi que tous ceux qui ont collaboré pour la réussite de ce congrès.

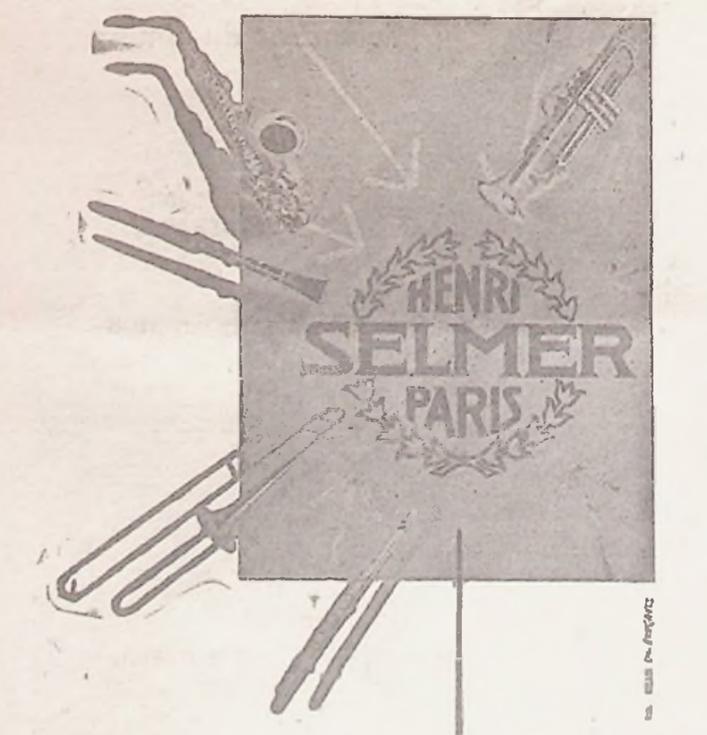
A tous, un grand, grand MERCI.

L'arrivée de M. le sous-préfet et de M. le député-maire de Villefranche, venus saluer le héros de ce jour, concrétisent ainsi que notre président avait bien mérité l'hommage que les représentants des 153 sociétés lui rendaient aujourd'hui.

Concours international de musique de Montpellier

Les 1^{er} et 2^e mai 1965, se sont déroulés à Montpellier les épreuves du concours international de musique organisé par la Fanfare de l'Étude Bleue Montpelliéraine, sous le patronage de la Confédération Musicale de France et de la Fédération des Sociétés Musicales du Midi. Cette concentration musicale avait débuté le samedi 1^{er} mai par la réception des musiques militaires du G.I.T. D.M. de Fréjus et de l'Ecole Militaire Préparatoire d'Alx-en-Provence (Enfants de Troupe) et des musiques étrangères de Forli (Italie) et de la musique de la Police Genevoise de Genève (Suisse).

Le soir, dans la magnifique salle de l'Opéra Municipal de Montpellier, ces quatre formations musicales assurèrent le programme du festival international de musique, placé dans le cadre du concours, sous la présidence d'honneur de Maître Delmas, maire de Montpellier ; du général Gerolamo, commandant la subdivision de l'Hérault, et de Maître Pierre Montpellier, directeur du Conservatoire municipal de musique de Montpellier. Cette soirée, placée sous le patronage des programmes culturels de la ville de Montpellier obtint un très gros succès et fut d'une haute tenue musicale comme par le passé. Le soulagement de l'art de l'enseignant M. le professeur Desmoulin, adjoint au maire, délégué aux beaux arts, qui fiduciairement les directeurs des quatre musiques participantes lors de la remise des médailles et des diplômes. Parmi les œuvres exécutées par la musique de la Police de Genève, sous la direction de son chef M. A. Henne, nous avons noté : « Pomp and Circumstance n° 4 » en sol majeur, de Ed. Elgar ; « Symphonie en do » pour musique militaire, de J.F. Gossec (1800) ; « Ave Verum KV 618 », de W.A. Mozart ; « Anten Polka », de Joh. Strauss ; « Sérénade », fantaisie rythmique



MANUFACTURE D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE
18, rue de la Fontaine-au-Roi, PARIS (13^e)
Tél. : 023.09.74
Usines à MANTES (Seine-et-Oise)
et PARIS, 84, rue Myrrha.

de P. Haenni et « Rhône et Arve », marche militaire avec tambours et clairons. Cette formation en tenue de gala de l'époque napoléonienne, forte de quatre-vingts musiciens, obtint un triomphe. La Banda « Citta di Forlì » de Forlì (Italie), sous la baguette de Maestro Alfredo Andriollo, exécuta d'une façon remarquable : « Marchesina », marche symphonique de Marchesini ; « Tosca fantaisie 1er acte », de Puccini ; « Ariétiense », intermezzo de Bizet ; « Canzoniere Napolitano », de Pucini ; « Mars der Medici », de Wichers. C'est sous une véritable ovation et après avoir été bissée que cette excellente musique dut quitter la scène pour respecter l'horaire du spectacle.

Le dimanche 2 mai, à partir de 8 h. 30, dans le palais de la Foire Expositif de Montpellier, les sociétés suivantes auditionnèrent devant le jury pour satisfaire aux épreuves du concours international de musique : Fanfare Réveil Orangeois, Fanfare Cheminote Nimoise « Les Enfants du Gard », Fanfare Municipale Chantecler de Beaumont, Fanfare Piscenoise, Musique des Sapeurs-Pompiers de Nîmes, Réveil Frontignanais, Banda « Citta di Forlì », Réveil Saint-Pargorien, Amicale Saujonnaise de Saujon, Fanfare Saint-Chamassenne, Fanfare Jeunesse Sportive Vauban de Marseille, Musique de la Police Genevoise. Le jury, placé sous la présidence d'honneur de M. F. Sengas, président honoraire de la C.M.F. (représentant M. Ehrmann) et président de la Fédération des Sociétés Musicales du Midi ; président : M. Pierre Montpellier, directeur du Conservatoire National de Musique de Montpellier ; membres : MM. Maurice Fabre, vice-président de la F.M.M. ; M. Gaston Petit, M. Léon Garcia, professeurs au Conservatoire de Musique de Montpellier ; M. Roger Delpey, ex-soliste à l'Opéra de Montpellier ; M. Félix Brudieu, directeur de la Fanfare Municipale de Quissac, et M. Clément Richard, directeur de la Fanfare de l'Etoile Bleue Montpelliéraine. Toutes ces formations musicales, se présentant devant le jury d'une façon impeccable et exécutèrent un morceau imposé et un morceau de choix, choisis sur deux morceaux proposés avant l'exécution.

L'après-midi, au stade municipal, devant cinq mille spectateurs, les musiciens eurent à effectuer un tour de terrain avec le pas redoublé imposé et un second tour de terrain avec le pas redoublé de leur choix. A l'entrée, les mille musiciens présents se rassemblèrent sur le terrain pour exécuter, sous la direction de M. F. Sengas, le morceau d'ensemble « Paris-Belfort » qui fut enlevé d'une brillante façon et longuement applaudi par le public enthousiaste devant un tel spectacle. Puis sous la direction de M. Pierre Montpellier, les musiques militaires et les harmonies jouèrent notre hymne national. Aux sociétés déjà citées vinrent se joindre les majorettes de l'Ecole Painlevé de Montpellier, les trompes du Rallye Saint-Hubert de Pézenas, qui avaient sonné le matin en la cathédrale Saint-Pierre une messe de Saint-Hubert en présence des autorités, le groupe folklorique Bagad « Ar Bag » de Sète et le célèbre groupe historique du Moyen-Age « El Fallo del Niballo » de Faenza (Italie) qui, avec ses tambours, ses drapeaux et ses charmants costumes riches en couleurs, sut attirer les faveurs du public. Une musique se produisit dans une présentation toute personnelle, préparée depuis de longues semaines et le public se retira très satisfait des quatre heures de spectacle qu'il venait de vivre avec la participation de mille acteurs sur le terrain.

Le matin, dans le foyer du théâtre municipal, M. Henri Meric, président du Comité organisateur du concours, recevait les dirigeants des sociétés participantes et leur offrait au nom de la municipalité de Montpellier un apéritif d'honneur. Maître Delmas, maire, prit la parole pour remercier les musiciens d'avoir bien voulu venir prendre part à ce concours et en termes choisis dit combien il était heureux de souhaiter la bienvenue aux musiciens Suisses et Italiens dans la ville de Montpellier ainsi qu'aux autres musiques venant de notre pays, dont certaines de fort loin.

Voici le palmarès du concours international de musique :

3^e division, 3^e section. — Réveil Frontignanais, 52 points sur 60, premier prix ascendant. Passe en 2^e division, 2^e section. Fanfare municipale Chantecler de Beaumont (P.-de-C.), 54,40 points sur 60 ; premier prix ascendant avec félicitations au directeur. Passe en 3^e division, 2^e section.

3^e division, 1^{re} section. — Fanfare Jeunesse Sportive Vauban de Marseille, 54 points sur 60, 1^{er} prix ascendant avec félicitations au directeur ; passe en 2^e division, 2^e section. Fanfare Amicale Saujonnaise de Saujon (Charente-Maritime), 41 points sur 60, deuxième prix.

2^e division, 2^e section. — Musique des Sapeurs-Pompiers de Nîmes, 43 points sur 60, troisième prix. Fanfare Saint-Chamassenne, Saint-Chamas (B.-du-R.), 52 points sur 60, 1^{er} prix ascendant, félicitations au directeur ; passe en 2^e division 1^{re} section.

2^e division, 1^{re} section. — Fanfare Cheminote Nimoise « Les Enfants du Gard » de Nîmes, 46 points sur 60, deuxième prix. Fanfare Réveil Orangeois d'Orange, 54 points sur 60, 1^{er} prix ascendant avec félicitations au directeur ; passe en 1^{re} division, 2^e section. Fanfare Piscenoise de Pézenas, 53,40 points sur 60, 1^{er} prix.

1^{re} division, 1^{re} section. — Fanfare Réveil Saint-Pargorien de Saint-Pargoire (Hérault), 54 points sur 60, 1^{er} prix. Musiques Etrangères : Banda Citta di Forlì de Forlì (Italie).

3^e division, 1^{re} section. — 53 points sur 60, 1^{er} prix ascendant, passe en 2^e division, 2^e section. Prix de direction, Musique de la Police Genevoise. 1^{re} division, 1^{re} section, 60 points sur 60, 1^{er} prix, prix de direction, félicitations au groupe.

Les musiques militaires étant hors concours ont obtenu des médailles d'or et d'argent ainsi que des diplômes de direction au capitaine Dumestre de la musique de Préty, et à l'adjudant Lavandier pour l'E.M.P. En résumé c'est une très belle journée musicale qui s'est déroulée à Montpellier à l'occasion de ce concours international et les organisateurs sont tous à féliciter pour leur magnifique effort et leur parfaite organisation. En 1967, cette manifestation sera organisée une nouvelle fois par l'Etoile Bleue.

IRIS GARDIN

Professeur à
l'Ecole Nationale de Musique de Versailles

SOLFÈGE RYTHMIQUE

en 2 volumes

Ce solfège a pour but de familiariser l'élève avec les formes rythmiques les plus usitées, des plus faciles aux plus difficiles.

Le premier volume, divisé en 4 parties, traite des rythmes employés dans les mesures simples. Le second volume, divisé en 2 parties progressivement graduées, traite des rythmes employés dans les mesures composées.

Au début de chaque leçon sont indiquées les formules rythmiques que l'élève doit répéter jusqu'à ce que le rythme en soit parfaitement acquis. Chacune est suivie de trois exercices d'application.

1^{er} volume : 5,80 F — 2^e volume : 5,00 F

A. LEDUC, éditeur 175, rue Saint-Honoré, PARIS

NORD ET PAS-DE-CALAIS

PONT-DE-BRIQUES

Nomination
à l'Ecole Municipale de Musique

A la rentrée scolaire très prochaine, notre école municipale de musique s'enrichira d'un nouveau professeur. C'est M. Albert Vasseur qui enseignera l'étude de la trompette et des saxhorns.

Pont-de-Briques depuis septembre 64, M. Vasseur, âgé de 27 ans, a donné un valable aperçu de ses capacités d'instrumentiste avec l'Harmonie où il interprète en soliste, entre autres des œuvres de Haendel.

Il commença ses études musicales en 1946 alors âgé de 8 ans et durant dix années fut élève de M. Drut, ex-chef de musique militaire. Il passa deux ans sous les directives de M. Eugène Caron, directeur, à l'époque, du Conservatoire National de Musique de Boulogne-sur-Mer. De 1958 à 1960, il est à l'armée où il passe très vite de première trompette à trompette solo dans la musique du Liaison de Joinville. De là, il a le sérieux avantage de poursuivre ses études musicales au Conservatoire du 10^e arrondissement de Paris, duquel il obtient de belles et enviées récompenses avec comme professeur M. Briche, soliste à la Garde Républicaine. Les quatre derniers mois de son service militaire, c'est-à-dire de juillet à octobre 1960, il est au pupitre de direction à l'orchestre du 5^e R.C.A.

Conjointement trompette solo à l'Harmonie et professeur de trompette à l'Ecole Municipale de Musique, cet excellent musicien, sensible à la belle musique, ne s'était présenté à l'orchestre que six mois après son arrivée dans la localité. Il a voulu se rendre compte de la valeur de cette société et ne s'y est engagé sachant qu'il retrouverait les plus grands compositeurs et qu'il y ferait de la musique digne de ce nom.

Nous adressons à ce jeune professeur nos plus vives félicitations et lui souhaitons de nombreux succès avec les élèves de notre école de musique.

Résultats encourageants de la décentralisation administrative

La création des délégations fédérales d'arrondissement dans les deux départements du Nord et du Pas-de-Calais, envisagée au congrès fédéral de Caudry, en 1959, décidée à celui d'Anzin, en 1961, a pour résultat appréciable la relance de l'activité des sociétés musicales.

Grâce à elles, des contacts fructueux se sont établis dans les groupements des 19 circonscriptions territoriales qu'elles administrent. Les idées échangées au cours de leurs réunions ont donné lieu à des manifestations amicales, dont le moins que l'on puisse en dire c'est qu'elles contribuent efficacement au relèvement du prestige de nos formations musicales d'amateurs.

C'est ainsi que :
Le 16 mai dernier, 10 sociétés de l'arrondissement d'Arras, groupant 400 musiciens et chanteurs se rassemblaient à Dainville pendant que les 700 membres de 18 sociétés de la 4^e circonscription de l'arrondissement de Lille participaient au festival de Bersee.

Le 23 mai, Avesnes-les-Aubert accueillait les 500 musiciens de 12 sociétés du Cambresis ;

Le 30 mai, le 25^e festival des sociétés musicales de l'arrondissement de Montreuil se déroulait à Hesdin avec le concours des 500 musiciens des 13 sociétés participantes ;

Le 13 juin, à l'occasion du 90^e anniversaire de la Musique Municipale de la ville de Marquette-Lille, accueillait 18 sociétés et leurs 750 membres de la 1^{re} circonscription de l'arrondissement de Lille ;

A la même date se déroulait à Bergues, le 1^{er} festival des sociétés de l'arrondissement de Dunkerque ;

Le 20 juin, la ville de Waziers devenait le siège du 52^e congrès fédéral et du festival de la délégation fédérale du Douaisis, auquel participèrent 44 sociétés et leurs 800 membres ;

Le 27 juin, les sociétés du Bassin de la Sambre se rassemblaient à Marpent ;

Le 11 juillet, les sociétés de l'arrondissement de Saint-Omer se réunissaient à Bergues ;

OUEST

CHARENTE-MARITIME

Triomphe
de la Musique Populaire
et du Tourisme en 1965

Grande activité des sociétés musicales
populaires en 1965.

HARMONIE DEPARTEMENTALE
Cette harmonie créée en 1964, a donné son premier concert à Surgères, le 25 avril, à l'occasion de l'inauguration d'une Maison de Retraite de l'Association d'Aide aux Personnes Agées, sous la présidence de M. le Préfet, de M. Dulin, président du conseil général, sénateur ; de M. Noël, maire, conseiller général de Surgères ; de M. Ch. Leray, président de la F.S.M.O., etc...

Cette harmonie groupe 65 exécutants que dirige, avec fermeté et souplesse, M. Boucard, compositeur de musique ; elle se complète d'une batterie-fanfare de 25 tambours et clairons, que dirige M. Mathe, directeur de l'Etoile de Rochefort-sur-Mer.

Ce bel ensemble doit donner son second concert à Saintes, le 14 novembre. Directeurs et exécutants sont à féliciter chaleureusement.

EXAMENS DES JEUNES MUSICIENS

Trente-quatre sociétés ont présenté des candidats aux examens annuels de la F.S.M.O. 499 candidats ont obtenu la moyenne de dix points, ils recevront un diplôme à l'occasion de la Sainte-Cécile.

Je remercie le Conseil général de la Charente-Maritime, de la subvention qu'il accorde chaque année pour l'encouragement à l'éducation musicale des jeunes. Félicitations aux professeurs et aux lauréats.

Je rappelle aux sociétés que seules les sociétés qui présentent des candidats aux examens de la Fédération, ont droit à la répartition de la subvention qui est faite en tenant compte du nombre de

candidats présentés et reçus, de la division dans laquelle ils se présentent et de la mention obtenue.

CONCOURS ET FESTIVALS

23 mai, festival à Cozes organisé par la Batterie-Fanfare dont le président est M. Lacaze et le directeur M. Fort ; il réunissait 18 sociétés, 500 exécutants venus de quatre départements : Gironde, Indre-Charente et Charente-Maritime.

27 mai, festival de Bouheze, organisé par la Bouhézaise ; directeur, M. Moreau. Il réunissait 16 sociétés, 450 exécutants.

20 juin, concours national à Marans, organisé par l'Union Musicale. Président, M. Calmel, maire de Marans ; secrétaire général, M. F. Bonnin. 37 sociétés, 2.000 exécutants venus de onze départements : Loire-Vendée, Deux-Sèvres, Manche, Haute-Garonne, Nord, Landes, Loire-Atlantique, Dordogne, Charente, Charente-Maritime, en plus participation d'un groupe folklorique du Tyrol (Musique-Chant-Danse). La plus importante manifestation musicale de la région. Elle était présidée par M. A. Ehrmann, président de la Confédération Musicale de France M. A. Dulin, ancien ministre, sénateur, président du Conseil général de la Charente-Maritime ; M. Salardaine, député-maire de La Rochelle.

1 juillet, concours national au Château d'Oléron, organisé par l'Echo de l'Océan. Président, M. Malecot ; directeur, M. Bourrasse. Participation des Tambours du Brant-Bas Cognaçais, dirigé par M. Labatte.

13 sociétés, 500 exécutants venus de huit départements : Dordogne, Saône-et-Loire, Deux-Sèvres, Charente, Nièvre, Mayenne, Indre-et-Loire, Gironde, Charente-Maritime.

11 juin, festival à Chateaufillon, organisé par la Batterie-Fanfare, Président, M. Garreau ; directeur, M. Larat. 21 sociétés, 800 exécutants venus de huit départements : Deux-Sèvres, Charente, Gironde, Haute-Garonne, Vendée, Sarthe, Loire-Atlantique, Charente-Maritime.

18 juillet, festival à Gemozac, organisé par la Gémocaise, 15 sociétés, 400 exécutants venus de trois départements : Gironde, Charente, Charente-Maritime. Participation de la Musique de la Marine Nationale du Centre de Formation d'Hourtin.

SOCIÉTÉS - HARMONIES - FANFARES

La manufacture d'instruments de musique

"PÉLISSON"

GAILLARD & LOISELET successeurs

273, cours Lafayette à LYON (6^e)

CESSE SA FABRICATION

ELLE liquide ses stocks à
des prix défiant toute
concurrence

RENSEIGNEZ-VOUS
SANS ATTENDRE

Demandez nos tarifs et nos
conditions en indiquant au-
tant que possible ce qui
vous intéresse
particulièrement

Vous pouvez remplacer
dans d'excellentes condi-
tions vos vieux instruments

RENOUVELEZ VOTRE
MATÉRIEL ET REEQUIPER
VOS FORMATIONS

SAONE-ET-LOIRE

15 août (repoussé au 22 août) en raison du mauvais temps, festival annuel de la Flotte-en-Ré (réservé aux sociétés de l'île de Ré, organisé par l'Harmonie de La Flotte. Président, M. Fèvre.

Toutes ces manifestations musicales ont connu le succès et je félicite chaleureusement les organisateurs; elles doivent continuer chaque année pour le plus grand bien des musiques populaires et pour le tourisme en Charente-Maritime.

On annonce pour 1966 des festivals à Saint-Pierre-d'Oleron, à Aytre et à Rochefort.

Pour tous renseignements concernant l'organisation des examens, des festivals et concours, s'adresser à M. F. Bonnin, président adjoint de la F.S.M.O. et président de l'Union Départementale des Sociétés Musicales et Chorales de la Charente-Maritime, 27, rue d'Alligre, à Marans.

F. BONNIN.

LA FLOTTE-EN-RÉ

La Fédération musicale Rhéaise n'ayant pu donner son festival annuel le 15 août par suite du mauvais temps, cette fête musicale eut lieu le dimanche 22 en présence d'une nombreuse assistance, sous la présidence de M. Paul Grouanne, président d'honneur de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Ouest, assisté de M. Brulon, le dévoué président de la Fédération des Sociétés musicales Rhéaises.

A 14 h. 30, M. le maire de La Flotte, et M. Emile Fèvre, président de l'Harmonie de cette charmante localité, recevaient les maires et adjoints de l'île, à la mairie où un vin d'honneur était servi.

Les sociétés défilèrent ensuite dans les rues de la ville, pavées pour cette circonstance, et après le dépôt d'une gerbe au monument aux Morts, se rassemblèrent dans un enclos parfaitement aménagé pour le concert.

Le programme comportait :

- 1) « La Congolaise », de Courtade, par l'Espoir Pottingalais, dirigé par M. Renaud;
- 2) « Cypri », fantaisie de Julie, par l'Harmonie de Saint-Clement-des-Baleines, directeur, M. Bernard;
- 3) « Le Grand Charme », de Gadenne, par l'Union Sportive du Bois-Plage; directeur M. Carré;
- 4) « Le Ballet Egyptien », de Luigni, par la Philharmonie d'Ars-en-Ré, directeur M. Verdon;
- 5) « Sigurd », de Reyer, arrangement Champel, par la Philharmonie de Saint-Martin-de-Ré, directeur M. Neau;
- 6) « Proclama », d'Angrieu, par l'Harmonie de la Courde-en-Ré, directeur M. Callonneau;
- 7) « La Vivandière », de B. Godard, arrangement Champel, par l'Harmonie du Bois-Plage, directeur M. Rabillé;
- 8) « Les Saltimbanques », de Ganne, par l'Harmonie de La Noue-en-Ré, directeur M. Adam.

A l'issue de ce concert, toutes les sociétés groupées sous la baguette du chef de musique de l'Harmonie de La Flotte-en-Ré, exécutèrent ensemble et avec brio, le morceau d'ensemble : « Bruxelles en fête ».

Le public par ses applaudissements chaleureux après chaque morceau, a manifesté sa satisfaction pour la parfaite exécution de ces œuvres.

Avant le morceau d'ensemble, M. Fèvre, président, remercia les personnalités présentes et le public et vanta les mérites de la musique. M. le maire exprima également sa joie de voir se réaliser une pareille fête, et M. Brulon, président de la Fédération de l'île, remercia les municipalités pour leur subvention à l'Ecole de Musique, et les musiciens pour l'effort apporté et donna rendez-vous pour un semblable festival en 1966, aux Portes de Ré.

GROUANE.

CHAUFFAILLES

Le voyage du Réveil Chauffaillon en Allemagne

La municipalité et la population de Hablenstein ont réservé un accueil enthousiaste à nos musiciens.

Ce voyage en Allemagne, les membres du Réveil Chauffaillon l'attendaient avec impatience. Depuis des mois, ils en causaient et le préparaient avec minutie. Tous avaient conscience de leur rôle et de leur responsabilité pour cette première manifestation à l'étranger.

En fait, cette sortie fut en tous points parfaite et il n'y eut aucune fausse note au cours des quatre journées vécues par les 68 participants.

UN VOYAGE SANS HISTOIRE

Vendredi, de bon matin, l'autocar quittait notre ville endormie, emmenant les musiciens, leurs épouses... et les instruments. Peu après les voitures particulières prenaient également la route.

Par Chalons, Dole, Besançon, Belfort, nos amis arrivaient vers 11 h. à Cernay où se situait le premier repas en commun.

Là, M. le maire, son épouse, M. Aupetit et Mme, devaient rejoindre le groupe présidé par M. Trouillet.

Les convives apprécèrent un excellent choucroute, arrosée d'un délicat vin blanc, avant de reprendre la route pour Colmar et Strasbourg.

Dans cette ville, un arrêt permit aux voyageurs d'apprécier ses charmes et de se relaxer avant d'entamer la dernière étape qui devait les conduire à Hablenstein via Haguenau et Wissembourg.

EXCELLENTE IMPRESSION

Sitôt passée la frontière, le paysage change, les habitations diffèrent et les participants se sentent dépayés. Ils se demandent d'ailleurs avec une certaine anxiété, quel sera le contact avec les organisateurs. En effet, la majorité d'entre eux ne parle absolument pas l'allemand.

Qu'à cela ne tienne. Une chaleureuse réception en musique, un accueil de M. le maire et des dirigeants du Réveil par le comité organisateur et M. le bourgmestre d'Habenstein mettent tout le monde à l'aise.

Les cliquards sont arrivés depuis une trentaine de minutes. Mais ils savent déjà où ils logent et sont emmenés par les familles qui les accueillent dans leurs foyers.

Là, évidemment, le programme se corse, les difficultés pour se comprendre réciproquement étant multiples. Qu'à cela ne tienne, avec un crayon et des petits dessins, accompagnés de force gestes, on arrive à s'expliquer.

FAISONS CONNATISSANCE

Samedi, chacun profita des heures de liberté pour visiter le pays sous la conduite d'un guide avisé. Les manifestations ne débutant qu'à 19 h. Les cliquards devaient faire une ultime répétition avant la cérémonie qui conduisit les officiels au monument aux morts. Là, la société locale interpréta l'hymne allemand, tandis que les sonneries étaient jouées par nos représentants.

M. le docteur Ferrère et M. Trouillet déposèrent une gerbe au pied de la pierre commémorative au nom de la délégation française.

Le Réveil Chauffaillon donna ensuite une aubade et recueillit les premiers applaudissements de la population de Hablenstein.

M. Dechavanne, le chef, remit alors une flamme souvenir au chef de la musique

locale, un couple de charolais étant offert à M. le bourgmestre.

Très touchés par ce geste, les représentants locaux remercièrent chaleureusement la délégation chauffaillonne.

UNE PREMIERE JOYEUSE JOURNEE

C'est sous un immense chapiteau et en présence de plus d'un millier de spectateurs que devait se dérouler la première veillée de fête. Plusieurs sociétés se produisirent sur le podium décoré aux couleurs allemandes et françaises, très applaudies par une foule intéressée.

MM. Leidner, président de la société de musique, et Klanig, maire de la commune, devaient successivement prendre la parole, adresser des souhaits de bienvenue, remercier le Réveil Chauffaillon et formuler des souhaits pour que la musique rapproche un peu plus les peuples.

M. le Dr Ferrère, maire de Chauffaillon, s'adressa alors au public en langue allemande et les termes choisis de ses discours furent très chaleureusement applaudis.

Farmi la foule, nous avons noté la présence de M. le colonel Barlety, du 8^e R.I.M. de Landau; le capitaine Avis, du 8^e R.I.M. également.

Au cours de cette même veillée, MM. le Dr Ferrère, Trouillet, Aupetit Dechavanne et Michel devaient recevoir la médaille commémorative de la société musicale d'Habenstein, un superbe blason sculpté étant offert en outre à la société.

Evidemment, au cours de la veillée, le Réveil Chauffaillon se produisit sur scène et ses interprétations furent chaleureusement commentées. Les Allemands firent des éloges pour l'excellente exécution et la tenue parfaite et élégante de l'ensemble.

Le dimanche devait être marqué plus particulièrement par une fête populaire de grande ampleur.

A l'issue d'un service religieux, au cours duquel M. le curé de la paroisse devait insister sur l'intérêt du rapprochement des peuples et se féliciter de voir la musique concourir à cette harmonie se déroula un concert matinal auquel tous les Chauffaillonnais assistèrent.

En fait, ils avaient bien les yeux un peu fatigués, car la précédente veillée s'était terminée fort tard. Cependant, tout le monde était en bonne forme et chacun se félicitait de l'accueil dans les familles allemandes.

UNE GRANDE FETE POPULAIRE

L'après-midi, le Réveil Chauffaillon avait le grand honneur d'ouvrir le défilé et de conduire dans l'artère principale de la cité une douzaine de très belles sociétés. Partout, sur son passage, de chaleureux applaudissements punctuaient les exécutions des Chauffaillonnais.

Durant des heures, des milliers de personnes attirées écoutèrent les diverses phalanges en dégustant des milliers de litres de bière et les fameuses saucisses. Public bon enfant qui réserva à nos représentants une sensationnelle ovation à l'issue de sa production.

Le chef L. Dechavanne devait encore recevoir une très belle assiette souvenir des mains du président de la musique d'Habenstein. En échange furent remises quelques bonnes bouteilles de Beaujolais et de Mâconnais. Ce geste apprécié fut d'ailleurs très applaudi.

L'ambiance ne pouvait être meilleure et les jeunes comme les moins jeunes de la société, cachèrent mal leur émotion en ces minutes touchantes. M. Trouillet, président, remercia la municipalité et la

société organisatrice et insista sur la satisfaction des représentants chauffaillonnais qui, déjà, formulèrent le souhait de recevoir, l'an prochain, la musique de Hanenstein.

UNE SYMPATHIQUE SOIREE FRANCO-ALLEMANDE

Toujours dans la même ambiance de kermesse difficile à décrire, devait se dérouler une soirée franco-allemande avec la participation de la musique militaire du 8^e R.I. en stationnement à Landau, ville située à quelque 30 km de Hanenstein.

Une fois encore, le Réveil Chauffaillon se produisit sur scène... Une fois encore, il recueillit un immense succès, éga, d'ailleurs à celui gagné par les jeunes militaires français du 8^e R.I.

Belle veillée, en vérité, que celle vécue dimanche soir par nos concitoyens qui ne s'attendaient pas à un accueil aussi enthousiaste, aussi direct, aussi sympathique et aussi spontané.

Cette nuit fut encore marquée par une dégustation excessive de bière de qualité, stimulée il est vrai, par la chaleur de l'accueil, de l'ambiance... et aussi de l'atmosphère car, durant tout leur séjour, les Chauffaillonnais bénéficièrent d'un temps splendide.

IL FAUT SONGER AUX ADIEUX

Hélas, tout a une fin. Les heures avaient passé si vite que tous les participants étaient surpris d'être obligés de songer au retour. Lundi matin, à l'heure dite, les cliquards, accompagnés de leurs logeurs, étaient sur place, prêts au départ.

Il fallut se séparer et laisser les amitiés toutes fraîches découvertes à Hanenstein.

Mais les promesses sont échangées et il est probable que d'autres rencontres auront lieu entre Hanenstein et Chauffaillon.

Quoi qu'il en soit, nos concitoyens garderont le meilleur souvenir de leur séjour à Hanenstein, de l'accueil qu'il leur fut réservé, de la grande gentillesse des habitants de cette localité allemande qui firent le maximum pour la satisfaction de la délégation française.

A. MICHEL.

SAINT-MARCEL

Gros succès du concert de printemps de l'Union Musicale

Gustave Charpentier, Katchaturian, Weber, Moussorgsky et Massenet au menu d'un banquet musical de classe exceptionnelle.

Concert de printemps: sonorité d'hiver. Les musiciens maraichers savent qu'au cours de l'hiver, période où ils ont moins d'activité que lors de la belle saison, ils ont le souci de travailler leurs instruments et d'assister aux répétitions; pour cette raison leur concert de printemps est très apprécié des mélomanes de notre région.

C'est ainsi qu'hier, à 15 h., la grande salle des fêtes de Saint-Marcel était absolument comble, au moment où la société se déploya au dehors du rideau de scène, et au moment où M. Martial Sylvan prit la baguette, ainsi qu'il est d'usage, pour diriger le premier morceau inscrit au programme.

Notons la coquetterie avec laquelle Monsieur Louis Prost fils compose ses concerts: à elle seule, « La Marche du Couronnement de la Muse du Peuple », de Gustave Charpentier, aurait constitué un morceau de résistance pour bien d'autres sociétés, et non un hors-d'œuvre, placé en tête de concert, c'est-à-dire où beaucoup de directeurs se préoccuperaient plutôt de pas redoublés que de musique classique.

Puis, M. Louis Prost, fils, prit la baguette pour diriger l'ouverture de Freischütz de Weber, interprétation donnée « dans le mouvement » avec une allégresse, une joie communicative qui se répandit dans l'auditoire et qui provoqua une première ovation: rappelé à plusieurs reprises, l'ensemble dut se lever et saluer...

L'enchantement devait se poursuivre avec le troisième morceau inscrit au programme: la célèbre « Danse du Sabre », de Khatchaturian, interprétation qui eut l'heur de « sidérer » quelques-uns des jeunes présents dans la salle.

C'est mieux rendu, disaient-ils, qu'avec un orchestre symphonique (et comme on le comprend... rien ne convient mieux à un orchestre de cuivres que cette partition jallissante, bondissante, condition, bien entendu que l'orchestre de cuivres soit capable de l'exécuter. La encore ovations, applaudissements et rappels.

Le numéro 4 du programme comportait la célèbre « Glorification du tsar Boris », extraite du Boris Godounov, de Moussorgsky: c'est là une partition très difficile, dans laquelle seuls les directeurs de sociétés bien certains des qualités de leurs musiciens, et de leur entraînement, osent se risquer. Les armatures sont fortement dièzes, les traits sont chargés de doubles croches, et de plus, la partition a été transposée dans un registre inhabituel, que l'on peut qualifier de suraigu. Les musiciens pourvus d'instruments à embouchure (bugles et petits bugles) se sont plaints à l'envie d'un programme aussi dur qui met à rude épreuve les lèvres des exécutants, plus ou moins gercées par les atteintes de la bise qui règne actuellement sur les jardins maraichers. Notons simplement l'excellence de l'interprétation, ainsi que la discrétion des « fonds »: trois contrebasses à cordes, trois contrebasses cuivre et un saxophone basse.

Le concert devait se terminer avec les quatre numéros des « Scènes Pittoresques », de Massenet, morceau qui parait de difficulté très moyenne et dans une certaine mesure, pas tout à fait en rapport avec la classe de l'Union musicale. M. Louis Prost fils n'a donné aucun commentaire verbal sur son choix, mais il est permis de penser qu'il a inscrit à son programme, un morceau réputé facile précisément pour en faciliter l'exécution. Nous n'en voulons pour preuve que la façon dont le second morceau: « Air de ballet », a été exécuté; chacun a pu apprécier la sonorité riche, pure, ronde et brillante du pupitre de barytons et de saxophones. C'était là un très grand moment musical.

M. Tartelin, musicologue et timbalier de l'ensemble, a assuré à la satisfaction de tous les commentaires des morceaux d'orchestre inscrits au programme du concert. Il a été remplacé, au cours de

la seconde partie, par M. Perpoint, qui a, au micro, donné les commentaires de l'audition assurés par la maîtrise paroissiale, placée sous la direction de M. Louis Prost fils. Liées par la tête, la fanfare et la maîtrise sont complémentaires, et non antagonistes: on y retrouve le souf de justesse, de nuances, d'honnêteté musicale pour tout dire, qui caractérisent l'interprétation de M. Prost.

Le point culminant de cette audition a été cette sorte d'omertio de Gounod intitulé « Près du fleuve étranger », plus ou moins dissonnant, et dont l'abbé Blot disait lui-même, avec une nuance d'admiration: « Je n'aurais pas osé prendre ce morceau sans accompagnement d'orchestre!... »

En bis, la maîtrise donna le célèbre « Hellige Naht », avec son soliste à la voix d'or, E. Bouillot... Puis on se réunit à la salle du 1^{er} étage, où M. Berthaud prononça son allocution.

Le discours de M. BERTHAUD

C'est avec une joie profonde que je retrouve aujourd'hui les amis fidèles et mes camarades de l'Union musicale. J'aurais voulu reprendre plus tôt mon activité au sein de la société, mais hélas, l'accident dont j'ai été victime me retient encore éloigné de vous.

A ce rendez-vous traditionnel, je veux saluer et remercier ceux qui ont répondu à notre invitation pour participer à cette journée musicale.

Comme il est de tradition, notre directeur a apporté toute son attention à la sélection des morceaux figurant au programme. Cette préoccupation explique d'ailleurs le succès de nos concerts, et je le dis bien haut, l'Union musicale peut être fière d'avoir un chef aussi compétent et aussi courageux.

Notre gratitude, s'adresse tout spécialement à M. le maire et à son conseil municipal dont la compréhension et la générosité se manifestent en toutes occasions, ce qui permet à notre belle société de vivre, grâce à une trésorerie saine.

Je voudrais également remercier notre vice-président d'honneur, M. Desbois, notre camarade André Flatot, vice-président honoraire, enfin tous ceux qui prennent une part active à la vie de la société.

M. Aymard, chef de la musique de l'Air de Dijon, nous tenons à vous remercier d'une part de votre présence, et d'autre part, pour tout ce que vous faites pour l'avenir de nos sociétés.

Je tiens également à saluer et remercier MM. les présidents, directeurs et délégués de sociétés musicales qui ont répondu avec tant d'amitié à notre invitation. Certains viennent de très loin, j'en veux pour preuve nos amis de Lagner, Jujunieux, Ambérieux.

Enfin, il serait impardonnable d'oublier la presse, les membres honoraires et les membres de la chorale et vous, Mesdames, qui apportez par votre présence tant de charme à nos concerts.

Mesdames, mesdemoiselles, messieurs, je lève mon verre à l'amitié et à la grandeur de nos sociétés.

LES PERSONNALITES

M. Berthaud, président de l'Union musicale et les membres de son comité; M. Louis Prost fils, directeur; MM. Martial Sylvan et Billoud, sous-directeurs; M. l'abbé Blot, curé de Varennes-le-Grand; MM. Thevenot, Camus et Remandot, respectivement président, vice-président et directeur de Chalon Estudiantina; M. Mazany, président de l'Harmonie; M. Fozzani, directeur de la « Vaillante »; MM. Louis Droux et Dalloz, membres du Comité de la « Vaillante »; le colonel Mozoyer, président de la Fanfare de Gergy; M. Becar, directeur de cette société; M. Baudot, directeur de la « Vaillante »; Mlle Geneviève Baudot, directrice de la Lyre Bourguignonne, et Mlle Madeleine Gauthy, sous-directrice de cette société; M. Lebeau, président de l'Harmonie de Chagny et M. Moreau, directeur de cette société; M. Michel Ferraux, directeur de l'Harmonie; M. Duriau, secrétaire de l'Harmonie des Houillères de Blanzay, etc.

Onze musiciens à l'honneur lors d'une fête familiale qui a réuni tous les sociétaires de l'Union Musicale

Le 6 février, à 20 h., les sociétaires de l'Union Musicale et leurs épouses étaient conviés à une petite fête familiale qui avait lieu à la salle des fêtes de Saint-Marcel, à l'occasion de la remise de médailles à plusieurs d'entre eux. Dès 20 h., tout le monde se retrouvait autour des tables abondamment garnies et préparées avec goût par M. et Mme Tremoy, les sympathiques concierges de la salle des fêtes. Après l'apéritif offert par la Maison Ricard, les convives attaquaient la première mesure en l'honneur, le potage suivi de charcuterie, rôti, fromage et dessert, le tout arrosé d'un vin délicieux. Une bonne ambiance règne tout au long du repas.

Au dessert, MM. Toussou Louis, Tavernier Henri, vice-présidents, et M. Prost Louis, directeur, remettaient les diplômes et médailles aux sociétaires suivants:

M. Mercier Joseph, médaille de 40 et 50 ans; M. Tabary Louis, médaille de 50 ans; M. Jambouy Marcel, médaille de 40 ans; M. D'Joux Marcel, médaille de 30 ans; M. Berthaud René, médaille de 30 ans; M. Girard Eugène, médaille de 30 ans; M. Thevenot René, médaille de 30 ans; M. Billoud Emile, médaille de 30 ans; M. Moreau Marc, médaille de 25 ans; M. Péraud Jean, médaille de 20 ans; M. Sylvan Gaston, médaille de 20 ans.

Nous regrettons l'absence de notre président, M. Berthaud Alphonse, victime d'un récent accident et il n'a pas été oublié lors de cette manifestation.

Le service fut parfait et nos remerciements vont à M. et Mme Tremoy, ainsi qu'à M. Collubrier, agent général de la Maison Ricard. Les moments ayant été offerts par les médailles, c'est fort tard que chacun se sépara en se donnant rendez-vous à l'année prochaine, pour une semblable manifestation.

LES PERSONNALITES

M. Jarreau, président d'honneur; M. Desbois Jean, vice-président d'honneur; M. Prost Louis, président honoraire; M. Flatot André, vice-président honoraire; M. Rugot Daniel, ami de la société.

Etaient présents: M. Ravat Antonin et M. Rugot père.

ÉDITIONS FRANÇAISES DE MUSIQUE



MAISON DE L'O.R.T.F. PARIS BAG 37-43

AU FIL DES CHANTS

N° 1

10 CHANSONS POPULAIRES HARMONISÉES POUR CHŒUR D'HOMMES A 3 ET 4 VOIX

N° 2

10 CHANSONS POPULAIRES HARMONISÉES POUR CHŒUR A 3 VOIX ÉGALES

SOLFÈGE RYTHMIQUE A 3 VOIX

Georges AUBANEL

SEINE ET SEINE ET-OISE

PIERREFITTE
Société Musicale

Réception offerte par la municipalité et le Conseil municipal le dimanche 20 juin 1965, à 18 h. 30, à l'Hôtel de Ville, à l'occasion du Centenaire de la Société Musicale de Pierrefitte, fondée en 1865.

Grande semaine musicale du 12 au 20 juin 1965 où des flots d'harmonies se sont déversés dans les quartiers de la ville et l'apothéose des deux concerts d'honneur donnés par la musique principale de l'Infanterie de Marine, sous la direction de M. le capitaine Bousquet (93 exécutants).

La Batterie Fanfare de la Garde Républicaine de Paris, sous la direction de l'adjudant chef Giraud (78 exécutants).

Allocution de M. André Mero, président de la Société Musicale de Pierrefitte.

M. le maire, Mesdames, Messieurs, Ce jour, 20 juin 1965, me vaut l'honneur de présider un grand anniversaire. C'est pourquoi je rends, au nom de la Société Musicale de Pierrefitte, toutes les organisations musicales et chorales affiliées à la Fédération Musicale et à la Confédération Musicale de France, président M. A. Ehrmann, qui ont bien voulu participer à la très grande réussite de notre festival de musique, de chants et de danses où participait Mlle Nicole Durey, de l'Opéra Comique. A tous en général, mais en particulier à la belle formation de la musique principale de l'Infanterie de Marine, dont le capitaine Bousquet, chef admirable et estimé de tous ses hommes, hautement qualifié, a su nous charmer par un excellent programme fort bien exécuté et justement très applaudi. Ainsi qu'à la Batterie Fanfare de la Garde Républicaine de Paris qui, sous la direction de l'adjudant chef Giraud, tambour major, nous a prodigé des flots de sonneries et d'harmonie. Bien que ce programme fut chargé, il n'a pas suffi à apaiser notre envie de l'entendre et de la réentendre, car sa renommée mondiale n'est pas surfaite.

Nous savons le travail harassant auquel cette musique est astreinte depuis quel temps et c'est, plaisir pour nous que la Garde Républicaine ait bien voulu répondre présent pour le prestige de la vie musicale à Pierrefitte.

Nos remerciements vont et surtout à M. le maire de Pierrefitte ainsi qu'à toute la municipalité. Grâce à eux, notre festival a pu jouir d'un énorme succès et de plus, il s'est déroulé par un temps superbe devant une foule nombreuse.

Remerciements du comité directeur de la Société Musicale à la municipalité de la plaquette souvenir offerte aux membres du comité d'organisation du festival.

Il est de mon devoir, Mesdames, Messieurs, de vous dire pourquoi nous avons demandé votre participation, car un centenaire ne se fête pas souvent et pour celui-ci, il nous fallait faire appel aux meilleures formations instrumentales de notre temps.

Voici en peu de mots le résumé de l'histoire de la Société Musicale.

En 1857 à Pierrefitte (village de 808 habitants) pour la plupart vignerons, existait une chorale composée de 19 membres exécutants accompagnés de 12 musiciens. Elle avait pour titre « La Clochette », dont un des fondateurs, M. Cousin Marin, était le directeur. En 1860, ces musiciens décidèrent de former une symphonie dirigée alors par M. Louis Le Guillier. Cette formation plaça tellement que de nouveaux éléments viennent grossir ses rangs et elle devient en 1865 section fanfare sous la dénomination de Société Musicale de Pierrefitte qui devint centenaire. Pourquoi ? Tout comme une machine où il suffit de deux gouttes d'huile pour son fonctionnement, nous verrons plus loin qu'elles sont au figuré ces deux fameuses gouttes d'huile qui ont fait centenaire notre société.

Je rends hommage aux fondateurs et bienfaiteurs de notre belle phalange qui ont pour noms : M. le Comte de Caubert de Cléry, M. le Comte d'Abeillé de Montais, M. le Duc de Graffeuil, M. Lejeune, maire de Pierrefitte à l'époque, M. Taupin, notaire, M. l'Abbé Laurens, curé de Pierrefitte, et bien d'autres sans oublier Mme la Baronne du Perrier, marraine de notre bannière offerte en 1870 par tous les membres honoraires. Après 22 ans de bons et loyaux services, notre directeur fondateur décède, laissant à ses successeurs une société solide et bien montée. Depuis une longue suite de succès remportés dans les concours en France et à l'étranger (interrompus par plusieurs guerres) ne fera que renforcer la Société Musicale qui aura eu à sa tête les directeurs suivants : MM. Bichard, Henry Lemaire, Jovy, Lormois, Fallier, Pigeon, Broez, Dupos, Gustave, Bardot, Berthe, Desprez, Moret et depuis 1950, Armand Perrier, l'actuel directeur. Et nous voici aux deux fameuses gouttes d'huile auxquelles je faisais allusion il y a un instant. Armand Perrier est en effet l'arrière-petit-fils du directeur fondateur, M. Léguiller et Ferdinand Cousin, entré à la Société en 1902 et secrétaire depuis 1913 est l'arrière-petit-neveu de Marin Cousin, directeur fondateur de la toute première section musicale en 1857. Ne soyons donc pas étonnés de la longévité de notre société. Sa destinée a été présidée par MM. Lejeune, maire fondateur ; Lemaire Henry, De Becker, M. Lemaire Henry, M. Bouchet, M. Klein et enfin par votre serviteur qui a le grand honneur d'avoir la lourde charge d'un si bel héritage qui, je l'espère de tout mon cœur, restera intact pour nos héritiers du 2^e centenaire. Pourquoi pas ?

Depuis longtemps la question élèves s'est posée. Elle ne se pose plus. Plusieurs jeunes de 10 à 13 ans se passionnent pour la musique : nul doute que nous trouvions aussi parmi eux des Cousins et des Perrier pour que vive la Société Musicale de Pierrefitte. Je vous remercie de votre aimable attention, levez votre verre et ozone une fois merci à tous et vive la musique !.

A. MERO, président.
A. PERRIER, directeur.
F. COUSIN, secrétaire.

LA PLAINE-SAINT-DENIS

Ecole de musique de l'Harmonie

Le dimanche 27 juin, à 10 h., a eu lieu la distribution des récompenses aux

élèves de l'école de musique de l'Harmonie et de Plaine Accordion Club et Guitares. La cérémonie était placée sous la présidence d'honneur de M. Gillot Auguste, maire de Saint-Denis, conseiller général et membre du Conseil de la Résistance.

Sous la direction de son directeur, M. Roy, l'Harmonie joue une marche brillante qu'il a composée et M. Roher, entouré de tous les membres du Centre Musical, souhaite la bienvenue à M. Gillot et le remercie d'avoir accepté de présider cette cérémonie. M. Roher donne lecture du rapport moral de l'année musicale qui se termine. Elle a vu, dit-il, nos effectifs en légère régression du fait du départ de la Plaine, pour la grande banlieue et la province de nombreuses usines. Par suite des travaux de l'autoroute, des immeubles entiers ont eux aussi disparu et leurs habitants ont été relégués loin de notre secteur. Ce n'est pas sans un serrement de cœur que les partants nous ont quittés et nous ne les oublierons pas.

Malgré ces pertes successives, il reste encore 58 élèves et avec tous les membres du Comité. M. Roher remercie les parents qui ont bien voulu honorer de leur présence la remise des récompenses aux lauréats. Cette présence confirme la confiance que vous nous témoignez, dit encore M. Roher : en nous laissant le soin d'enseigner à vos enfants cette belle chose qu'est la musique.

L'école transformée depuis un an en Centre Musical, est dans sa 13^e année d'existence et ce n'est pas sans mal qu'avec mon ami Roy nous l'avons créée, alors que beaucoup n'y croyaient pas.

A la rentrée d'octobre, nous créerons une classe de piano si nous avons assez d'inscription pour prendre un professeur. Malheureusement nous avons eu la douleur de perdre, il y a un mois, notre vaillant supporter au Conseil municipal, notre ami et vice-président de l'Accordéon, M. Fauvel. J'espère que la municipalité nous aidera en nous fournissant un piano.

Le maître M. Gillot, félicite les dirigeants du Centre Musical de la belle œuvre qu'ils ont su accomplir au mieux des intérêts de tous. Il engage les parents à envoyer au Centre Musical leurs enfants et il promet de nous faire obtenir un piano si nous créons ce cours.

M. Roy donne lecture du palmarès et cite les noms de ceux à qui sont remis un livre ou des méthodes et aux trois premiers de chaque catégorie, un diplôme.

Mlle A. Delabranche, lauréate du 1^{er} prix de clarinette, reçoit un cadeau de l'Harmonie et une gerbe offerte par l'école de musique pour son aide au cours de solfège. Les lauréats de l'accordéon (Mlle Baillet et M. Carelli) reçoivent un disque des œuvres jouées par leur professeur, M. Gramatik.

M. Roher confie à M. Gillot une gerbe que celui-ci remet à Mlle Baillet au nom de l'Accordéon-Club.

A l'issue de la distribution, 5 élèves de l'Accordéon se font entendre séparément et sont fortement applaudis et un vin d'honneur termine cette petite fête familiale et tous ferment l'espoir de se retrouver à la rentrée d'octobre.

Le président, L. ROHER.

Audition d'élèves de l'Association d'Éducation Populaire « Jeunesse-Animation-Loisirs » de Massy.

L'Association d'éducation populaire « Jeunesse, Animation, Loisirs » de Massy (S.-et-O.) donnait le 19 juin 1965, à 2 h., dans la salle Saint-Paul, avenue Saint-Marc, à Massy, sa deuxième audition d'élèves de la section « musique ».

Cette jeune association qui n'a à peine que trois années d'existence, sait déjà faire parler d'elle et donner satisfaction à son public par son travail et ses résultats.

La grande animatrice de cette section « musique », Mme Legras, directrice qui se dépense sans compter pour que le niveau musical de l'école soit constamment en progression, doit être félicitée. Les professeurs qui l'épaulent dans cette tâche : Mlle Kay Dubard, pour le piano ; MM. A. Nitto fils, pour l'accordéon ; le solfège et la clarinette, méritent aussi Magster, pour la guitare, et Berthet, pour une mention spéciale.

De l'audition d'élèves, qui groupait pas moins de 30 garçons et filles, quelques noms sont à citer, tels que : Evelyne Mauny, accordéoniste de 9 ans qui inter-



prêtait « Plaisir des Bois », de Roger Vermeer et qui avait obtenu une mention « très bien » au concours d'accordéon de l'Accordéon-Club de l'Île-de-France, Guy Desprez, accordéoniste de 8 ans, qui interprétait « Le petit vin blanc » et qui avait, lui aussi, obtenu une mention « bien » au même concours, Joëlle Bismuth et son frère Bertrand Bismuth, tous deux pianistes de 11 et 9 ans, qui interprétaient respectivement « Petit Nègre » de Debussy, et « Croquemitaine », de Schumann ; Jocelyne Baquet et son frère Alain Baquet, tous deux guitaristes de 10 et 13 ans, qui interprétaient deux exercices d'Emilio Pujol, et Jacky Mauny, clarinettiste de 10 ans, qui, après quelques mois d'études, interprétait « Romance sans paroles », de Gabriel Faure. Il était accompagné au piano par Mme Berthet.

La deuxième partie de l'audition nous donnait des révélations et il faut, à aussi, citer : Denis Pajot, guitariste de 14 ans, dans « Jeux Interdits », de Narciso Yepes ; Claude Leroy, pianiste de 15 ans, dans « Valse Op. n° 2 », de Chopin ; Michèle Peretti, guitariste de 13 ans, dans « 5^e Etude », de Fernando Sor, et Mlle Grégoire et M. Gasmann, dans une « Etude pour deux guitares », de Schumann.

Pour terminer cette audition, MM. Nitto fils, accordéoniste ; Berthet, clarinettiste, et Magster, guitariste, donnaient un petit récital de leur talent de professeur et recevaient, de la part du public, de chaleureux applaudissements.

Il est à noter que le niveau d'âge des élèves est relativement bas puisque le plus jeune d'entre eux n'a que 8 ans et le plus âgé 16 ans et que les œuvres exécutées étaient signées par Prokofiev, Lach, Beethoven, Liszt, Schubert, Mozart, Sens, Bach...

De gros efforts accomplis, un beau travail et de grands résultats, voilà ce qu'a su nous offrir « L'A.E.P.A.L. » de Massy.

Il faut donc féliciter tous les dirigeants de cette association, les remercier pour leur belle propagande en faveur de l'Éducation Musicale Populaire et leur souhaiter une grande réussite dans l'avenir.

Sylvain DAGOSTO.

CONGRES FEDERAL 1965

Bourg-de-Peage (Drôme)
3 juillet 1965

La mairie de Bourg-de-Peage, toute pimpante avec ses massifs de fleurs et ses oriflammes était le pôle attractif vers lequel ce samedi 2 juillet se dirigeaient les congressistes du comité directeur de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Est.

Une cérémonie très émouvante présidait à l'ouverture de ce congrès. En effet, M. Louis Durand, maire de Bourg-de-Peage, inaugurait en présence de Mme Louis Vignard, la salle où allait se tenir le congrès, et qui dorénavant perpétuera le souvenir de M. Louis Vignard qui fut en même temps que président de la fanfare, secrétaire des Sociétés musicales de la Drôme, et l'apôtre de l'art musical dans sa cité.

Après M. Charles Mayeux qui remercia M. le maire pour son excellent accueil, le président Rolando, dit à la fois son émotion de voir débiter ce congrès par un hommage à un homme qui su mettre son existence au service de l'art musical, et sa gratitude d'être accueilli par une municipalité aussi réceptive pour nos sociétés musicales, et qui a voulu placer ce congrès dans le cadre des festivités internationales. Il rendit hommage à ce sujet au colonel Festaz, président de la fanfare, grand responsable de ces journées exceptionnelles.

M. Rolando informe immédiatement les congressistes de la fatigue passagère de notre président confédéral, M. Ehrmann. A l'unanimité et par acclamations des vœux de prompt rétablissement accompagnés de sentiments d'affectueux attachement sont votés par tous les congrés-

que qui, après des années de vicissitudes est maintenant solidement ancrée à Aix-les-Bains sous la direction éclairée et compétente de Maître Camand.

Profitant de sa situation de maître adjoint de la ville d'Aix-les-Bains pendant douze années, M. Avelinier n'a cessé de défendre la cause de la musique en général, des intérêts moraux et matériels des professeurs et des musiciens.

Homme d'action, le défunt était aussi un homme de cœur qui savait se pencher sur toutes les infortunes. Les services qu'il a rendus sont innombrables.

Son œuvre en faveur de la musique a été considérable sur le plan local et départemental. Jusqu'à son dernier souffle, il a été pour nos musiciens un encouragement et un exemple.

Son décès nous a douloureusement surpris, car nous avons perdu en M. Avelinier un ami dévoué et particulièrement attaché à la cause de la musique populaire et à son enseignement auprès de la jeunesse.

M. Alfred Martin, président de l'Harmonie Municipale de Chambéry et ami intime du disparu, au nom de toutes les sociétés musicales du département, traduit sur la tombe les sentiments et les regrets unanimes en lui adressant un suprême adieu.

L'Union des Sociétés Musicales de la Savoie renouvelle à Mme Avelinier et à sa fille, ses condoléances et l'hommage de ses douloureux regrets.

Maurice ADAM
président de l'Union des Sociétés Musicales de Savoie.

VIENT DE PARAITRE :

pour Harmonie et Fanfare
LA DERNIÈRE ÉTAPE

Ouverture dramatique
SÉRÉNADE ESPAGNOLE

de Fr. MENICETTI

aux Editions Robert MARTIN
CHARNAY-LES-MACON (S.-et-L.)

Rappel des succès parus :

NOTRE HYMNE

(Gioiro à la Musique)

RAPSODIE CORSE

(Disque TIVOLI)

aux Editions CHAMPEL
à NEUVILLE-SUR-AIN (Ain)

SUD-EST

L'Union départementale des Sociétés Musicales de Savoie est en deuil

M. Adolphe Avelinier, président d'honneur de l'Union des Sociétés Musicales de Savoie n'est plus. C'est avec une profonde émotion que nous avons appris la disparition brutale de cet homme éminent, simple et bon.

M. Avelinier est né le 6 août 1892 à Chamoux-sur-Gelon. Son père musicien, avait créé dans ce chef lieu de canton une modeste fanfare qu'il a dirigé jusqu'à sa mort en 1924. Son fils Adolphe apprit là les premiers rudiments de la musique. A l'école normale il étudia le violon qu'il délaissa ensuite pour le cornet à piston.

A Saint-André, près de Modane, où il fut instituteur pendant dix ans, M. Avelinier remonta dans un milieu ouvrier une fanfare.

Nommé directeur de l'école de Marlioz à Aix-les-Bains en 1932, M. Avelinier créa l'orchestre enfantin des pipeaux, qui commença à fonctionner pendant la guerre de grands succès dans la région.

Après la guerre, M. Avelinier œuvra pour reconstituer l'Harmonie Municipale d'Aix-les-Bains, dont il devait rester président jusqu'à sa mort en avril 1965. Pendant longtemps il fut un exécutant au sein de l'Harmonie.

C'est aussi après la guerre, qu'avec quelques mélomanes dont le Dr Galliard il réussit à créer l'école de musi-

sistes à notre guide irremplaçable, Albert Ehrmann.

M. Rolando ouvrait alors la séance de travail en présence de tous les membres du Comité directeur, pendant que dans une salle voisine, M. Robert et les membres du comité technique débattaient les questions d'enseignements et d'examens.

M. Polin, adjoint, représentait à cette séance M. le maire, et après avoir contrôlé que tous les départements de la fédération étaient représentés, l'on attaqua rapidement des sujets importants : Modification des statuts, modification dans l'attribution des décorations, projets de concours pour les formations juniors pour lesquels le règlement confédéral sembla mal adapté, questions diverses. Les discussions très courtoises permirent de mettre au point l'ensemble de ces questions qui allaient être débattues lors de la séance de l'après-midi.

C'est à 15 h. 10, que s'ouvrait devant un auditoire copieux (85 personnes) la séance plénière du congrès 1965 dans la salle des mariages de la mairie, par une température tropicale. M. Gabriel Rolando présida entouré de MM. Mayeux, Reboullet, Bernard, Abram, Philibert, Weinborn, Vottard. Immédiatement, le président ouvre la séance et après avoir remercié M. Durand, maire de Bourg-de-Peage, son conseil municipal, et M. Mayeux, président de l'U.D. de la Drôme, pour l'accueil reçu par les congressistes, il félicite vivement les délégations départementales des sociétés musicales présentes dans la salle, et les remercie d'être venues aussi nombreuses. Puis il passe la parole à M. Philibert pour le compte rendu du congrès 1964 tenu à Embrun, et superbement organisé par notre ami Marcelin qu'il fait applaudir par toute l'assemblée.

Le compte rendu lu, par M. Philibert appelle une seule restriction de M. Revol qui voudrait voir figurer le nom des membres du Comité directeur élus, ce qui sera fait à l'avenir.

Notre secrétaire général après un hommage rendu à M. Avelinier, ex-président de l'U.D. de Savoie, décédé récemment reprend les thèmes qui hélas deviennent habituels lorsque l'on fait une analyse poussée des activités des sociétés et de leurs rapports avec les services de la fédération : manque de sérieux des responsables en ce qui concerne la lecture des éléments d'information (circulaire annuelle), en ce qui concerne aussi bien les décorations, que les bordereaux d'examen, les assurances, les diplômes. M. Abram demande aux présidents de se conformer à un minimum de discipline afin d'alléger les tâches du comité directeur effectuées par des personnes bénévoles, tâches qui deviennent très lourdes. Il termine par un appel à tous afin de soutenir et d'aider notre président fédéral, apôtre de l'amitié et de la sagesse.

Ce compte rendu moral est adopté à l'unanimité, après que M. Rolando ait attiré l'attention du congrès sur les difficultés multiples et accrues que rencontre le comité directeur pour maintenir la Fédération du Sud-Est parmi les premières de la C.M.F.

Il profite de son intervention pour dire la joie que cause à tous la présence du président Noël Revol et de M. Mouis, animateurs hors pair du département de l'Isère, qui, l'un et l'autre ont été très fatigués et qui ont pu reprendre avec l'efficacité que l'on connaît la tête de l'U.D. de l'Isère.

C'est ensuite le rapport financier qui excellamment préparé par notre ami Millet, trésorier général, absent ce jour, fut non moins excellamment présenté par notre vice-président, F. Bernard.

Après l'intervention de M. Charpenet, qui au nom de la Commission des comptes, et s'appuyant sur l'article 24 des statuts donne quitus au trésorier, ce rapport est adopté à l'unanimité.

M. Revol attire l'attention du congrès sur un cas social éloquent.

Le comité directeur prendra toutes dispositions dans le cadre des statuts pour régler ce cas au mieux.

La parole est alors donnée à M. Robert, qui fait un rapide tour d'horizon sur les stages dont le niveau ne cesse de s'élever ce qui laisse bien augurer pour l'avenir.

Le problème crucial est maintenant celui du passage des éléments des sociétés juniors, dans les sociétés adultes, problème difficile où le rôle du président de société est très important.

Le succès du dernier examen au concours supérieur a été tel, que des mesures nouvelles devront être appliquées pour l'an prochain. Tout d'abord ce concours aura lieu sur deux journées. D'autre part, les candidats auront à passer leurs épreuves devant deux jurys composés chacun de trois jurés, et présidés, l'un par M. Robert, l'autre par M. Mouis, assistés de un spécialiste pris en dehors de la fédération et un spécialiste pris dans la fédération et choisis parmi les techniciens de l'instrument présent. D'autre part également les dates d'examen devront être repensées afin de ne pas se trouver en compétition avec les examens de l'enseignement général.

M. Robert, après avoir indiqué que les programmes de nos sociétés ont fait l'objet d'un examen très attentif du comité technique dit qu'une intervention sera faite à ce sujet auprès de la C.M.F., pour inviter les compositeurs à écrire des œuvres intéressantes et agréables qui permettront d'attirer davantage un public séduit et qui accrochera.

M. Robert indique également que des subventions pourront sans doute être accordées par l'Etat aux municipalités qui encourent une école de musique avec le concours de professeurs agréés par la fédération et l'enseignement public.

Le président Rolando remercie M. Robert pour son dévouement qu'il manifeste à nos sociétés musicales, et les efforts qu'il va encore bientôt faire pour assurer au stade d'Aix, un enseignement productif.

A ce sujet, un problème a été posé par le cas de M. Rebatel qui demande une attestation pour avoir participé à ce stage. Après diverses interventions contradictoires de MM. Robert, Leger, Reboullet, Mayeux, Revol, etc... il ressort que la délivrance de cette attestation entraînerait certains abus. Toutefois la question sera étudiée à nouveau avec la C.M.F.



Le dimanche 27 juin, à 10 h., a eu lieu la distribution des récompenses aux

Le président Rolando clot la discussion et présente un vœu défendu par M. Vettard concernant les décorations. Ce vœu est adopté à l'unanimité. En conséquence, les dossiers seront l'ordinaire soumis à une commission de cinq membres qui se réunira deux fois par an : 10 au 15 avril et 10 au 15 octobre. Une circulaire spéciale sera adressée très prochainement à chaque société à ce sujet.

Le président Rolando indique alors que pour faire face aux tâches de plus en plus lourdes du comité directeur, il est nécessaire de modifier les statuts de façon à donner latitude au comité directeur de pouvoir modifier le nombre de vice-présidents.

On vote sur les deux alinéas de l'article 14 à modifier. Ils sont adoptés à l'unanimité.

Puis, l'on procède à l'élection du tiers sortant du comité directeur.

MM. Adam, Bourguignon, Fourmand, Mayeux, Michal Roche et Vettard sont élus à l'unanimité.

La commission de contrôle est également reconduite dans ses fonctions.

Congrès 1966 : sur proposition de M. Adam auquel le président donne la parole, la ville de Chambéry est adoptée au congrès 1966 qui aura lieu, comme il en a été décidé au congrès d'Allevard les derniers samedi et dimanche de juin, soit en 1966, les 25 et 26 juin.

Le congrès se termine sur une intervention de M. Mayeux qui fait part des nouvelles dispositions dont il a eu connaissance par la direction des Arts et Lettres (Bureau de la musique).

Le président Rolando remercie M. Mayeux et l'assemblée qui immédiatement se disperse pour assister aux superbes manifestations, hors congrès, organisés par Bourg-de-Péage et dont chacun gardera un magnifique souvenir.

André VETTARD.

**UNION
DES SOCIÉTÉS MUSICALES DE SAVOIE**

Brillant succès
du festival départemental
de Montmélian

Le festival annuel de musique qui l'an dernier avait enchanté Saint-Jean-de-Maurienne, s'est déroulé le dimanche 20 juin 1965, à Montmélian.

Une foule venue de toute la Savoie, réserva un accueil enthousiaste à cette manifestation musicale.

Organisée avec beaucoup de soins par un comité présidé par M. Bellemin, président de l'École municipale de musique, ce festival réunissait vingt-deux sociétés.

Nous n'aurions garde d'oublier les sociétés invitées : « Les Cadets d'Annemasse », « Les Fiffes Roannais » et l'Ensemble choral mixte de Lyon qui, à l'occasion de deux auditions remarquables nous permirent d'apprécier des œuvres combien délicates de Poulenc, Debussy, Gretchnaninoff, etc.

Dès samedi, une brillante retraite aux flambeaux avait permis d'applaudir Les Fiffes Roannais, La Lyre Grégorienne de Jarricr, et les Trompettes de Barberaz. Dimanche matin, à l'issue du concert donné par la sympathique fanfare du 13^e B.C.A. dirigée avec brio par l'adjudant-chef Lafèvre, et au cours du vin d'honneur, M. Pierre Dumas, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, et maître de Chambéry, vint à féliciter vivement toutes les sociétés participantes à ce festival et à les assurer de son appui total.

Au cours de l'après-midi, les vingt-deux sociétés musicales, se firent entendre et applaudir au cours de concerts dans les différents quartiers de la ville.

A 18 h., un important défilé devait mener les sociétés face à la salle des fêtes « La Savoyarde » pour l'exécution du morceau d'ensemble.

Précédant cette exécution, M. Serraz, conseiller général, maire de Montmélian, s'adressa aux musiciens pour leur exprimer sa reconnaissance. Au cours de cette allocution, il remercia toutes les personnalités présentes ainsi que tous ceux qui se dévouèrent pour la réussite de cette manifestation et rappela le dévouement de M. Bellemin, président du Comité, de M. Beck, secrétaire général, ainsi que tous les membres actifs du comité.

M. Serraz devait également souligner l'importance de cette action socio-culturelle.

M. Adam, président de l'Union des Sociétés musicales de Savoie, après avoir excusé le président fédéral, M. Gabriel Rolando, retenu par le congrès des Sociétés musicales de l'Ain, remercia sincèrement M. Serraz ainsi que son conseil municipal, pour le chaleureux accueil réservé à toutes les sociétés.

M. Adam devait ensuite rendre un hommage tout particulier à M. Bellemin, président du Comité du festival, qui fut le principal artisan de cette manifestation et qui, malheureusement, par suite d'une brutale maladie, n'a pu se joindre à nous en ce jour. « Nous regrettons beaucoup son absence, et je vous serais très obligé M. le maire, de bien vouloir transmettre à M. Bellemin toute notre gratitude et nos vœux de prompt rétablissement ». Après avoir remercié M. André Beck, cheville ouvrière de ce fes-

tival, dont notre comité fédéral apprécie beaucoup les qualités musicales et le dynamisme. M. Adam s'adressa à tous ses amis musiciens, pour leur dire toute sa joie et sa fierté de constater le regain d'activité des sociétés savoyardes :

« Pour permettre un programme d'action, qui est le seul moyen de nous sauver, il faut nous unir encore plus. La solidarité nous permettra d'être pris en considération et nous pourrions ainsi tout mettre en œuvre pour aider les sociétés musicales à se développer dans un but éducatif et social. Restons unis pour défendre cet idéal commun d'amitié et de fraternité. »

M. Adam devait ensuite remettre à M. Claude Rigaud, directeur des Trompettes de Barberaz, la médaille d'or de la Confédération musicale de France, et la médaille d'honneur des chefs de musique, pour 25 ans de directions effectives.

M. André Beck, directeur de l'École municipale de musique de Montmélian, devait ensuite recevoir la médaille d'honneur de la Confédération musicale de France.

L'Union des Sociétés musicales de Savoie profite de cette occasion pour féliciter bien vivement les deux médaillés pour leur attachement à la cause musicale.

Ce fut ensuite « Les Allobroges », morceau d'ensemble dirigé avec maîtrise par M. André Beck. Il y avait plus de 900 musiciens pour cette exécution qui ébranla les vieilles voûtes du fort de Montmélian.

Comblant d'aise plusieurs milliers de spectateurs, une véritable ovation suivie le morceau d'ensemble et pour terminer cette magnifique journée en faveur de la musique populaire, la musique du 13^e B.C.A. interpréta la « Marseillaise ».

Sociétés participantes : Harmonie municipale d'Albertville, Harmonie municipale de Moutiers, Harmonie municipale d'Ugine, Harmonie municipale de La Rochette, Harmonie municipale de Saint-Jean-de-Maurienne, Les Trompettes de Barberaz, L'« Echo Ardouaisier » Saint-Julien-de-Maurienne, Fanfare « L'Echo du Mont-Jovet », de Bozel, Fanfare de Yonne Société musicale de Saint-Pierre d'Albigny, Fanfare « L'Echo du Montbel », de Novaisais, Fanfare de Gresy-sur-Isère, Fanfare « L'Echo Savoisien » de Les Echelles, Le Réveil Albertvillois, Fanfare « L'Avenir » de Saint-Michel-de-Maurienne, Clique de Pombrière Saint-Marcel, Les Violonistes de Madame Fizet, Chambéry, Société musicale « Les Fiffes Roannais », Académie d'Accordéon de Chambéry (M. Richi), Les Cadets Annemassiens, Fanfare du 13^e B.C.A., Ensemble choral mixte de Lyon.

VANDOREN

MANUFACTURE

d'Anches et Becs

pour instruments

de musique

56, rue Lepic, PARIS-18^e

Tél. : MONTmartre 39.87

Anches et becs pour artistes

SUD-OUEST

BEGLES

Les lauréats de la Cigale Béglaise ont reçu leurs prix

Samedi soir avait lieu la traditionnelle remise des prix de la Cigale Béglaise. Nous avons été quelque peu surpris pour ne pas dire atterré de voir si peu de garçons et de filles s'intéressant à la musique ce qui est fort regrettable pour une ville comme la nôtre, où une jeunesse musicale devrait tenir le devant de la scène comme la jeunesse sportive. Peut-être faudrait-il une petite étincelle pour ranimer la flamme et donner ainsi à la Cigale Béglaise ses beaux jours d'antan. A cette soirée, autour de M. Bousquet, directeur des cours de musique et trésorier des Sociétés musicales du Sud-Ouest, avait pris place M. Saint-Mézard, adjoint, représentant le maire ; M. Ciran, président de la Fédération des Sociétés musicales du Sud-Ouest ; M. Motard, vice-président ; M. Lenègre, trésorier, etc.

M. Salard s'était fait excuser.

M. Ciran exprima sa joie de se retrouver, une nouvelle fois, à Bégles, félicita les lauréats pour le travail accompli tout au long de l'année et dont les efforts sont aujourd'hui récompensés. « C'est avec une certaine mélancolie, devait-il ajouter, que j'ai lu dans la page des jeunes de « Sud-Ouest » 17-24, qu'un garçon ne savait que faire pendant ses loisirs. Je suis sûr que ce dernier n'a jamais pensé à faire de la musique alors que celle-ci est un passe-temps si agréable. Qu'il vienne donc nous retrouver, nous l'accueillerons avec joie. »

M. de Saint-Mézard dit toute sa reconnaissance à ceux qui croient et se dévouent pour notre jeunesse. Promit que l'aide de la municipalité serait augmentée et enfin qu'une salle serait réservée pour les répétitions dans le futur bâtiment de la salle des fêtes.

Pour terminer, remercions, une fois de plus M. Bousquet et ses élèves pour les brillants résultats acquis et qui font honneur à notre ville, et souhaitons que la Cigale Béglaise enrégistre, pour la rentrée prochaine, de nombreux adhérents.

A l'issue de la réunion, on se retrouva dans une ambiance sympathique pour un vin d'honneur servi par l'établissement du Beau-Soleil.

BORDEAUX

Remise des prix et auditions d'élèves de l'Association orchestrale des Benjamins de Bordeaux

Après l'examen musical de fin d'année scolaire, a eu lieu récemment le goûter traditionnel des sociétés de l'orchestre.

Vint, enfin, la remise des diplômes où furent auditionnés les candidats sélectionnés.

Après la remise des récompenses par les membres du jury et M. Barrère, secrétaire général de l'A.C.A.S.O., furent décorés, pour leur présence à toutes les manifestations de l'année : Mmes Cl. Belle, Ch. Moreau, P. Dufreche, P. Dugalleix et MM. Amade, Hourdebaigts, Courbin, Baup Carsuzaa. Des médailles gravées de l'Association furent remises pour dix années d'affiliation à MM. Amade et Hourdebaigts et à leurs parents qui requèrent les diplômes. Petites médailles S. et J. à N. Brunetière et M. Amade.

Puis M. H. Ciran, président de la F.S.M.S.O. : MM. Mesnard, président honoraire, et M. A. Sallard, secrétaire général, procédèrent à l'attribution d'un diplôme du mérite à M. D. Boutant et des croix d'honneur et diplômes à MM. Laïanne et Porat, membres du jury, puis à M. J.-Cl. Millerand, président des Benjamins de Bordeaux. Ces dernières récompenses étant de la Fédération des Sociétés musicales du Sud-Ouest.

L'ensemble à cordes de variétés et l'Orchestre d'accordéons de Bordeaux interprétèrent la « Danse hongroise n° 6 », de Brahms ; « El Paseo », de G. Razi-gade, et « Les Fatineurs », de Walteufeld.

Au cours d'une brève allocution, le président J.-C. Millerand exprima son sentiment de plaisir toujours renouvelé, d'accueillir le président Ciran, M. Sallard, secrétaire général, et M. Mesnard, président honoraire, tous trois de la Fédération des Sociétés musicales du Sud-Ouest.

Des remerciements furent adressés à M. Mesnard, professeur de musique de Mme Sylvette Millerand, secrétaire de l'Association, à qui il fut inculte un si bel exemple de dévouement, dans l'art d'enseigner la musique aux jeunes.

Parents des élèves, élèves, membres du jury, musiciens, membres du bureau eurent leur part d'éloge pour le gros travail de l'année.

VAUCLUSE

JONQUIERES

ECHOS D'UN FESTIVAL

Une très belle journée musicale a eu lieu le dimanche 25 juillet à Jonquières.

Les dirigeants de la Fanfare de l'active cité commerçante avaient organisé un festival en accord avec M. Moutte, notre dévoué et vénéré président, fédéral, festival qui devait grouper le Réveil Jonquiérois, l'Echo Musical de Carpentras, le Réveil Sorgais-Fanfare, le Réveil Orangeois et l'Union Musicale Sarriannaise.

Des 14 h., les rues de la ville retentissaient des accents martiaux des fanfares qui, à tour de rôle, défilèrent puis se rendirent dans la cour de l'école communale où elles exécutèrent, chacune un concert composé de trois morceaux.

M. le président Moutte, souffrant, n'avait pu se déplacer et avait délégué ses pouvoirs à M. Louis Agard, directeur de l'Union Musicale Sarriannaise pour, en son lieu et place, diriger « La Marseillaise » ainsi que le morceau d'ensemble : la marche « Saint-Cyr », défilé pour harmonie et tambours et clairons.

Un concert harmonique exécuté par l'Union Musicale Sarriannaise fut très apprécié et fort applaudi par un public de dilettantes.

L'heure des récompenses ayant sonné, M. Louis Agard remit à chaque président de société, et au nom du président fédéral M. Moutte, une superbe médaille commémorative frappée par la Fédération.

Ce fut une belle journée pour l'art musical populaire, et le public s'associa largement à cette manifestation, à en juger par les applaudissements nourris et prolongés qui suivirent chaque audition.

Un peu de tristesse cependant, volait la joie et l'allégresse de cette belle réunion : l'absence de M. Moutte, retenu par la maladie. Mais cette absence n'était que matérielle car chacun portait dans son cœur la présence de celui qui a tant fait pour l'art musical populaire et que nous souhaitons voir pendant longtemps encore présider aux destinées de notre Fédération.

A. L.

OPPEDE

Le concert de Saint-Laurent

Le concert de l'Harmonie Fraternelle Oppédoise, placé sous la direction de son chef M. M. Robert, donna pleine satisfaction à un public nombreux et choisi. Au programme : « Allegro de concert », de J. Bernard ; « Bouquet d'Iris » une fantaisie de Gadenne ; Mazurka japonaise « La Mousmé », de L. Gamme ; « Les Cloches de Corneville », sélection de Champel, de l'opérette de Planquette ; « Fiançailles », la célèbre valse de Westv, et la « Grande Marche des Roussières », de Clément Savornin. Chaque exécution fut sanctionnée par des applaudissements nourris.

Ce concert nous fit l'honneur de la présence de notre président fédéral, M. Henri Moutte ; M. F. Bressy, professeur à l'Isle-sur-Sorgue ; M. M. H. Dorrel, professeur au Conservatoire d'Arras ; M. Georges Delville, premier prix de Paris, soliste à la Garde Républicaine, et Mme ; M. Pierre Robert, directeur de l'école de musique de Cavallon ; M. Conil président de l'Harmonie de Mazan.

Oppède attire chaque année de nombreux touristes, le monde musical y est assez bien représenté, notre directeur, M. Robert a reçu la visite et les encouragements de M. J.-L. Auroux, soliste aux Concerts Lamoureux ; il s'est également entretenu avec l'éminent chef d'orchestre et musicologue de valeur, le maître Rodell Kurt. Souhaitons que la présence à Oppède de ces personnalités musicales encourage nos jeunes élèves à travailler pour remplacer nos vétérans afin que notre Fraternelle vive longtemps.

VOSGES

M. Victor Michel, président de l'Union Musicale de Gérardmer, est décédé après 66 années passées au service de la musique.

La nouvelle d'un deuil particulièrement ressenti par les vieux Gérardmoises et les membres de l'Union musicale se répandait hier ; M. Victor Michel n'était plus.

Agé de 80 ans, il était président de l'Union musicale après en avoir été son chef de musique. Il avait eu la joie de voir « sa musique » récompensée de multiples fois dans les festivals régionaux et nationaux. Ce succès était pour une large part son œuvre.

Avec lui disparaît un visage très attachant de Gérardmer. Il était entré à la musique à l'âge de 14 ans, pour s'y spécialiser dans la flûte. Chef de musique en 1937, il en devenait le président en 1952.

Pendant son service militaire, au 152^e R.I. en 1905, il fut le flûtiste solo de la musique de cette unité chère aux Gérardmoises.

Il avait fait ses débuts à l'Union musicale sous la direction de M. Cantz, puis sous celle de M. Charles Borg. M. Victor Michel avait reçu la médaille des 50 ans de présence au sein de l'Union musicale et il était titulaire des Palmes académiques.

A sa veuve, à sa famille, à ses nombreux amis et aux membres de l'Union musicale, nous présentons nos plus sincères condoléances.

Ant. M. VAN LEEST

EINDHOVEN (Pays-Bas)

Membre du Jury

Le Gérant : A. EHRMANN

Imprimerie de la « Vieille de Dieppe »

2, rue Claude-Groulard

LES RÉPÉTITIONS REPRENENT

Notre catalogue général n° 54

pour Harmonie et Fanfare

VIENT DE PARAÎTRE

Si vous ne l'avez pas reçu, veuillez nous le réclamer.

Nous vous adresserons notre catalogue général, le catalogue des Editions MOLENAAR, notre catalogue de musique instrumentale et d'ouvrages d'enseignement, SOUS RESERVE QUE VOUS NOUS DONNIEZ D'UNE FAÇON PRÉCISE LE NOM ET L'ADRESSE DE LA SOCIÉTÉ DONT VOUS VOUS OCCUPEZ ET QUE VOUS NOUS INDIQUIEZ EXACTEMENT QUELLES Y SONT VOS FONCTIONS. D'autre part, si vous êtes Chef de Musique, nous vous adresserons nos nouveaux recueils de conducteurs spécimen.

Et n'oubliez pas que

DE LA PETITE FLÛTE AU SOUBASSOPHONE

LES INSTRUMENTS DE TOUTES MARQUES SE TROUVENT AUX

Editions Robert MARTIN

106, La Coupée — Charnay-lès-Mâcon — (Saône-et-Loire)

STOCKS IMPORTANTS — LIVRAISON RAPIDE